

The Joint Federal/Provincial Commission into the April 2020 Nova Scotia Mass Casualty MassCasualtyCommission.ca

Commission fédérale-provinciale sur les événements d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse CommissionDesPertesMassives.ca

## **Public Hearing**

### **Audience publique**

#### **Commissioners / Commissaires**

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald, Chair / Président Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M) Dr. Kim Stanton

#### **VOLUME 44**

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at : Tenue à:

Halifax Marriott Harbourfront Hotel 1919 Upper Water Street Halifax, Nova Scotia B3J 3J5

Monday, July 11, 2022

Hotel Marriot Harbourfront d'Halifax 1919, rue Upper Water Halifax, Nouvelle-Écosse B3J 3J5

Lundi, le 11 juillet 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

www.irri.net
(800)899-0006

## II Appearances / Comparutions

Me Emily Hill Commission Counsel /

Conseillère de la commission

Me Laura Snowdon Commission Counsel /

Conseillère de la commission

Me Gillian Hnatiw Commission Counsel /

Conseillère de la commission

Me Megan Stephens Counsel / Conseillère

Me Erin Breen Counsel / Conseillère

Me Anastacia Merrigan Counsel / Conseillère

# III Table of Content / Table des matières

	PAGE
DRE. TARA LEIGH TOBER, Sous affirmation solennelle	3
DR. TRISTAN BRIDGES, Sous affirmation solennelle	3
Interrrogatoire sur qualifications par Me Emily Hill	4
Interrogatoire en-chef par Me Emily Hill	8
Contre-interrogatoire par Me Megan Stephens	37
INTRODUCTION DE DOCUMENT FONDAMENTAUX – LA VIOLENCE AU SEIN DE LA FAMILLE D'ORIGINE DE L'AUTEUR	47
Présentation par Me Laura Snowdon	47
DRE. DEBORAH DOHERTY, Sous affirmation solennelle	66
Interrogatoire sur qualifications par Me Gillian Hnatiw	66
Interrogatoire en-chef par Me Gillian Hnatiw	80
Contre-interrogatoire par Me Erin Breen	93
Contre-interrogatoire par Me Anastacia Merrigan	101

## IV Exhibit List / Liste des pièces

No	DESCRIPTION	PAGE
3332	(COMM059737) Curriculum vitae du Dr. Tristan Bridges	4
3333	(COMM059738) Curriculum vitae du Dr. Tara Leigh Tober	4
3334	(COMM0059379) Document Fondamentaux intitulé "Violence in the Perpetrator's Family of Origin" plus related source materials	47
3335 to 3357	Rapport commandé et d'autres pièces associées à d'autres documents fondamentaux	65
3358	(COMM59736) Curriculum Vitae du Dre Deborah Doherty	66

1	Halifax, Nova Scotia
2	L'audience débute le lundi 11juillet 2022 à 9 h 33
3	GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: La Commission des
4	pertes massives est en séance en présence du commissaire Michael MacDonald,
5	Madame la commissaire Fitch et la Madame la commissaire Stanton.
6	COMMISSAIRE FITCH: Bonjour et bienvenue.
7	Nous vous rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non
8	cédé du peuple Mi'kmaq. Avant les procédures aujourd'hui, nous étions reconnaissants
9	de la contribution de l'ainée Marlene Companion de la Première Nation Qalipu qui a
10	purifié l'espace et a dit une prière que les procédures continueront avec une énergie
11	positive et des cœurs ouverts.
12	Comme nous le faisons à chaque fois, rejoignez-nous comme nous
13	nous rappelons de ceux qui ont perdu la vie, tous ceux qui ont été blessés, et toutes les
14	familles et tous les proches qui ont été touchés par les pertes massives en avril 2020 en
15	Nouvelle-Écosse.
16	Cette semaine, comme partie de notre mandat, nous examinerons
17	le rôle de la violence fondée sur le genre et la violence conjugale et son rôle dans la
18	tragédie, nous apprendrons au sujet de la violence à l'endroit de plusieurs personnes
19	avant les pertes massives, notamment le conjoint de fait son conjoint de fait à Lisa
20	Banfield.
21	Depuis le mois de mars, madame Banfield a participé avec cinq
22	entrevues, longues entrevues avec la Commission, et a partagé des renseignements
23	importants avec la Commission. Les entretiens fournissent des détails utiles sur
24	plusieurs sujets, notamment la violence, la coercition et le contrôle qu'elle a vécus avec
25	sa longue relation avec l'auteur et ses expériences comme la première cible de sa
26	violence en avril, le 18 avril 2020.
27	Comme le veut notre coutume, les avocats de la Commission vont
28	souligner les renseignements pertinents cette semaine, la dernière, notamment la

parler de ses actions.

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

violence à l'endroit de madame Banfield qui sera partagée ce mercredi. De plus, étant 1 donné la situation unique de madame Banfield comme un témoin sur les faits et une 2 personne qui est le plus touchée, elle va comparaitre directement lors des procédures 3 de vendredi. 4 Nous allons également examiner pourquoi et comment les pertes 5 massives se sont produites, notamment les facteurs de risque, les interventions 6 7 possibles qui pourraient motiver les décisions, les recommandations à faire que nos 8 collectivités soient plus sûres à l'avenir. Bien que nous allons continuer de rassembler 9 des réponses et des données au cours de cette semaine, on doit reconnaître qu'il y a certaines choses au sujet de comment les choses se sont produites, il y a des choses 10

On sait que les renseignements révélés seront particulièrement difficiles à entendre, notamment ceux qui sont touchés par la violence et l'abus ou qui ont été touchés de façon directe ou indirecte par les pertes massives. On encourage donc tout le monde qui écoute, soit en présentiel ou à distance, de continuer de

s'engager de façon avec compassion dans notre travail.

qu'on ne va jamais savoir. Malgré notre démarche rigoureuse et les renseignements

que les gens continuent de partager, toujours est-il que l'auteur n'est pas là pour nous

Nous ne sommes pas un procès civil ou criminel, les procédures doivent demeurer utiles, respectueuses, humaines afin d'obtenir les meilleurs renseignements pour motiver le changement afin d'assurer la sécurité... mieux assurer la sécurité des gens à l'avenir.

Rappelez-vous, si le contenu est trop difficile au moment, vous pouvez toujours prendre une pause. Les documents que nous partageons et les discussions qui ont lieu autour des tables rondes et avec les témoins seront disponibles sur notre site web et vous pourrez les visionner plus tard lorsque... à votre aise.

Si vous êtes ici en présentiel, veuillez bien rejoindre notre équipe de santé mentale consacrée, ils sont disponibles ici sur les lieux comme toujours. Si

1	vous ou quelqu'un près de vous ont besoin d'aide, parlez-leur. Pour les gens qui nous
2	regardent en ligne, tout le monde sont les bienvenus d'accéder au service de soutien
3	disponible sur notre site web.
4	Il y aura deux témoins experts aujourd'hui, Tristan Bridges et Tara
5	Leigh Tober qui vont discuter de leur rapport commandité sur la fusillade de masse et la
6	masculinité. Alors, également, il y aura un document fondamental sur la violence dans
7	la famille de l'auteur. Alors, également, Docteure Deborah va partager son témoignage
8	avec une emphase particulière sur les communautés rurales et la violence dans les
9	collectivités rurales.
10	Alors, Maitre Hill, à vous de présenter les témoins.
11	Me EMILY HILL: Comme disait Madame la commissaire Fitch, je
12	suis Emily Hill, je fais partie de l'équipe des avocats de la Commission. Il y aura un
13	témoin expert. Nous sommes rejoints à distances par le docteur Tristan Bridges et la
14	docteure Tara Leigh Tober.
15	Bonjour! Merci de nous avoir rejoints. Je sais que vous êtes en
16	Californie et que c'est très tôt en Californie. Alors, merci bien de vous rendre
17	disponibles.
18	Madame la registraire, pourriez-vous, s'il vous plait, faire
19	l'affirmation solennelle des témoins.
20	DRE. TARA LEIGH TOBER, SOUS AFFIRMATION SOLENNELLE:
21	GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Docteure Tober,
22	affirmez-vous solennellement que le témoignage que vous allez offrir sera la vérité, rien
23	que la vérité, et toute la vérité?
24	Dre TARA LEIGH TOBER: Oui.
25	DR. TRISTAN BRIDGES, SOUS AFFIRMATION SOLENNELLE:
26	GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Et Docteur Bridges,
27	affirmez-vous solennellement que le témoignage que vous allez offrir sera la vérité,
28	toute la vérité, et rien que la vérité?

1	Dr I RISTAN BRIDGES: Oul, moi aussi.
2	GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Merci.
3	INTERROGATOIRE SUR QUALIFICATIONS PAR Me EMILY HILL:
4	Me EMILY HILL: Nous commençons cette semaine avec une
5	discussion au sujet de ce rapport-là parce que ça nous permet ça nous offre un
6	survol utile du phénomène des pertes massives, comment on les étudie et comment on
7	les comprend. Le rapport explore également le lien entre les pertes massives, les fusils
8	et la masculinité.
9	Ce matin, on va aborder trois documents : le rapport commandé,
10	les fusillades de masse et la masculinité qui est déjà une pièce, c'est P-001103, qui est
11	disponible sur notre site web.
12	Je vais également marquer deux pièces en ce moment : le CV de
13	Tristan Bridges, COMM0059737, Madame la registraire.
14	GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: C'est la pièce 3332.
15	Me EMILY HILL: Merci.
16	PIÈCE No. 3332:
17	(COMM059737) Curriculum vitae du docteur Tristan Bridges
18	Me EMILY HILL: Et le CV de Tara Leigh Tober, COMM0059738.
19	GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: 3333.
20	Me EMILY HILL: Merci.
21	PIÈCE No. 3333:
22	(COMM059738) Curriculum vitae de la docteure Tara Leigh
23	Tober
24	Me EMILY HILL: Monsieur et Mesdames les Commissaires, je vais
25	rapidement passer en revue les CV des docteurs Tober et Bridges. Nous avons fourni
26	aux participants le mandat de qualification et je n'ai pas reçu d'objection. On va vous
27	demander qu'ils soient qualifiés comme experts en ce qui a trait au contenu du rapport,
28	ce qui constitue un évènement de pertes massives, les recherches publiées sur les

1	autres pertes massives, évènements, et notamment identifier des écarts dans la
2	littérature, leur travail pour établir un registraire des pertes massives aux États-Unis et
3	la relation à la masculinité et la violence de masse.
4	Alors, Madame la registraire, si vous pourriez, s'il vous plait, mettre
5	à l'écran le CV du docteur Bridges.
6	Merci.
7	Alors, Docteur Bridges, je vais vous poser quelques questions au
8	sujet de votre CV. Tout d'abord, je vois que vous êtes en ce moment vous êtes un
9	professeur agrégé en sociologie à l'Université de Californie, Santa Barbara. C'est bien
10	ça?
11	Dr TRISTAN BRIDGES: Oui.
12	Me EMILY HILL: Je vois que vous avez vous êtes nommé
13	d'être vous allez être nommé le vice-doyen de Sociologie de 2022 à 2025. Vous avez
14	obtenu un doctorat. Où et comment avez-vous reçu ce doctorat-là?
15	Dr TRISTAN BRIDGES: Oui, c'est à l'Université de Virginia aux
16	États-Unis aussi en 2011 en sociologie.
17	Me EMILY HILL: Alors, vous êtes le corédacteur de trois livres
18	selon votre CV, c'est bien ça?
19	Dr TRISTAN BRIDGES: Oui.
20	Me EMILY HILL: Vous avez corédigé et vous avez été l'auteur de
21	plusieurs articles et plusieurs chapitres de livre. On ne va pas tous les présenter, mais
22	juste pour souligner quelques exemples d'une certaine une grande pertinence à notre
23	discussion.
24	Premier article, c'est peut un de nos un de vos articles les plus
25	récents, est intitulé « To Provide or Protect: Masculinity, Economics and Security and
26	Protective Gun Ownership in the United States ». Pouvez-vous décrire cette
27	publication-là.

Dr TRISTAN BRIDGES: Oui. Il s'agit... c'est fondé sur des

28

correct?

1	données d'expérimentation sur le terrain. On a posé des questions à plusieurs
2	personnes, toute une variété de questions, à des propriétaires de fusils et des
3	propriétaires prospectifs de fusils, et on a posé des questions sur l'étendue comme quoi
4	les hommes qui vivent des difficultés économiques seront peut-être plus portés à
5	soutenir la position de fusils ou seraient plus portés à dire qu'ils étaient intéressés à
6	acheter un fusil s'ils n'étaient pas propriétaires d'un fusil. C'est ce qu'on a trouvé et
7	pourquoi nous pouvions le publier, c'est qu'on a également détermi trouvé que c'était
8	pas juste des gens qui étaient des parents et des partenaires, c'était également des
9	hommes de façon générale qui vivaient des difficultés économiques étaient plus
10	soutenaient davantage le fait d'être propriétaire de fusils, peu importe s'ils étaient
11	mariés ou s'ils avaient des enfants.
12	Est-ce qu'on peut passer à la page 3, s'il vous plait.
13	COMMISSAIRE STANTON: Désolée, je vais justement demander
14	si les techniciens pourraient augmenter le volume dans les moniteurs, c'est un peu
15	difficile d'entendre.
16	Me EMILY HILL: Le premier chapitre du livre indiqué est un titre
17	chapitre appelé « Mass Shootings and the Masculinity » et l'« American Masculinity »,
18	et cela était publié dans « Mass Shootings Research ». C'est bien ça?
19	Dr TRISTAN BRIDGES: Oui. Je pense que ce livre-là n'est pas
20	encore publié, mais cela il sera publié.
21	Me EMILY HILL: En bas de la page, il y a un autre chapitre intitulé
22	« Mass Shootings, Masculinity, and Gun Violence as Feminist Issues ». C'est un
23	chapitre que vous avez publié dans un livre?
24	Dr TRISTAN BRIDGES: Oui.
25	Me EMILY HILL: Et à la prochaine page, au milieu de la page, un
26	article désolée, un chapitre dans un livre intitulé « Mass Shootings and Masculinity »

et le livre s'appelle « Focus on Social Problems : A Contemporary Reader ». C'est

1	Dr TRISTAN BRIDGES: Out.
2	Me EMILY HILL: Et finalement, si on peut tourner à la page 7, il y a
3	une liste de travail qui est en préparation, c'est un article appelé « Database
4	Discrepancies and Understanding the Burden of Mass Shootings in the United States »
5	en 2013 à 2020, et c'est en veille il y a un comité de révision au Lancet Regional
6	Health. Pouvez-vous nous parler de cet élément de recherche?
7	Dr TRISTAN BRIDGES: Docteur Tober et moi-même et notre
8	adjointe de recherche Melanie Brazzell ont pris les 5 sources de données les plus sur
9	lesquelles on se fie le plus souvent pour faire des établir la prévalence des fusillades
10	de masse et on a trouvé et on a étudié les 5 ensembles de données pour voir
11	combien il y avait de chevauchements pour voir à quel point les données qu'ils
12	fondaient sur différents ensembles de données et les recommandations en matière de
13	politiques fondées sur les ensembles de données utilisaient différents échantillons. Je
14	pense qu'il y avait environ 3 500 incidents qui étaient dans au moins une des bases de
15	données, une des 5 bases de données, et le travail signale que seulement 25 incidents
16	étaient dans toutes les 5 bases de données. Alors, il y a d'énormes écarts entre ce qui
17	est inclus dans les différentes bases de données.
18	Me EMILY HILL: Alors, merci. Alors, on pourra en parler davantage
19	plus tard dans notre discussion.
20	Alors, passons maintenant au CV de madame de la docteure
21	Tober, Madame la registraire.
22	Docteure Tober, vous êtes chargée de cours au département de
23	Sociologie à l'Université de Californie, Santa Barbara. Vous avez ce poste-là depuis
24	2017.
25	Dre TARA LEIGH TOBER: Oui.
26	Me EMILY HILL: Vous avez vous dites vous avez également
27	obtenu un doctorat. Où et quand?
28	Dre TARA LEIGH TOBER: J'ai reçu mon doctorat en sociologie de

27

28

1	l'Université de la Virginie en 2013.
2	Me EMILY HILL: En repassant au niveau des publications en ce
3	qui a trait au sujet de cette discussion de ce matin, est-ce que c'est juste de dire que
4	vous êtes corédacteur avec le docteur Bridges et d'autres? Alors plutôt que de repasser
5	en examen tous les articles que nous venons de passer, vous avez contribué de façon
6	significative à ce travail-là et vous êtes corédacteur de ces travaux-là précédents,
7	notamment l'article qui est en revue en matière des écarts en matière des bases de
8	données au sujet des fusillades de masse.
9	Alors, je demanderais que les docteurs Tober et Bridges soient
10	qualifiés d'experts comme j'ai demandé précédemment.
11	COMMISSAIRE MacDONALD: Oui, merci, et nous les qualifiions
12	ainsi.
13	Me EMILY HILL: Alors maintenant, passons à votre rapport.
14	Madame la commissaire Stanton, est-ce que vous entendez bien
15	maintenant? Est-ce que c'était
16	COMMISSAIRE STANTON: Oui, c'est mieux.
17	INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me EMILY HILL:
18	Me EMILY HILL: Alors, je vais vous demander de nous présenter
19	quelques-uns des constats de votre rapport et parmi les recherches que vous avez
20	menées ou dont vous avez passé en revue. Est-ce qu'il y a une définition commune des
21	fusillades de masse dans les secteurs où l'on étudie ce genre d'évènements?
22	Dr TRISTAN BRIDGES: Voulez-vous que je commence? Oui? OK.
23	En quelque sorte, oui, on a tenté de faire une définition commune.
24	Comme nous rédigions dans le rapport, c'est pas impliqué de façon précisément
25	pareille. S'il y avait une définition commune à la définition des pertes des fusillades

de masse dans la littérature, la plupart des travaux érudits utilisent un seuil de fatalité

pour identifier les incidents, c'est-à-dire qu'un certain nombre de gens doivent avoir

perdu la vie pour que... dans un incident pour que ça qualifie. La plupart des

28

recherches actuelles suggèrent que ce chiffre-là devrait être 4, la plupart des 1 recherches indiquent que ces fusillades de masse sont celles qui n'incluent qu'un seul 2 tireur et la plupart des recherches signalent que ça devrait avoir lieu dans un seul 3 emplacement. Ces faits-là sont un peu douteux lorsqu'on les applique à des grands 4 groupes d'incidents, c'est pourquoi nous voyons beaucoup d'écarts entre les bases de 5 données et c'est également vrai que pas toutes les bases de données utilisent tous ces 6 facteurs-là, tous ces critères-là afin de définir les incidents. Certaines bases de données 7 suggèrent que plutôt que des décès, on devrait utiliser des blessures, alors peu importe 8 9 combien de gens ont été tués, s'il y a un nombre significatif de gens ont été atteints par balle et blessé, cela serait suffisant de les inclure. 10 Plusieurs bases de données comprennent des incidents avec plus 11 d'un individu, même lorsqu'ils suggèrent que seul un seul individu devrait être inclus. 12 Alors, il y a quelques incidents, notamment aux États-Unis, qui ont reçu beaucoup 13 d'attention médiatique, qui ont impliqué plus d'un tireur. Certaines bases de données 14 ont une clause qui définit les incidents pour dire on inclut uniquement des incidents où il 15 y a un seul tireur, à l'exception des cas x, y, z. 16 Alors, en quelque sorte, il y a une définition commune, mais c'est 17 mal... elle est mal appliquée et le résultat de cela, c'est que les... ce qu'ont dit les 18 constats, utilisent des échantillons radicalement différents d'incidents pour faire ces 19 réclamations-là. 20 Me EMILY HILL: Vous avez identifié des décès, s'il y avait des 21 22 décès ou des blessures ou s'il y a plus d'un tireur comme certaines des variables qui figurent dans différentes définitions, est-ce que j'ai bien compris que certains de ces 23 24 aspects-là sont... l'origine, c'est une définition de la FBI, c'est ca? Dre TARA LEIGH TOBER: Oui. En fait, le FBI, en fait, ils ont 25 différentes catégories de tueries, donc il y a des tireurs actifs, il y a des tueurs en série, 26

exemple, de série par rapport à d'autres et nous avons un certain nombre de tireurs, il y

et donc, toutes ces catégories portent différents aspects, vous savez, qui font... par

- a aussi le nombre d'endroits où ont lieu les incidents, est-ce que ça se passe dans une
- 2 période de temps donnée, et donc, ce qui est devenu par défaut justement pour le FBI
- par rapport au seuil de victimes ou de décès. Donc, c'est devenu, en fait, en quelque
- 4 sorte, la définition officielle de ce que les médias et de ce que les recherches ont utilisé.
- 5 C'est intéressant parce que ça exclut après toute violence conjugale, tout incident de
- 6 violence conjugale, et donc, il y a un problème avec la définition.
- 7 Donc, si une personne, par exemple, rentre chez elle, elle va a
- 8 attaquer tous ses membres, tous les membres de sa famille. Et donc, s'il y a plus de...
- 9 par exemple, quatre décès, donc, c'est... c'est comme un incident de fusillade de
- masse. Donc, vous savez, ça dépend de la situation par exemple, dans une ville où
- vous avez un tireur, on parle de violence, de port d'arme, ce n'est pas inclus non plus,
- ce n'est pas considéré comme une fusillade. Donc, pas mal d'ensemble de données.
- Me EMILY HILL: OK. Donc, deux incidents de violence qui ont eu
- lieu aux États-Unis par exemple, ici, au Canada... pouvez-vous nous parler de la
- fusillade de l'école Sandy Hook? Pouvez-vous nous dire comment elle s'applique dans
- ce genre de définition que vous utilisez souvent?
- 17 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Oui, bien sûr. Donc, la fusillade...
- parce qu'en fait, il y avait deux tireurs dans cette fusillade et la plupart du temps, selon
- les définitions, on cherche des cas, c'est-à-dire plus des cas où il y a des tireurs
- uniques ou seuls. Donc, dans le rapport, il est rapporté; dans l'ensemble des données,
- il est rapporté aussi par les médias qu'il y a certaines exceptions par exemple, de
- violence conjugale parce qu'il y a deux tireurs dans une école, qui ont lieu au sein
- 23 d'une école. Mais pas mal de témoignages ne vont pas inclure ça parce qu'il y a deux
- 24 tireurs.
- Dans le cas de Sandy Hook, par exemple, celui-là est intéressant
- parce qu'il y a plusieurs raisons pourquoi ça n'a pas été inclus, parce que c'est arrivé à
- 27 plusieurs endroits et ça a aussi commencé par de la violence conjugale. Donc, il a
- commencé par tirer sur sa mère, par la tuer, ensuite il est passé à l'école. Donc, selon

les définitions qui sont utilisées d'habitude, ça peut être qualifié comme une fusillade. 1 **Me EMILY HILL**: À un niveau plus élevé, pourquoi ça compte? 2 Pourquoi la définition est importante – je veux dire, la définition de ce genre de 3 phénomène? Pourquoi c'est important d'explorer? Pourquoi vous avez exploré cette 4 idée dans vos recherches? 5 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Je dirais que c'est très important parce 6 7 que nous avons besoin d'être en mesure de comprendre, de confirmer avant de les étudier, d'essayer de réfléchir au modèle. On a besoin de comprendre combien ils sont, 8 9 c'est-à-dire faire une analyse quantitative pour être en mesure de comprendre ces définitions, de savoir si c'est possible ou quoi. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre 10 question? Peut-être que Tristan... 11 Dr TRISTAN BRIDGES: Oui, je suis d'accord avec la docteure 12 Tober. Je crois que c'est un problème, le fait de compter le nombre de fusillades, mais 13 ça, si on utilise la même définition pour arriver au même nombre, on parle 14 d'évènements qui sont relativement rares et donc, quelle que soit la façon dont on les 15 16 définit – ils sont très nombreux. Mais si on utilise plusieurs définitions, on va trouver plusieurs types d'évènements et d'avoir plusieurs éléments de recherche et des 17 recherches aussi pour des réponses et si on n'utilise pas la même définition, on va se 18 retrouver avec plusieurs modèles. Donc, on n'est pas aussi... c'est-à-dire, on n'est pas 19 focussés sur le côté scientifique de ça. 20 **Me EMILY HILL**: Donc, vous voulez dire que ce n'est pas très 21 22 compris? C'est ça que vous voulez dire, qu'il y a une sous-inclusion? Dr TRISTAN BRIDGE : Oui, on pense qu'il serait meilleur de définir 23 24 les incidents, qu'ils ne soient pas exclus de façon arbitraire en tenant en considération certains critères et certains objectifs. Donc, si on se base sur la définition du FBI, le FBI 25 a ses raisons pour justement considérer les évènements avec un certain nombre ou 26 27 selon un certain nombre de victimes, qu'ils soient publics, qu'ils ne soient pas associés

avec des cas de violence familiale ou conjugale. Donc, étudier tout ça fait en sorte à ce

- qu'on peut recommander des politiques donc nous militons, nous défendons que ce
- qui peut nous inclure tous les incidents qui sont... et donc, pour qu'on soit en mesure
- de garder une définition unique parce que ça va couvrir la population large parce qu'on
- 4 ne sera pas en mesure de répondre à cette question s'il est question d'examiner une
- 5 plus grosse proportion de la population.
- 6 **Me EMILY HILL**: Pour ceux d'entre nous au Canada je pense
- 7 que par rapport à ce que vous avez dit, pourriez-vous être en mesure de répondre ou
- 8 votre recherche puisse répondre le nombre, c'est-à-dire de fusillades qui ont eu lieu au
- 9 Canada pendant les sept ou les dix dernières années? On peut avoir une réponse à
- 10 cette question?
- 11 **Dr TRISTAN BRIDGE**: Je pense qu'on peut trouver quelqu'un qui
- va vous donner la réponse. Ce qu'on a appris, c'est qu'il y a des dizaines de
- spécialistes de fusillades, si on leur pose la question sur le nombre de fusillades qui ont
- eu lieu pendant l'année, vous allez avoir plusieurs réponses vous n'allez pas voir une
- seule réponse à ce genre de question. Par exemple, est-ce que ça devient au sujet de
- la fréquence? Donc, il est question de donner de l'importance à la définition qui est
- donnée à ce genre d'évènement.
- 18 **Me EMILY HILL**: Pour mieux comprendre ce que le monde veut
- dire lorsqu'on parle de la fréquence, des incidences de fusillades ou est-ce qu'elles
- deviennent plus fréquentes, je voudrais poser la question, Madame la registraire, si on
- 21 peut passer à la page 9? Alors, ça montre deux graphiques celui de la gauche porte
- sur les fréquences des fusillades de 1983 à 2013 et ensuite, au bout du côté gauche,
- on voit le nombre de fusillades par pays et sur le côté droit, on voit le taux de fusillades
- dans les mêmes pays. Je me demande si vous voulez nous en dire plus sur la
- 25 fréquence, sur les taux et qu'est-ce que nous démontrent ces données-là?
- 26 **Dr TRISTAN BRIDGE**: Bien sûr, je peux parler de cela. Donc, ici,
- Docteur Tober a travaillé avec les mêmes... s'est basée sur les mêmes données, sur le
- 28 même nombre d'incidents qui a été recueilli. Et donc, il était question d'obtenir le

- nombre de fusillades dans différentes sociétés à travers le monde entier de 1983
- jusqu'à 2013. Nous avions présenté les deux données de deux façons : l'exposé de
- 3 gauche souligne la fréquence par rapport au nombre d'incidents et encore une fois, aux
- 4 États-Unis les États-Unis, c'est vraiment le plus élevé, on parle de 80 incidents
- 5 pendant cette période de temps en comparaison aux autres et donc, ça nous donne le
- 6 nombre réel des incidents.

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

7 Maintenant, ce que pourraient penser des érudits en la matière,

8 c'est lorsqu'on part... lorsqu'on utilise les mêmes nombres, on se base aussi sur le taux

9 des incidents. C'est dire la fréquence de leur incidence comparée au nombre de

population. Donc, si on prend la même liste des sociétés, on utilise les populations pour

2013 pour vous donner un taux des incidents par rapport aux données fédérales et

donc, les données sont différentes. Donc ici, dans la recherche démographique pour

présenter un taux de 100 000 – c'est quelque chose de très rare – ça peut être affiché

comme c'est le cas ici; on parle d'un taux d'un million de population. Donc, ça montre

combien de fusillades ont lieu au sein des populations de un million et ce qui est pris en

considération, c'est que la société des États-Unis, c'est la plus grosse société, la plus

importante. Donc, la moyenne, elle est là.

Donc, la question à poser ici, d'ordre logique, c'est : quels sont ces chiffres, quels sont les chiffres les plus exacts? Quels sont les chiffres les plus représentatifs? Et on parle de la fréquence par rapport aux fusillades, donc le meilleur chiffre à utiliser, c'est qu'on se base plus sur les données médicales lorsqu'il y a une certaine maladie, lorsqu'il y a une incidence de maladie dans une société donnée et donc, les érudits médicaux ne vont pas prendre en considération l'importance, parce qu'ils vont dire : si ce n'est pas très commun au sein d'une société et donc, on ne peut pas vraiment dire que le taux est significatif, autant parler de cas individuels, plutôt de fréquence. Par rapport aux fusillades, la fréquence pourrait être la meilleure façon de poser la question de l'incidence de cela au sein d'une société.

Me EMILY HILL: Donc, si j'ai bien compris, vous êtes en train de

24

25

26

27

28

- dire que de la même façon que l'on comprend les maladies rares, ça serait mieux 1 compris que de se baser sur la fréquence plutôt que sur le taux lorsqu'il est question de 2 fusillades, n'est-ce-pas, parce qu'elles sont quand même assez rares? Est-ce que j'ai 3 bien compris? 4 **Dr TRISTAN BRIDGE**: Oui, c'est exactement ça. 5 Me EMILY HILL: Et je me demande aussi si on peut... on m'a 6 parlé, par exemple, où se trouvent les États-Unis, si vous pouvez nous donner une 7 petite idée, par exemple, dans ce tableau, où se situe le Canada par rapport à ça? 8 9 **Dr TRISTAN BRIDGE**: Le Canada est un cas intéressant parce que ça se trouve au milieu. Sur le côté gauche, la plupart des nations vont définir, 10 donner la définition de fusillade parce qu'il y en a beaucoup; le Canada compte moins 11 de 10 incidents entre 1983 et 2013. Sur le côté droit, le Canada a l'air d'être plus 12 fréquent; ils ont l'air d'être plus fréquent par rapport aux États-Unis. Lorsqu'on parle de 13 taux et lorsqu'on voit les nombres réels présentés ici, les États-Unis, c'est-à-dire les 14 échantillons des États-Unis comptent deux fois plus d'incidents par rapport à toutes les 15 16 autres nations combinées. Donc, juste comparer... par exemple, si on compare le Canada aux 17 États-Unis seulement, je pense que la plupart du monde va être d'accord que le côté 18 gauche sur le tableau présente mieux le nombre de fusillades aux États-Unis et au 19 Canada plutôt que celui de la droite. 20 Me EMILY HILL: Pouvez-vous nous expliquer ce que démontre 21 22
  - votre recherche si, par exemple, les fusillades sont en nette augmentation ou elles sont plus fréquentes?

Dre TARA LEIGH TOBER: C'est une question assez difficile à répondre parce que justement, nous avons ce problème de définition. Donc, je pense que parfois, les érudits, les spécialistes du domaine, plutôt que de discuter les évènements, les modèles, ils tournent autour de cette question, justement, ils font abstraction. Et donc, par exemple, s'il y a un seul tireur à un seul endroit ou il y a quatre

- ou plus... quatre décès ou plus et donc, ils ne sont pas nécessairement en
- 2 augmentation, mais si on utilise la définition comme par exemple la nôtre pour
- dire... ça va être une autre histoire, là, carrément.
- Donc, si on voit par exemple des cas qui comptent quatre décès ou
- 5 plus qui ont été... des personnes qui ont été décédées, mais qui n'ont pas été tuées
- 6 forcément, donc les données sont totalement différentes. Mais par exemple, si nous
- 7 avons des cas, il y a souvent des cas par exemple, dans un centre d'achats où
- 8 16 personnes ont été blessées, mais qu'il n'y a pas eu de décès du tout, ce qui est très
- 9 bien, mais ça ne va pas compter comme genre fusillade, même si 16 personnes ont été
- touchées dans un endroit public par un seul individu.
- Et donc fondamentalement, pour répondre à la question si c'est en
- augmentation ou pas, ça va dépendre comment ils sont définis, tout va dépendre de la
- 13 définition.
- Me EMILY HILL : Une définition, Madame la registraire... si vous
- voulez nous monter le tableau de la page 12, dont le titre est Fréquence des incidents
- de type unique aux États-Unis entre 2000 et 2020, si on peut parler... par exemple,
- vous avez fait des références à ce que ces données vont dépendre de la définition que
- 18 l'on donne. Donc, quelle définition a été donnée à ce tableau? Qu'est-ce que vous
- 19 pouvez nous en dire?
- 20 **Dr TRISTAN BRIDGE**: Je peux parler un petit peu de ce tableau.
- Donc, aux États-Unis, le FBI a commencé par classifier les tireurs actifs, je pense,
- pendant le mandat du président Obama. Ça a commencé en 2000, en fait, mais il y a
- eu des cas... c'est-à-dire qu'on est retournés jusqu'à 2000.
- Donc, les tireurs actifs, les incidents de tireurs actifs sont
- intéressants parce qu'il n'y a pas, par exemple... dans le cas où il n'y a pas de décès.
- Donc, le FBI définit d'incident de tireur actif lorsqu'il est question d'un tireur qui tente de
- tirer sur plusieurs personnes. Maintenant, s'il y a eu suite ou pas, c'est une autre
- question, mais ça peut être des fusillades, mais si ce n'est pas le cas, c'est-à-dire, c'est

- des cas qui pourraient devenir des fusillades. Et aussi, ça a changé; on a des
- 2 changements au fil du temps.
- Donc, il y a une façon de répondre à la question concernant la
- 4 fréquence des fusillades, ce qui suggère... c'est-à-dire qui est plus évident... ce qui est
- sûr, c'est qu'elles deviennent de plus en plus fréquentes. En fait, depuis ce rapport,
- depuis la publication de ce rapport en 2021, le FBI a compté 61 incidents en 2021.
- 7 Donc, le nombre d'incidents de tireurs actifs est en nette augmentation.
- 8 **Me EMILY HILL**: Pouvez-vous extrapoler ou tirer des conclusions
- 9 sur la base de ces données par rapport à ce qu'on voit au Canada ou ce qu'on essaie
- de comprendre ce qui se passe au Canada?
- Dr TRISTAN BRIDGE : Il est dur de le faire parce que la plupart
- des spécialistes des fusillades se posent des questions sur ce qui se passe aux États-
- Unis. C'est qu'il y a de l'exagération par rapport à ce qui se passe dans le monde, donc
- si on peut comprendre sur la base des données du Canada, je peux dire que des
- incidents, oui, de fusillades deviennent de plus en plus... sont en train de devenir plus
- 16 fréquents au Canada.
- Me EMILY HILL: Je voudrais maintenant passer à la partie de
- votre rapport là où vous parlez de l'importance de la culture du port d'arme dans votre
- recherche. Si vous pouvez nous en dire plus, qu'est-ce que vous voulez dire par la
- culture du port d'armes ou plutôt la culture des armes à feu?
- 21 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Lorsqu'on a entamé nos recherches,
- vous savez, l'une de nos toutes premières questions, c'était... vous savez, on a
- remarqué tout de suite dans les médias que les fusillades étaient commises de façon
- proportionnelle. Et donc, nous avons entamé un débat sur le contrôle des armes à feu.
- la violence avec les armes à feu. Donc, il y a en fait une explication potentielle parce
- que ça se passe aux États-Unis, donc ce n'est pas nécessairement au sujet des
- 27 hommes ou des armes à feu, mais au sujet des arguments, au sujet de la culture des
- 28 armes à feu aux États-Unis.

Donc, il y a une certaine signification; ici, peut-être qu'elle n'existe 1 pas de la même façon, ailleurs. Donc nous avons entamé un document au sujet de la 2 culture des armes à feu et différentes aussi cultures des armes à feu dans différentes 3 sociétés. 4 **Me EMILY HILL**: Merci! J'essaie de comprendre... je pense que 5 sur la base de ce que vous nous avez dit, y a-t-il une corrélation... pouvez-vous ajouter 6 des commentaires? Est-ce qu'il y a une relation entre la possession d'armes à feu au 7 8 niveau de la population et les fusillades? 9 **Dr TRISTAN BRIDGE**: Non, pas vraiment – pas au point que l'on aurait imaginé – avec la réserve qu'il est difficile de le dire aux États-Unis, il y a 10 tellement d'armes à feu. Donc, la question devient plus difficile à répondre que dans 11 d'autres pays, mais la corrélation était moins importante que prévu. 12 Et quand les gens l'entendent, ce fait, il faut qu'ils comprennent 13 qu'il ne s'agit pas d'avoir ou de ne pas avoir d'armes à feu – parce qu'une fusillade de 14 masse ne peut pas avoir lieu sans fusil, sans arme à feu. Mais la signification peut être 15 16 différente; il faut mieux comprendre la signification, le sens que les gens attribuent aux armes à feu, comment est-ce qu'ils voient les armes à feu, quelle est la valeur qu'ils leur 17 attribuent. Et ce serait donc une meilleure façon de vérifier l'existence de ce 18 phénomène que l'existence des armes à feu, donc... en tant que telles. 19 **Me EMILY HILL**: Vous parlez donc de cette corrélation plus faible 20 que prévue et est-ce qu'on peut voir le graphique à la page 16, s'il vous plaît? Et donc, 21 22 les taux de possession d'armes à feu par les civils. « *Nombre d'armes à feu possédées* par des civils », et ensuite on voit les différents pays. Ensuite on va voir le tableau 4. 23 24 Qu'est-ce que cela démontre ? Dr TRISTAN BRIDGES: Et bien ce graphique montre à différence 25 de ce que je viens de dire, montre le taux de possession des armes à feu dans 26 27 différents pays du monde. C'est un graphique que l'on présente dans nos cours. Il est important pour les étudiants américains de voir cela, parce que les États-Unis se 28

- démarquent à ce chapitre. On a plus que deux fois le taux de possession des armes à
- 2 feu par les civils que les autres pays et on est la seule nation au monde qui a plus
- d'armes à feu que de personnes. Donc quand vous voyez cette barre rouge qui
- 4 dépasse 100, donc ça, c'est le taux par 100 personnes.
- Les meilleures données en 2017 indiquent que nous avons
- 120 armes à feu par 100 personnes aux États-Unis. Et on sait que les nations avec plus
- 7 d'armes à feu ont plus de fusillades de masse généralement, mais ce n'est pas tout à
- 8 fait déterminatif, car le Canada est le sixième pays pour ce qui est de la possession des
- 9 armes à feu et par contre, le taux de fusillades de masse au Canada ne dépasse pas
- de beaucoup celui des autres pays ayant moins d'armes à feu. Donc ce qu'on veut
- indiquer, c'est que ce n'est pas le seul facteur, le fait de posséder ou de ne pas
- posséder des armes à feu.
- Me EMILY HILL: Ensuite, on voudrait voir le tableau suivant. Les
- tueries associées avec des armes à feu comme proportion de tous les homicides aux
- 15 États-Unis et au Canada en 2020.
- Dr TRISTAN BRIDGES: Le tableau montre... le graphique montre
- les homicides aux États-Unis et au Canada, basé sur les meilleures données et donc,
- quelle proportion de ces incidents impliquait des armes à feu. Aux États-Unis,
- 19 quasiment 80 %. 8 homicides sur 10 impliquaient des armes à feu. Au Canada, c'était
- beaucoup moins, c'était environ le tiers des incidents. Les meilleures données
- disponibles du Canada indiquent que les taux d'homicides sont à la hausse. Ont atteint
- un sommet de 15 ans. Mais le nombre d'homicides est beaucoup plus faible, donc il y a
- peut-être deux choses, deux explications. L'une serait qu'il y a peut-être une culture
- d'armes à feu très différente au Canada et que la raison de ce nombre beaucoup plus
- faible d'homicides est qu'il y a moins d'homicides associés avec les armes à feu et c'est
- justement ces homicides-là qui manquent. Mais ça, pour nous, c'est un indice qu'il y a
- 27 quelque chose qui se passe au Canada qui est différent de ce qui se passe aux États-
- Unis. Les gens qui commettent des homicides aux États-Unis sont plus susceptibles

1	d'utiliser une arme à feu, beaucoup plus qu'au Canada.
2	Me EMILY HILL: Donc selon vos études de la culture des armes à
3	feu en fait, vos études découlent de ce fait de constater qu'il n'y a pas que cette
4	corrélation n'est pas si forte. Donc vous avez décidé de chercher d'autres variables,
5	d'autres facteurs qui pourraient être impliqués.
6	Dr TRISTAN BRIDGES: C'est exact.
7	Me EMILY HILL: Et c'est vrai pour le Canada aussi, n'est-ce pas ?
8	Vous dites dans votre rapport que le Canada a eu un taux de fusillades de masse
9	semblable à des pays qui ont beaucoup moins d'armes à feu par personne. Donc la
10	culture des armes à feu, ça, ça veut dire donc quel est le sens attribué aux armes à feu,
11	et vous parlez d'une approche instrumentale, ou instrumentalisée, qu'est-ce que cela
12	veut dire ?
13	Dr TRISTAN BRIDGES: Est-ce que j'y vais Docteur Tobin [sic]?
14	Dre TARA LEIGH TOBER: En fait Non, moi je peux je peux y
15	aller. Donc quand on a commencé à songer au sens historiquement attribué aux armes
16	à feu, l'histoire des États-Unis comprend une certaine signification qui est attribuée aux
17	armes à feu, historiquement désolé, un instant.
18	Me EMILY HILL: Prenez votre temps.
19	Dre TARA LEIGH TOBER: Docteur Bridges, allez-y.
20	Dr TRISTAN BRIDGES: Est-ce que vous pouvez répéter la
21	question?
22	Me EMILY HILL: Donc qu'est-ce que la perspective
23	instrumentalisée, ou l'approche ?
24	Dr TRISTAN BRIDGES: Dans le rapport, nous résumons cette
25	ce refrain popularisé par le National Riffle Association aux États-Unis : « Ce ne sont pas
26	les armes à feu qui tuent les gens, mais les gens qui tuent les gens. » Ce refrain traite
27	les armes à feu et les actes problématiques impliquant des armes à feu comme étant
28	dissociables. Une arme à feu n'est qu'un outil, donc si on fait quelque chose de mal, on

- ne devrait pas regarder l'arme à feu, mais la personne. C'est l'approche
- instrumentalisée pour définir le sens des armes à feu. C'est Maslow, Abraham Maslow
- qui a popularisé ce terme. Donc vous avez entendu quelqu'un dire probablement que si
- 4 vous avez un marteau, tout le monde ressemble à des clous, du coup on voit le monde
- 5 autrement quand on a un marteau à la main. Et on dit la même chose pour ce qui est
- des armes à feu. On dit que traiter les armes à feu comme si ce ne sont que des
- 7 instruments est erroné. Les armes à feu ont aussi un effet de transformation. Quand
- 8 quelqu'un porte une arme à feu, cela change sa façon de voir le monde et aussi la
- 9 façon que cette personne est perçue par le monde. Les armes à feu ne sont pas que
- 10 des instruments.
- 11 **Me EMILY HILL:** Vous dites que les armes à feu n'ont pas le 12 même sens partout, qu'est-ce que cela veut dire ?
- Dre TARA LEIGH TOBER: Certains chercheurs vont étudier la
- possession des armes à feu, par exemple les armes de poing versus les armes
- d'épaule et ils pourraient dire que certains types d'armes d'épaule sont surtout utilisées
- pour la chasse. Dans les zones rurales avec des cultures de chasse très marquée, les
- armes à feu ont un autre sens dans ces zones, selon ces chercheurs. Tandis que les
- armes de poing ou les fusils d'assaut et les... l'utilisation de ces armes à feu ont un
- sens très différent du sens qui est attribué aux armes d'épaule.
- 20 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Donc on peut dire que les armes à feu ont
- des sens différents à différents endroits et c'est une façon que les chercheurs ont
- 22 entreprise pour suggérer que la culture des armes à feu est différente au Canada
- 23 qu'aux États-Unis. Les armes de poing sont beaucoup plus fréquentes aux États-Unis
- qu'au Canada, tandis qu'ici c'est les armes d'épaule. Mais l'utilisation... mais cela
- suggère que peut-être que le sens, ou la signification moyenne des armes à feu pourrait
- changer d'une société à l'autre, et aussi d'un moment à l'autre. La culture est un terme
- 27 assez récent dans la sociologie.

Nous citons dans le rapport un chercheur, qui dit que la culture des

- armes à feu a changé radicalement dans le temps et qu'il y a eu un virage très
- important dans les années 70, où les armes à feu sont passées de quelque chose qui
- 3 était associé avec le sport et la récréation à quelque chose qui est plutôt compris
- 4 comme quelque chose qui est nécessaire pour la protection. Il ne s'agissait plus d'un
- outil de jeu, du coup, il y avait un virage tracé par David Yamane qui dit que les armes à
- 6 feu sont vues de plus en plus comme des outils d'autoprotection.
- 7 Peut-être que vous allez nous poser cette question aussi, mais ce
- 8 que l'on voit jusque là, c'est que la plupart des études qui ont étudié la culture des
- 9 armes à feu dans les différentes nations ont suggéré que la culture semble être une
- couverture dans toutes les nations, mais quand on... Nous on croit qu'il y a
- probablement plusieurs cultures des armes à feu dans différents pays et que les sens
- des armes à feu seront... changerons, dépendamment du secteur ou de la population
- en question.

- Me EMILY HILL: Maintenant, parlons de l'aspect de votre rapport
- qui parle de votre recherche sur les ensembles de données aux États-Unis. Pouvez-
- vous nous expliquer... on a eu des problèmes avec les définitions, donc pouvez-vous
- nous expliquer la définition que vous... à laquelle vous avez recours dans votre rapport
- 18 afin de réfléchir aux cultures des armes à feu ?
  - **Dre TARA LEIGH TOBER:** Donc vous voulez savoir quelle est la
- 20 définition que l'on utilise pour identifier des fusillades de masse ?
- 21 **Me EMILY HILL:** C'est exact.
- Dre TARA LEIGH TOBER: Alors nous prenons les cas où quatre
- personnes ou plus ont été atteintes par balle. Donc on n'a pas établi un seuil de
- 24 mortalité, on inclut des cas où un certain nombre de personnes ont été atteintes par
- balle. Quatre au moins. On inclut aussi les cas de violence au foyer. C'est quelque
- chose qui arrive, mais qui est beaucoup moins médiatisé que par exemple la violence
- des gangs, ou une personne rentre chez lui et tue tous les membres de sa famille. On
- inclut ces cas de violence au foyer et on inclut aussi la violence de gang dans nos

données. Ce que cela nous permet de faire, et que si on veut isoler un certain type, par 1 exemple ce qui pourrait être vu comme des fusillades publiques, des fusillades qui se 2 déroulent dans une épicerie ou une école versus la violence au foyer, on peut le faire. 3 On trouvait important d'essayer de comprendre la fréquence de ces 4 événements de violence massive, violence de masse, et bien que ces types aient peut-5 être des causes et possiblement aussi des solutions différentes et peuvent aussi 6 7 indiquer ou refléter des problèmes sociaux très différents de notre société, on essaie 8 quand même d'avoir un aperçu général, un recensement de ces cas. Ce qui a été si 9 difficile. Dr TRISTAN BRIDGES: Et on inclut aussi des incidents qui 10 impliquent de un à deux tireurs et permet aussi une période de refroidissement. Donc 11 si, par exemple, certains des incidents dans notre base de données, mettons que 12 quelqu'un a tué quelqu'un un jour, et ensuite le lendemain la personne a tué d'autres 13 personnes, ce ne serait pas inclus dans beaucoup de bases de données, car il y a eu 14 une période de « refroidissement », entre guillemets, le FBI pourrait qualifier cela de 15 16 tuerie en série ou de carnage. Me EMILY HILL: Mais donc... mais la conséquence de cette 17 définition plus large qui permet donc qu'il y ait plus d'un tireur, qu'il y ait des gens 18 atteints par balle mais pas tués, ça vous donne donc un ensemble de données 19 beaucoup plus important, n'est-ce pas ? 20 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Oui. Ce que je dis à mes étudiants, c'est 21 22 que si je veux savoir la hauteur moyenne de la population d'étudiants, si je choisis 23 25 étudiants au hasard et je dis quelle est la hauteur moyenne de ces... est-ce que 24 vous croyez que je vais avoir... cela va me donner la hauteur, la vraie hauteur moyenne? Et bien, les gens vont comprendre que si l'échantillon est plus grand et bien 25 l'échantillon va mieux refléter la population et les événements extrêmes vont moins 26 27 affecter les données. C'est important quand on cherche des *patterns*.

**Me EMILY HILL:** Et l'un des *patterns* que vous cherchez dans

- votre recherche et dans ces données, c'est de savoir s'il y a différentes... plusieurs
- 2 cultures d'armes à feu aux États-Unis, n'est-ce pas ?
- 3 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Oui, c'est ça.
- 4 **Me EMILY HILL:** Alors on va maintenant afficher le graphique 5 à
- 5 la page 23 : « Fréquence des fusillades de masse par État. » En comparaison avec les
- taux de possession d'armes à feu. Et donc, pouvez-vous nous parler un peu de cela,
- 7 qu'est-ce que ces données nous montrent-elle ? Et vous pouvez nous parler aussi des
- 8 différents états aussi, parce qu'il n'est peut-être pas évident quels sont ces états. On ne
- 9 connait pas ces sigles peut-être au Canada.

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

Dr TRISTAN BRIDGES: Donc on n'a pas étiqueté tous les états, mais les différents points ici sont les états des États-Unis. Les données sont un peu bordéliques. Quand vous regardez un point à gauche, plus vous allez à gauche et moins il y a des fusillades de masses. Donc ça, c'est les données de notre ensemble entre 2013 et 2019. Et donc, si on compare ces données avec les données de Frederic Lemieux, on a beaucoup plus de cas que Lemieux. Alors si vous vous rendez à droite et vous voyez « CA », ça c'est la Californie. La Californie avait environ 250 incidents pendant ces années. Et si on regarde à gauche de la figure, ça, ça indique le pourcentage de la population de la Californie qui sont des propriétaires de fusils. Alors si la possession d'armes à feu était l'explication primaire ou la seule explication des fusillades de masse on s'entendrait à ce que cette figure-là, la pente soit à l'inverse. On s'attendrait à ce que, comme il y avait davantage de fusillades de masse dans une société, au fur et à mesure que le taux de possession de fusil... de possession d'arme à fusil [sic], augmenterait... La fréquence des fusillades de masse augmenterait. Mais ce n'est pas le cas, les états avec le plus haut niveau de... taux de possession de fusil sont ceux tout à fait à gauche de la figure, c'est l'Alaska, Montana, Wyoming. Et il y avait à peu près aucun... aucune fusillade de masse. Alors ces trois états-là ont des populations qui est petite et là, on considère la fréquence, le nombre de fusillades de masse. Le Docteur Tober et moi-même, on a trouvé ça très intéressant.

1	Sachez egalement, les états qui sont en haut a gauche dans le
2	graphique, ce sont des populations parmi les états aux États-Unis, ils ont parmi les plus
3	hautes populations rurales. Ce n'est pas pour suggérer que les armes à feu n'ont rien à
4	voir avec les fusillades de masse, mais que la position des fusils en soi n'est pas une
5	explication suffisante pour ce genre de violence liée aux armes à feu.
6	Me EMILY HILL: Il y a une autre figure, la figure 6 à la page
7	prochaine. La prochaine page. Alors si j'ai bien compris, la différence entre celle-ci,
8	figure 5, c'est la possession d'armes à feu, la figure 6 c'est le nombre de fusils par
9	personne.
10	Dr TRISTAN BRIDGES: C'est très difficile de compter le nombre
11	de fusils dans une société. Les États-Unis c'est une donnée aberrante aussi, mais le
12	nombre de fusil par 1000 personnes dans un état. Ici aussi on s'attendrait à ce que la
13	figure précédente c'était considérait le pourcentage de gens qui étaient propriétaires
14	de fusils. Cette figure pose la question : « Combien de fusils y a-t-il par
15	1000 personnes qui sont présentes dans un état ? » En fonction des données dont
16	nous disposons. Cette figure aussi, la forme des données en fait, on ne s'y attendrait
17	pas, il me semble si c'était uniquement le un plus grand nombre de fusils, si c'était
18	dans une explication suffisante en soi, on s'attendrait à cela que le nombre de mil
19	le nombre de fusil par mille personnes augmente, on s'attendrait à ce que le nombre de
20	fusillades de masse augmentera aussi.
21	Me EMILY HILL : Mais les données ressemblent différemment à
22	cette hypothèse. Par exemple, au Wyoming, à gauche au un grand nombre de
23	fusils par mille personnes n'a peu de fusillades de masse, comparée à Californie et de
24	l'Illinois, si j'ai bien compris, en bas de du de la figure est est au niveau de
25	fusillades de masse est plus faible, nombre de fusils par mille personnes.
26	Dr TRISTAN BRIDGES: C'est correct.
27	Me EMILY HILL : Ayant expliqué votre ensemble de données, et
28	et les raisons pour où vous cherchez à comprendre d'autres explications, pour les

- données que vous constatez, alors passons à la... à la... à la partie rapport qui
- 2 focalisait sur les fusillades de masses, et de genre. Vous dites que le... la violence
- que... associée aux armes à feu est un phénomène genré. Et pourquoi est-ce que vous
- 4 faites cette déclaration-là?
- 5 **Dr TRISTAN BRIDGES :** Moi je peux commencer par la partie 1 et
- 6 vous pouvez faire la partie 2, docteur Tober, ça va?
- 7 (Inintelligible) suggérer que quelque chose est un phénomène
- 8 genré, dans ce cas-ci, ça signifie qu'on voit un nombre disproportionné de gens qui ont
- 9 un comportement qui appartient à un genre précis. Alors, lorsque les criminologistes en
- matière du genre suggèrent que c'est un crime, sont entre guillemets genrés, et genrés
- soit masculins ou genrés féminins, cherchent à expliquer pourquoi il y a un nombre
- disproportionné d'hommes ou de femmes qui commettent un certain... certains crimes.
- Lorsqu'on dit que les fusillades de masse sont genrées de façon masculine, quand il y a
- une fusillade de masse, les professionnels ... les ... les professionnels des médias nous
- demandent... nous... (inintelligible) contact est... (inintelligible) bon, il y a pas, y a pas
- de modèle... mode.
- On dit que c'est finalement la moitié de la population qui commet à
- peu près toutes les fusillades de masses, peu importe comment on le définit. Il y a
- 19 quatre mille incidents dans notre base de données, et il y a une poignée qui ne sont pas
- commis par des hommes. Onze, il me semble. Alors, il y a deux façons qu'on peut
- 21 expliquer cela. Parfois, les gens se dépendent... dépendent de... de... d'explications,
- de biologie déterministe, peut-être? Que les hommes sont plus... sont plus tendance à
- faire ceci. Il y a pas de preuve qui indique cela, sinon on s'attendrait à ce que les
- hommes dépendent de ce genre de violence dans toutes les sociétés à travers le
- 25 monde.
- Ce n'est pas le cas. Dire que c'est genré masculin, ou que c'est des
- crimes... la criminalité genrée, ça signifie qu'on doit prendre au sérieux le genre. On ne
- sait pas autant qu'on devrait au sujet de tels incidents. Mais une des choses que nous

1	savons, c'est que, essentiellement, tous ont été commis par des hommes. Alors on doit
2	se poser la question. Qu'en est-il avec la masculinité qui fait que c'est rattaché à ces
3	crimes-là? Et c'est plus par c'est pourquoi on parle de crimes genrés?
4	Me EMILY HILL :Dr Tober, voulez-vous également émettre un
5	commentaire à ce sujet?
6	
7	Dre TARA LEIGH TOBER: Non. Si vous m'attendiez de de
8	c'est une question de me poser des questions sur la culture des armes à feu chez les
9	hommes masculins. C'est les hommes américains.
10	Me EMILY HILL: Si vous voulez y aller, allez-y.
11	Dre TARA LEIGH TOBER: Les érudits qui étudient la culture des
12	armes à feu en aux États-Unis, au fil du temps, c'est devenu en partant c'est un
13	outil utilisé sur la la frontière, pour la protection et certainement la le notre guerre
14	révolutionnaire était commencée par des gens qui étaient propriétaires de fusils et qui
15	se sont insurgée contre les britanniques. Et cette culture de des armes à feu a évolué
16	vers une qui était plus une question de loisirs, de sport. Et il y a eu un changement aux
17	années '70, les années '80, à gens qui étaient propriétaires de fusils pour l'aut
18	l'autodéfense.
19	Et maintenant, lorsqu'on fait des sondages et on demande aux
20	gens qui sont les propriétaires de fusil, on demande pourquoi êtes-vous propriétaires de
21	fusils? Un plus petit pourcentage vont dire pour le sport, les loisirs, pour la chasse, mais
22	la plus grande partie des gens, les deux tiers vont dire qu'ils sont propriétaires de fusils
23	pour se pour la protection personnelle. Cela se passe, bien sûr, bon, depuis
24	quelques quelques années, il y a une montée de crimes violents, mais on a vu un
25	déclin, avant cela. Un déclin progressif dans le crime violent aux États-Unis, depuis
26	l'année '90.
27	C'est pourquoi les gens disent pourquoi ils veulent un fusil,

pourquoi ils veulent être propriétaire de fusil, et c'est un droit qui a été entériné dans la

1 Constitution. Et ils ont besoin d'un fusil pour leur propre protection.

2 Me EMILY HILL: Dans votre travail, vous parlez de ce phénomène-là, que vous venez de décrire. C'est une explication culturelle. Pour 3 expliquer le lien culturel entre la masculinité et les fusillades de masse. Et si j'ai bien 4 compris, dites-moi si j'ai tort, il s'agit d'un des éléments de comment vous rattachez la 5 masculinité et les fusils. L'autre élément étant des explications sociales et 6 psychologiques. Cela va au-delà de mes compétences universitaires, dites-moi si j'ai 7 tort, mais c'est ça, vous décrivez un sens culturel, qui est rattaché aux fusils, dans vos 8 9 commentaires précédents. Dre TARA LEIGH TOBER: Oui. 10 **Me EMILY HILL:** Alors, pour nous parler de cette explication 11 sociale et psychologique, et les... l'explication sociale et psychologique traite davantage 12 de la masculinité et Dr Bridges, à vous s'il vous plait. 13 DR TRISTAN BRIDGES: Oui. Il y a deux... une explication en 14 deux volets, pour expliquer pourquoi il y a bien plus de... de fusillades de masse aux 15 16 États-Unis. Dr Tober expliquait l'explication culturelle. On divise une question que l'on pose souvent, pourquoi est-ce que les hommes masculins, les hommes américains 17 commettent autant de... de fusillades de masse. On le divise en deux guestions. Ok. 18 Un : Pourquoi est-ce que c'est des hommes, à des taux beaucoup élevés que les 19 autres? Et pourquoi les hommes américains? Dr Tober expliquait pourquoi les hommes 20 américains nous... (inintelligible) les armes à feu qui était unique. À l'international, ce 21 22 n'est pas quelque chose à célébrer du tout. La première question c'est pourquoi les hommes en premier lieu et 23 24 pour fournir une explication, en ce qui en trait à cela, on se dépen... d'une (sic) ensemble de scolari... de travailleurs érudits, s'est fait des recherches sur la menace 25 masculine. Ce que cela nous démontre, c'est que la masculinité c'est un terme épineux. 26 27 C'est un... cela... on n'a pas toujours utilisé ces termes-là. C'est un phénomène plutôt

récent. Quand je demande aux élèves, dans une de mes classes, de le définir, ils ont

- de la difficulté à le définir. Des fusillades de masse sont difficiles à définir. Ainsi, la
- 2 masculinité est difficile à définir. On peut décrire des concepts épineux comme ceci, en
- matière de recherche sur les menaces à l'iden... à l'identité sociale. Donner un sens de
- 4 ce que ces recherches-là démontrent, les recherches sur l'identité sociale ont indiqué si
- 5 des gens ont indiqué si des gens ont des (inintelligible) qui les importent, pour
- 6 lesquelles ils sont (inintelligible)
- 7 L'identité du genre, l'identité raciale, l'identité en matière de
- 8 classes, l'identité en matière de sexualité, ils ont trouvé une façon que cette identité-là
- 9 soit menacée et savent que votre...que la tenue sur les (inintelligible) identité-là est plus
- douteuse, il y a une réaction en guise de modèle. Les gens ont tendance à réagir, de
- sur démontrer la seule identité. Sur démontrer qu'ils appartiennent à cette identité-là.
- Alors les recherches en matière de menaces à la masculinité (inintelligible) des
- expériences, les (inintelligible) on fait rentrer des hommes dans des... les laboratoires.
- On donne un test d'identité du genre, et d'autres ont donné des rétroactions. On
- 15 confirme leur genre.
- Ah! Vous avez testé dans le... le mi... dans l'étendue masculine.
- D'autres sont... on leur dit que... qu'ils infirment cela. Vous avez testé dans la gamme
- féminine, et là, on donne un temps de... de... de tâches où l'on doit intervenir.
- Alors ça indique quand on leur enlève leur masculinité et on les... on leur indique ce
- vers quoi ils tendent lorsque l'on leur enlève cela. C'était une façon qu'on a pu
- connecter la masculinité, la violence de façon expérimentale. On a pu montrer que les
- 22 hommes accèdent à la violence, lorsque l'on leur enlève la masculinité. Y a personne
- qui a fait ceci, y a... en matière de fusillade de masse, mais les études érudits ont
- 24 montré que... soutiennent davantage les énoncés de suprématie masculine, lorsque
- 25 l'on a menacé leur masculinité.
- 26 Ils sont plus aptes à soutenir des énoncés comme : je pense que
- les hommes sont, de façon inhérente, supérieurs aux... aux femmes. Alors une fois
- qu'on a menacé leur masculinité, et ils ont moins tendance à pouvoir identifier des

- formes de violence sexuelles. Et s'ils le font, ils ont plus tendance à blâmer les victimes.
- 2 On utilise cet ensemble-là de travaux érudits pour motiver notre compréhension, sur
- pour... pourquoi les hommes ont tendance à commettre des crimes. En fait, que c'est
- 4 des agissements genrés.
- La raison pour laquelle on voit les hommes commettre davantage
- 6 de... de... de fusillades de masse, c'est que les fusillades de masses perçues comme
- 7 étant masculins. Les... dans notre culture. Au niveau des... des... des expériences que
- 8 vous venez de décrire, on leur fait un test et on dit : Vous, vous êtes dans la norme
- 9 de... au niveau des masculins ou vous êtes en dessous de la normale. Mais y a pas
- une corrélation entre les réponses à les questions. C'est conçu dans l'expérience pour
- soutirer les gens de... de... de réactions qu'ils auront, qu'ils auront une voix que
- l'on pose ce défi-là. C'est le genre de recherche où l'on cherche à leurrer les
- participants. Les participants prennent un test qui sens... (inintelligible) mais on leur
- donne des rétroactions de façon au hasard.
- 15 Certains... on dit à certaines personnes : Ah! Vous êtes masculins,
- d'autres non. Vous êtes moins masculins. Mais c'est pas du tout fondé sur leurs
- 17 réponses.
- 18 **Me EMILY HILL:** Alors, vous nous avez parlé des réactions que
- vous percevez. Alors pouvez-vous nous parler des réactions lorsque l'on leur pose défi,
- 20 notamment en ce qui a trait aux fusils?
- 21 **Dr TRISTAN BRIDGES :** Oui. Il y a moins de recherches sur le
- mes... la masculinité et les armes à feu. On voudrait avoir davantage dans... quand
- vous avez présenté nos cy, le... l'article récent que nous avons publié avec Tara et
- 24 David Warner. Ils nous ont fourni un élément de travail universitaire qui suggère que
- c'est... c'est assez précoce que les armes à feu peuvent être utilisées comme...
- lorsqu'il y a menace à la masculinité. La plupart de ces recherches-là sont sur une base
- individuelle. On fait rentrer les hommes, individuels, dans des labos, on menace leur
- masculinité et là on compare leur comportement à des hommes on le... pour lesquels

28

on n'a pas menacé leur masculinité.

2 Une des choses qu'un sujet (inintelligible) c'est que si nous savons qu'y a des choses sont rattachées à la masculinité, notamment, on sait que le travail et 3 la profession, dans plusieurs cultures et sociales masculinité, une capacité de fournir 4 pour soi-même, du point de vue économique est de gagner le pain pour la famille, pour 5 une famille. Si l'on sait que cela est rattaché à notre compréhension de ce... ce que 6 c'est d'être masculin, et tout d'un coup, les circonstances sont co... sont telles que c'est 7 plus difficile d'accomplir cela. C'est plus difficile de fournir un gagne-pain, c'est peut-8 9 être... c'est peut-être le cas pour les gens qui sont affectés de (inintelligible) de façon disproportionnée, qui sont des hommes qui chercheraient à agir en matière de 10 masculinité autrement, s'ils sentent que leurs capacités de... de... d'être le gagne-11 pain est plus difficiles, ils pourraient peut-être chercher d'autres façons de démontrer la 12 masculinité et lorsqu'on a... lorsque les travaux érudits suggèrent qu'une telle transition 13 a eu lieu dans les États-Unis. 14 Comme le fait de fournir un gagne-pain est plus difficile pour les 15 16 hommes aux États-Unis. Souvent il y a deux gagne-pains dans les... dans un foyer. Il a récession, et lorsque les hommes sont moins... ont moins tendance à pouvoir agir 17 comme gagne-pain, ils se... les recherches aux États-Unis, ca signifie que les hommes 18 ont moins tendance à se... se... à se... se... se... aller vers le fait d'être gagne-19 pain. C'est... ils ont plusieurs tendances à ce pointer vers l'élément protecteur. Alors 20 pour la violence (inintelligible) rapport est une ressource masculine sur lesquelles vont 21 22 dépendre... les hommes sont plus susceptibles de... de dépendre lorsque leur masculinité est remise en cause. 23 24 Me EMILY HILL: Pouvez-vous nous en parler davantage de cela dans votre recherche? 25 **Dr TRISTAN BRIDGES :** C'est une conclusion qui a été tirée dans 26

les femmes... lorsqu'on remet en cause la masculinité des hommes et des garçons, des

plusieurs différentes études, en incluant différentes méthodes. Lorsque les hommes et

- réactions dont on voit le modèle, c'est de se... d'avoir recours à la violence. Alors là,
- James (inintelligible) Schmit a fait des études sur la masculinité des adolescents et c'est
- 3 lui qui a créé le terme de défier la masculinité. Lorsque quelqu'un sent que leur
- 4 réclamation à la masculinité a été remise en cause en quelque sorte, que font-ils?
- James (inintelligible) Schmit a également créé le terme *Les*
- 6 ressources de masculinité. Lorsqu'il a défié la masculinité, dit-il, on accède à des
- 7 ressources liées à la masculinité. Lorsque quelqu'un cherche à... que faire en ce qui
- 8 a... réaction à la remise en cause. On peut voir à ce que la masculinité, est-ce qu'on fait
- 9 lorsque la masculinité est remise en cause. Et les travaux érudits présentent
- différentes... différents ingrédients en matière de ressources en matière de masculinité.
- Et la violence est un volet clé qui existe dans plusieurs différentes sociétés.
- Me EMILY HILL: Alors, vous avez parlé de deux aspects clé.
- (Inintelligible) réponse à pourquoi voit-on tellement de fusillades de masses commises
- par des hommes américains? Un des aspects, c'était une explication culturelle et une
- autre explication, c'est une explication sociale et psychologique. Est-ce qu'il y a autre
- chose à expliquer au niveau de ces idées ou les liens entre les deux, que... pour
- lesquels je n'ai pas déjà posé une question?
- Dre TARA LEIGH TOBER : Oui, si on re... met ensemble les deux
- volets, docteur Bridges a parlé de recherches individuelles, comment est-ce que les
- 20 hommes individuels réagissent à des menaces à leur masculinité, des... des... et des...
- et des changements à la culture des armes à feu est très élargie. Parce qu'on combine
- les deux facteurs, on doit parler des luttes que les hommes blancs, notamment,
- perçoivent ou vivent, notamment aux États-Unis, qu'on peut penser aux pertes
- 24 économiques... au déclin économique et en général, la récession de, par exemple
- 25 2008, qui a eu des répercussions disproportionnelles sur les emplois. Et donc, cette
- idée que les hommes ne sont pas en mesure de... de... d'assumer ce rôle de
- 27 protecteur, et de fournisseur de biens, qui fait que... et donc, si on parle de ce genre
- d'idées, et donc, je pense que pas mal d'érudits vont dire que ça n'a jamais existé.

1	Mais la perception de du temps où l'homme était le protecteur de
2	la famille, qu'il assumait la responsabilité de de de la famille. Et donc, lorsqu'on voit
3	une baisse de de de travail ou de donc, il y a des menaces. La menace de la
4	masculinité c'est comment répondre, comment réagir au plan culturel. Donc, ce que je
5	dirais que, selon ce que nous disons, nous argumentons, c'est l'une des raisons qui
6	expliquent pourquoi les Américains agissent de telle sorte.
7	Me EMILY HILL: Je pense que vous êtes en train de dire, pour
8	répondre à cette question sur pourquoi les hommes américains commettent, je veux
9	dire qu'est-ce qui explique l'importance du taux de masculinité ou d'hommes américains
10	qui qui agissent comme ça, si j'ai bien compris, c'est ça?
11	Dr TRISTAN BRIDGES: Oui, c'est ça, c'est bien cela.
12	Me EMILY HILL: Pour toutes autres conclusions que vous avez,
13	c'est-à-dire des recherches que vous avez effectuées, y a-t-il quelque chose que vous
14	voudriez que nous comprenions aussi, en plus, en termes de conclusion sur la base de
15	ce que vous avez fait lors de vos recherches?
16	Dr TRISTAN BRIDGES: Vous savez, on parlait justement de cela
17	il y a quelques jours, je pense que la culture est un terme qui en fait, est assez flou.
18	Mais lorsqu'on voit, de par le passé, les dilemmes du passé, par exemple le point sur
19	lequel on est d'accord, par exemple que le tabac est toxique pour tout le monde, on
20	va on n'avait pas besoin de de changer ou de d'apporter des changements pour ce
21	qui est de la vente des cigarettes. Mais, on a plutôt travaillé sur le changement de la
22	mortalité, de la culture vis-à-vis de du tabac.
23	Donc, la culture du tabac, je pense que c'est quelque chose, c'est
24	un précédent, justement. Ça peut nous servir pour un précédent pour des choses
25	comme ça. Parce que la culture change, elle est en évolution jusqu'à ce que l'on soit
26	d'accord qu'il y a une compréhension d'une certaines cultures en premier lieu.
27	Me EMILY HILL: Donc, je me demande, si vous pouvez – mais si
28	vous ne pouvez pas, c'est pas grave –, qu'est-ce qu'il en est de différents autres

1	contextes dans	différents pa	ivs par rapport	aux fusillades	de masse, que	lle est son

- 2 importance dans vos recherches, si aussi il y a lieu de faire des recommandations par
- 3 rapport à cela, par rapport à notre contexte.
- 4 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Je pense qu'une chose très importante,
- 5 c'est d'arriver avec des définitions clairement élaborées par rapport à cette violence de
- 6 masse, c'est quoi la violence de masse, c'est quoi une fusillade de masse et de garder
- 7 l'œil sur ça, d'assurer une traçabilité. Par exemple, pour les États-Unis, il y a pas mal...
- 8 comme à l'instar de tout autre pays, lorsqu'il est question de savoir par rapport à la
- 9 fréquence de ces incidents et c'est très important justement pour ajuster cela ou
- apporter des solutions et considérer ça comme un problème social.
- Dr TRISTAN BRIDGES: Aussi, le rôle qui doit être assumé par pas
- mal d'experts qui vont tous vous dire qu'on ne sait pas combien de ces incidents
- arrivent aux États-Unis, on ne sait pas c'est quoi le nombre de ces incidents aux États-
- Unis, et donc, la première étape déjà consiste à arriver avec une définition. Par
- exemple, au Canada, OK, on va se dire, OK, essayons de recueillir toutes les
- statistiques qui sont disponibles de façon transparente de sorte à ce qu'on puisse
- considérer c'est quoi la fréquence de ces incidents.
- Donc, je dirais encore une fois que le premier pas serait une
- définition claire et de recueillir toutes les informations y afférentes.
- 20 **Me EMILY HILL:** Donc, nous avons... donc, selon vos
- recommandations, on est censé avoir un ensemble de bases de données et la
- compréhension de signification culturelle au sujet de la masculinité, du port d'arme, des
- armes à feu aussi, donc ces aspects psychologiques qu'il y a lieu de considérer lorsqu'il
- est question aussi des données qui sont disponibles, qui sont à disposition ici au
- 25 Canada pour répondre à toutes les enquêtes.
- Dr TRISTAN BRIDGES: Oui, je pense que le plus important, c'est
- de recueillir le maximum d'informations possible dans le cas d'incidents pareils, par
- exemple recueillir quels types d'armes ont été utilisés, le nombre d'armes qui ont été

_	(11. /	, ,	1 1'	/ D P	1 12	131 1 1
1	LITILISAAS	ALL'AST-CA (	ALIA LA TIPALIP 2	ı essayé d'expliquer	' All de dire har ce	adente d'incident
_	utiliocco,	qu col-cc v		i Coody C a Capilyaci	ou uc unc par oc	, goine a molacit,

- 2 aussi faire attention au sexe. Vous savez, il y a beaucoup de données à recueillir, c'est
- l'une de ces questions qui ont parfois l'air stupides parfois là, il y a des points qui ont
- 4 l'air stupides et au sujet desquels nous n'avons pas de données, mais dans la base de
- 5 données par exemple, on ne sait pas... par exemple, pour savoir le nombre de
- 6 personnes décédées à cause de la COVID-19, c'est incroyable de par le monde, et
- 7 demander par exemple le nombre de victimes de fusillades de masse, si on pose cette
- guestion par rapport aux États-Unis, on n'a pas le nombre, il est inconnu. On doit se
- 9 mettre d'accord qu'on a besoin justement d'avoir cette information.
- Me EMILY HILL: Merci. Vous avez répondu à toutes mes questions, sauf si vous avez quelque chose que vous voulez ajouter, vous n'avez pas
- eu l'occasion justement d'en parler. Donc, ce qu'on va faire maintenant, on va prendre
- une pause et je vais laisser les conseillers présents ici dans la salle à vous poser des
- 14 questions par la suite.
- 15 COMMISSAIRE MacDONALD: Oui. C'est le commissaire
- 16 MacDonald. Je ne sais pas si vous avez l'avantage de... vous pouvez me voir
- maintenant. Merci beaucoup, Docteure Tober, Docteur Bridges.
- Donc, nous allons prendre une pause de 20 minutes. Ensuite, on
- va laisser nos conseillers rencontrer les participants voir s'ils ont des questions pour
- vous. Alors, nous vous remercions beaucoup pour votre contribution qui est très
- importante, pour toutes vos interventions. Et donc, on reprendra dans 20 minutes pour
- voir si nous avons des questions pour vous. Merci. Si vous avez besoin de plus de
- temps, juste nous laisser savoir.
- 24 GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Merci. Les procédures
- sont en pause maintenant. Nous allons reprendre dans 20 minutes.
- 26 --- L'audience est en pause à 10 h 58
- 27 --- L'audience est reprise à 11 h 32
- 28 GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Les procédures

masculinité.

27

28

1	reprennent.
2	COMMISSAIRE MacDONALD: Maitre Hill.
3	Me EMILY HILL: Merci, Monsieur et Mesdames les Commissaires.
4	Il y avait deux seules questions pendant la pause. Je vais poser les
5	questions aux témoins, et là, Maitre Stephens va poser des questions.
6	Alors, merci d'être revenus, les docteurs Tober et Bridges.
7	Quelques questions de suivi.
8	Tout d'abord, lorsque vous avez discuté la culture des armes à feu,
9	il me semble que vous avez établi une distinction entre le sens qu'on pourrait attribuer
10	aux armes d'épaule comparée aux armes de poing. OK. Tout d'abord, est-ce que j'ai
11	raison? Existe-t-il des recherches ou vous pouvez faire des commentaires sur s'il y a eu
12	des recherches pour considérer l'impact des armes d'assaut comme type d'armes à feu
13	au niveau de leur signification culturelle ou en ce qui a trait au défi à la masculinité?
14	Dre TARA LEIGH TOBER: Oui. Il est intéressant, dans notre pays
15	en tout cas, les gens font se disputent au niveau même de l'étiquette de c'est quoi au
16	juste une arme d'assaut. Dans le cas de Sandy Hook, les familles des victimes ont pu
17	en fait, ils ont réussi à poursuivre le fabricant d'armes de la carabine qui a été utilisée
18	dans le cadre de Sandy Hook, et une des raisons qu'ils ont réussi à poursuivre
19	l'entreprise, c'est qu'ils n'ont pas appelé ça la culture des armes à feu, mais c'était en
20	matière de la promotion, la publicité.
21	À environ le même temps où il y a où la fusillade de masse de
22	Sandy Hook a eu lieu, il y avait des annonces pour la carabine AR-15 avec une image
23	du fusil. Tout ce que l'agence disait : « Imaginez-vous que votre carte de masculinité
24	est remise! » La notion, c'était que cela promulguait un type de culture autour de ce
25	genre de fusil, pas en train de préconiser que cette arme à feu, c'était une arme qui
26	en fait, on préconisait que c'était une arme qu'on pouvait utiliser pour renforcer sa

J'ignore s'il y a des recherches au niveau du sens d'armes d'assaut

- comparé aux armes de poing, c'est intéressant dans plusieurs états, il y a beaucoup
- 2 plus de restrictions sur les achats d'armes de poing comparé à ce qu'on qualifie
- d'armes d'assaut parce que les armes de poing pour les tueries non pas en masse,
- 4 mais des homicides typiques, on utilise souvent les armes de poing.
- 5 Avez-vous quelque chose à ajouter, Docteur Bridges?
- 6 **Dr TRISTAN BRIDGES:** C'est difficile de le faire sur une base
- 7 individuelle. On en a parlé plus tôt, on disait... on a parlé au niveau de la culture. Les
- 8 érudits en matière de culture sur les armes à feu, une plus grande proportion des
- 9 propriétaires d'armes à feu au Canada sont des propriétaires d'armes d'épaule
- comparé aux chiffres aux États-Unis. Cela indique qu'il y a peut-être différents sens. Il y
- a des preuves qui indiquent que les armes d'assaut ont un différent sens. Docteure
- Tober a soulevé la notion des publicités pour les armes d'assaut, mais le fusil AR-15 a
- été fabriqué en raison d'un intérêt dans les armes d'assaut, mais une arme d'assaut
- très particulière. Les consommateurs et l'intérêt chez les acheteurs d'armes à feu de
- 15 l'AK-45 [sic] et les armes de style AR ont été fabriquées en raison de l'intérêt des
- 16 consommateurs dans cette arme très dangereuse, et cela date probablement des films
- comme Rambo où est-ce qu'on voit le grand type en train de porter le fusil. Alors, c'est
- un sens qui est énormément genré, ça a des connotations archimasculines,
- 19 archimachos.
- Me EMILY HILL: Alors, deuxième quelque chose, c'est pour vous,
- Docteur Bridges, ça renchérit sur une de vos suggestions. Quand on cherche à faire de
- la collecte de données sur le plan des pertes massives, qu'on devrait rassembler autant
- de données que possible. Vous avez donné des exemples du genre de choses qu'on
- voudrait compter. Est-ce que vous incluriez dans cet ensemble de données des
- renseignements au sujet du montant de munitions dont un auteur avait... auquel il avait
- 26 accès ou à ses réserves?
- 27 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Oui, absolument. On devrait collectionner
- autant de renseignements sur les accès aux armes et aux munitions. Le premier

1	ministre du Japon l'ancien premier ministre du Japon a été assassiné
2	malheureusement récemment. Au Japon, les gens se sont demandé comment est-ce
3	qu'il a pu posséder un fusil pour y faire, alors c'est une question intéressante du point
4	de vue américain. On ne commence jamais par là aux États-Unis. Alors, les
5	questions on pose des questions sur l'origine des munitions, de l'arme, ça pourrait
6	nous prendre une autre heure si on rentre toutes les variables qui pourraient être
7	collectionnées, mais vous devriez songer aux données qu'on peut rassembler de façon
8	fiable pour tous les incidents.
9	Me EMILY HILL: Voilà mes questions.
10	Maitre Stephens a des questions.
11	Si vous le savez, d'habitude on demande aux avocats de se
12	présenter et de présenter les clients que vous représentez.
13	COMMISSAIRE MacDONALD: Bonjour, Maitre Stephens.
14	CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MEGAN STEPHENS:
15	Me MEGAN STEPHENS: Bonjour. Merci, Monsieur et Mesdames
16	les Commissaires. Je m'appelle Megan Stephens et je suis l'avocate pour une coalition
17	d'organisations qui participent à cette enquête, notamment les abris pour femmes au
18	Canada, l'Association des maisons de transition de Nouvelle-Écosse et l'Institut Be the
19	Peace.
20	J'ai quelques questions qui en vertu de votre travail que j'ai lu et
21	les questions posées par les avocats de la Commission. Ça m'a paru intéressant de…
22	vous avez parlé de l'importance de comment on définit les fusillades de masse. Dans
23	votre travail et dans votre témoignage ce matin, vous avez parlé de la violence
24	conjugale où la violence est souvent exclue de ces définitions-là. Pourquoi pensez-vous
25	que c'est le cas et quels sont les obstacles qui ont été instaurés pour empêcher
26	l'inclusion des données liées à la violence conjugale?
27	Dr TRISTAN BRIDGES: Oui, merci bien de votre question et merci
28	de votre participation à ces instances.

Aux États-Unis, il y a un rapport qui a été publié que nous citons 1 dans une note de bas de page dans notre rapport du service de police de la ville de 2 New York où ils font une recommandation que la violence familiale et la violence 3 familiale ne devraient pas être comprises en plus de la violence de gang et c'est la 4 raison que l'on cite le plus souvent pour exclure certaines données. 5 Docteur Tober et moi-même, nous soupçonnons qu'il y a, bon, 6 qu'on soupçonne que les évènements publics ont un... sentent différemment. Alors, 7 une de nos raisons d'être pour inclure la violence familiale dans nos définitions des 8 fusillades de masse, en fait, nous ne savons pas la différence parce que nous n'avons 9 jamais posé la question. Et un autre élément touche les médias, ils ont un énorme rôle 10 pour définir les médias, et, en fait, le terme même est créé... a été créé par les médias, 11 et là, les érudits se sont dit « bon, est-ce qu'on pourrait étudier cela? » Bon, mais il me 12 semble que c'est malheureux. 13 L'autre chose que je dirais... j'ai perdu un peu le fil là, désolé. Une 14 des raisons pour les écarter, il me semble que ce que l'on présume ce à quoi ressemble 15 16 une fusillade de masse, ça ressemble à ce qu'on appelle une fusillade de masse aléatoire. C'est des évènements qui sont très difficiles à définir finalement. Alors, c'est 17 quoi, au hasard? Alors, une des raisons que l'on cherche à définir cela, c'est, bon, c'est 18 les personnes qui sont blessées n'ont aucune relation à l'auteur. Voilà, c'est une des 19 façons. On pourrait dire que c'est un peu plus au hasard que s'il y avait une relation 20 avec l'auteur ou si l'incident a lieu où l'auteur ne semble pas avoir une connexion forte. 21 22 Peut-être que c'est un indicateur que c'est plus au... davantage au hasard. Alors, c'est une des raisons pourquoi la violence familiale a été écartée de la définition. 23 24 Dre TARA LEIGH TOBER: Oui, je suis d'accord. Il semblerait que nous traitons... abordons la violence familiale et la violence de gang, c'est quelque 25 chose qui se passe ailleurs et ça ne touche pas moi-même ou des gens, ce n'est pas... 26 27 certainement pas vrai. On voit des cas, notamment dans ce cas, et dans plusieurs de nos cas où ce n'est pas du tout vrai. On voit une frontière floue entre les différents 28

1	types.
2	Me MEGAN STEPHENS: Alors, est-ce que je peux juste
3	j'aimerais confirmer. Vous avez parlé d'une de vos recommandations comme quoi on
4	devrait adopter une définition partagée des fusillades de masse ou des pertes
5	massives. Est-ce que j'ai bien compris que ça serait censé être adopter une définition
6	plus compréhensive qui inclurait la violence conjugale et la violence familiale?
7	Dr TRISTAN BRIDGES: Oui, c'est correct.
8	Me MEGAN STEPHENS: Et dans la même foulée des idées pour
9	rentrer dans le détail de vos données, au début de votre témoignage, vous avez fait
10	référence à la figure 5, à la fréquence des incidents de tireurs actifs aux États-Unis
11	depuis 20 ans, et ce tableau-là montre une augmentation progressive depuis 20 ans.
12	D'après ce que j'ai compris, cela a été défini par le FBI et cela comprenait les incidents
13	publics où quelqu'un se présente avec l'intention de tuer un grand nombre de gens. Est-
14	ce que cela pourrait inclure des incidents dans des familles, disons si quelqu'un s'était
15	rendu quelque part pour tuer tous les membres de leur famille ou quelque chose
16	comme ça ou serait-ce uniquement des incidents publics?
17	Dr TRISTAN BRIDGES: Non, ce ne sont que des incidents publics.
18	Alors, en ce qui a ce qui est rattaché à la violence familiale dans la figure, les
19	incidents auraient pu être déclenchés comme une violence familiale, mais on ne les a
20	pas classifiés comme des incidents de tireur actif à moins qu'il le tireur se rende à un
21	milieu classifié comme public dans l'intention de tuer davantage de gens.
22	Me MEGAN STEPHENS: Alors, ce serait obscurci, pas aucune
23	façon de savoir si cela avait été commencé par un incident de violence familiale.
24	Dr TRISTAN BRIDGES: Il y a une façon de savoir, mais c'est pas
25	indiqué dans la figure.
26	Me MEGAN STEPHENS: Avez-vous fait des recherches à ce
27	sujet? Avez-vous pourriez-vous nous parler de quel nombre des incidents de tireur
28	actif ont été déclenchés par un acte de violence familiale?

1	Dr TRISTAN BRIDGES: Nous n'avons pas fait de recherches à cet
2	égard, mais rattaché à votre question, nous avons reçu plusieurs questions de la part
3	de journalistes pendant la COVID-19 où les gens bon, le confinement, il y a
4	confinement généralisé, est-ce que les fusillades de masse n'y seront plus? Mais dans
5	nos bases de données, on a vu que les fusillades de masse ont changé de place, on a
6	vu une plus grande part d'incidents de fusillade qui impliquaient la violence familiale.
7	Alors, il s'agit d'incidents qui, selon la définition, cela aurait pu ressembler, sinon à notre
8	définition, on aurait pu faire l'argument que les fusillades de masse ont été en déclin,
9	mais si on incluait la violence familiale, on aurait pu démontrer que ce n'est pas le cas.
10	Me MEGAN STEPHENS: C'est intéressant. Ça mène à ma
11	prochaine question pour vous deux. Je veux vous poser quelques questions sur votre
12	recherche sur les remises en cause à la masculinité, les menaces à la masculinité. Est-
13	ce qu'il y a eu des recherches qui étudient la relation entre les dernières deux années
14	de vie pendant la pandémie et si cela a été vécu comme une menace à la masculinité,
15	une remise à la masculinité en cause de la masculinité?
16	Dr TRISTAN BRIDGES: Ça, c'est très difficile. Désolé que
17	j'intervienne. Je suis l'éditeur d'un journal sur la masculinité, alors ça s peut que ça
18	relève davantage de mes compétences, mais veuillez m'interrompre, Docteure Tober, si
19	vous voulez intervenir.
20	Il y a beaucoup de recherches sur la masculinité pendant la
21	pandémie, mais la difficulté de faire de la recherche pendant la pandémie où on
22	demandait aux gens de faire des choses, c'est que les gens étaient très occupés
23	pendant la pandémie et de leur demander quelque chose de supplémentaire posait
24	beaucoup de défis; c'était plus facile de mener des recherches où les gens ont laissé
25	des données qu'on puisse examiner sans avoir à leur demander autre chose. La plupart
26	des recherches sur les remises en cause de la masculinité demandent quelque chose
27	supplémentaire des participants. Alors, je ne suis pas sûr s'il y a des recherches qui
28	posaient des questions sur si les hommes percevaient la pandémie comme une remise

- en cause de la masculinité, mais on a fait beaucoup de recherches sur le port du
- 2 masque et sa relation avec le genre. À Johns Hopkins et d'autres érudits ont posé des
- questions à des gens de 67 différents pays à travers le monde où les gens
- demandaient pendant la pandémie « À quel point avez-vous peur de la pandémie? Et à
- 5 quel point est-ce que vous vous sentez avoir le contrôle sur votre destin? Combien
- 6 souvent mangez-vous... vous lavez-vous les mains? Est-ce que vous êtes en mesure
- 7 de rester en sécurité? » Dans la plupart des pays, les hommes ont exprimé moins de
- peur que les femmes. Cela est rattaché « Je n'ai pas peur de cela », les femmes
- 9 avaient davantage peur et les hommes soutenaient se sentir davantage avoir le
- contrôle. Les recherches suggéraient que les hommes dans les États-Unis et les autres
- pays dans lesquels je suis familier avaient moins tendance à suivre les protocoles de la
- santé publique que les femmes.
- Me MEGAN STEPHENS : Vous avez mentionné qu'il y avait peut-
- être une transition au niveau des fusillades de masse pendant la pandémie qui se
- passaient davantage dans les foyers, dans des milieux familials (sic). Pouvez-vous jeter
- une lumière sur ce que vos recherches ont démontré à cet égard?
- Dr TRISTAN BRIDGES: Probablement pas. Ce sont encore des
- données que nous traitons en ce moment, mais nous savons qu'il y a un plus grand
- 19 nombre d'incidents pendant la pandémie qui impliquent la violence familiale sous une
- 20 forme ou une autre. Ça sera très difficile en fonction des données de dire pourquoi je
- 21 peux faire des suggestions de possibilités, mais c'est très difficile d'arriver à des
- conclusions, de tirer des conclusions. Mais nous savons qu'il y a davantage d'incidents
- 23 liés à la violence familiale.
  - Me MEGAN STEPHENS : Est-ce que la docteure Tober voulait
- 25 ajouter quelque chose?

- Dr TARA LEIGH TOBER : Merci. C'est intéressant parce que je
- pense d'emblée, au début de la pandémie, on pensait peut-être pouvoir... on pouvait
- s'en tenir qu'on pouvait apprendre, arriver à tenir compte des incidents il y a juste

- nous deux et parfois, il y a un étudiant de deuxième ou troisième cycle qui nous aide
- 2 parfois et on pensait qu'on pourrait voir un déclin et là, on pourra continuer d'élaborer la
- base de données et se rattraper. C'est de plus en plus difficile de juste tenir compte des
- 4 cas et d'intégrer des données. Alors, nous accusons un certain retard en matière des
- 5 données liées à la pandémie.
- 6 **Me MEGAN STEPHENS**: Pour faire un peu de suivi des remises
- 7 en cause de la masculinité et les liens entre cela et les fusillades de masse, avez-vous
- 8 fait des recherches ou des notions quant à pourquoi il semblerait qu'il y a moins
- 9 d'hommes et de garçons noirs qui sont des tireurs de masse que des hommes et des
- 10 garçons blancs? Parce qu'il semblerait, étant donné qu'ils sont tout autant impliqués,
- remis en cause par la masculinité...
- Dr TARA LEIGH TOBER : Peut-être que dans le travail, on fait
- référence à la perception d'une perte de privilège, la perception de ne pas pouvoir
- subvenir aux besoins d'une famille avec un seul revenu. On parle du temps passé, les
- hommes se sentent... la façon dont ils ont à devoir protéger leur famille, subvenir à
- leurs besoins. On parle... en fait, on parle de cette menace de masculinité qui implique
- pas mal de perte de privilèges et donc, ce qui explique le grand nombre d'hommes
- blancs qui commettent ça. Peut-être que le docteur Bridges va répondre à ça aussi.
- 19 **Dr TRISTAN BRIDGES**: Oui parce qu'on parle de la violence et
- de port d'armes, on ne voit pas la même divergence ou disparité lorsqu'il est question,
- par exemple, d'hommes blancs. Donc, si on considère la population américaine en
- termes d'hommes et qu'on parle de proportion d'hommes noirs aux États-Unis, il
- semble qu'il y a différents types de crimes; par exemple, les tireurs dans les écoles sont
- en majorité des Blancs et l'incidence qui implique le plus de victimes sont plus
- probables à être commises par des hommes blancs aussi.
- 26 Il est dur d'expliquer les raisons, mais comme le docteur Tober l'a
- dit, l'une des raisons qui nous permet... c'est-à-dire, qu'on peut argumenter, les
- privilèges restent un point important. Il y a 20 ou 30 ans, on parlait de privilèges comme

étant invisibles et la façon dont ça fonctionnait; en effet, c'est que le moins visible, ils le

sont pour ceux qui ne le voient pas. On peut donner un exemple : il y a un article dont le

titre est « La liste de vérification des privilèges blancs »; ce sont les privilèges dont on

est au courant. L'un d'entre eux, c'est la couleur de la peau et 20 ou 30 ans après, on

ne parle plus de privilège, on se dit : quelqu'un qui possède ça, il est au courant de cela

et aussi de l'inégalité des systèmes.

Mais je pense qu'actuellement, comprendre les privilèges... il y a eu un changement par rapport à cette compréhension; les choses ont changé depuis il y 20 ans, les choses ont changé. Mais il y a eu un grand changement par rapport aux inégalités, mais aussi en particulier par rapport à l'expérience de ces inégalités. Donc, il y a eu un grand changement en termes de privilèges, d'expérience pour les hommes blancs et donc, c'est probablement... l'une des réactions à ce changement est relié avec les fusillades de masse.

Me MEGAN STEPHENS: D'accord, merci. Donc, juste quelques autres questions. Lorsqu'on voit les recherches qui ont, justement, mis en vedette la relation qu'il y a entre les hommes blancs et les fusillades de masse, on parle de la culture, on peut savoir que ça commence dès le jeune âge. Avez-vous déjà effectué des recherches dans ce genre, justement, pour en arriver à des bases de données à ce sujet-là?

à ce sujet. Je pense que la socialisation est l'une des choses qui... si on peut juste éduquer, justement, les enfants ou les garçons au sujet de la masculinité, mais la socialisation est juste quelque chose de plus complexe parce qu'il est question de menaces de vie d'abord. Mais ce que nous ne savons pas, parce qu'on ne sait pas à quoi ça ressemble – si par exemple, si la socialisation des garçons, par exemple vis-àvis des armes, est différente. On ne sait pas, on n'a pas d'idée comment ça va être ou comment c'est.

Donc, j'essaie d'arriver à une façon de réfléchir justement pour

28

1	signifier cela, pour arriver à une conclusion, mais à ma connaissance, il n'y a pas de
2	recherches qui vont justement expliquer qu'un certain type de socialisation va donner
3	des résultats à certains évènements. Donc, c'est clair que différentes socialisations
4	vont mener à différentes conclusions.
5	Me MEGAN STEPHENS : Un autre détail : savez-vous s'il y a des
6	recherches qui ont été effectuées par rapport à l'émergence de la masculinité – que ce
7	soit dans les écoles ou par les positions dans les réseaux sociaux, des choses du
8	genre?
9	Dr TRISTAN BRIDGES : Il y a beaucoup de programmes similaires
10	qui existent et l'efficience ce n'est pas le même vous savez, ce n'est pas la même
11	programmation qui existe partout dans le monde pour les garçons, mais nous savons
12	que parler de genre ou de sexe a son importance, par exemple à la compréhension de
13	ce que c'est que le genre. Bien sûr, pour parler du parcours de vie, surtout avec les
14	garçons, pour parler des émotions – un exemple que je peux vous donner aussi aux
15	États-Unis, nous avons beaucoup de conversations au sujet de la violence sexuelle, du
16	consentement, de la sexualité dans les milieux scolaires. Et aussi, aux États-Unis, on
17	devrait commencer à avoir des conversations significatives pour savoir qu'est-ce que ça
18	signifie lorsque quelqu'un vous dit non, qu'est-ce que ça peut faire? Comment vous
19	ressentez vous? Quelles sont vos émotions lorsqu'on vous dit non?
20	Donc, je pense que le manque, il est là par rapport aux garçons
21	comparé aux filles et je pense que parce que je pense qu'on leur donne moins, de
22	façon systémique.
23	Me MEGAN STEPHENS : Merci! C'était là mes questions. Merci de
24	votre temps!
25	COMMISSAIRE MacDONALD : Merci, Madame Stephens. Avez-
26	vous des questions, Commissaire Fitch?
27	COMMISSAIRE FITCH : Non, merci – toutes mes questions ont été

répondues, merci beaucoup pour votre expertise, c'est très apprécié.

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

**COMMISSAIRE STANTON**: Merci! Juste une question par rapport au tableau de la fréquence des tireurs actifs aux États-Unis que vous avez sur la page 12 de votre rapport. Je voudrais juste savoir si les recherches considèrent cela comme... à côté ou par rapport aux indicateurs économiques et leurs répercussions en termes de qualité, je veux dire par rapport aux conditions sociales aussi qui ont lieu... c'est-à-dire qui sont parallèles aux données recueillies ici, par rapport à ces rechercheslà? Parce que votre théorie par rapport à la culture ou à la signification qui est décrite implique le fait qu'il n'y a pas juste des facteurs économiques. Donc, y aurait-il d'autres facteurs qui sont compris dans les données que vous nous avez exposées aujourd'hui? **Dr TRISTAN BRIDGES**: Je pense que ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est que ces recherches sont toujours en cours. Depuis la publication de ce rapport, il y a eu beaucoup d'intérêt par rapport au niveau de variations, de variétés. Donc, par exemple, au sujet de la fréquence des fusillades de masse, il y a eu un changement, justement. On essaie de répondre à ces questions; aux États-Unis, nous avons ces idées des recherches qui portent sur l'éducation sexuelle. Vous savez, l'éducation sexuelle, on donne différentes informations aux jeunes à travers tous les États-Unis, donc on peut utiliser cela et on peut se poser des guestions quel genre de résultat nous allons avoir si on compare le Mississippi au Texas – on peut faire des choses similaires, maintenant par rapport aux recherches de fusillades de masse. Donc, ça peut être le cas, justement, si on veut... si jamais l'accès aux armes devient de plus en plus facile, ce qui permet ou ce qui implique ou ce qui cause des fusillades de masse aux États-Unis et donc, par rapport à la culture de port d'arme au niveau de l'État, étatique, s'il est question... par exemple, au sujet de la culture de port d'armes en Californie. Donc, la façon de mesurer cela est toujours en cours – on essaie de réfléchir à cela, c'est plus facile d'en parler que lorsqu'on essaie de se dire : d'accord, mais si vous me donnez 10 indicateurs différents de la culture de port d'arme, par rapport à la culture à travers tous les États-Unis, qu'est-ce que ça va être? Et donc, c'est en cours.

1	COMMINISSAIRE STANTON. Docteur Tober, a vous.
2	Dre TARA LEIGH TOBER: Oui, par rapport aux indicateurs
3	économiques, il y a beaucoup de recherche, bien sûr, qui mettent qui mettent la
4	lumière sur la relation qu'il y a entre ces incidents et la pauvreté et avec toutes les
5	données que nous analysons qui ont rapport avec les fusillades de masse, il faut voir si
6	ce genre de lien va être différent – par exemple, les violences dans les écoles publiques
7	ou qui ont des relations avec s'il y a des liens avec le chômage, avec la pauvreté,
8	avec la population.
9	COMMISSAIRE STANTON : Merci beaucoup.
10	COMMISSAIRE MacDONALD : Merci. Justement, je vais
11	considérer cela ou j'ai vu ça sur des notes de bas de page – je pense que ça prend
12	beaucoup de courage pour effectuer la recherche que vous faites, toutes les recherches
13	que vous effectuez. Je vous remercie beaucoup de vous être réveillé aussi tôt pour
14	pouvoir justement intervenir aujourd'hui avec nous et aussi pour le courage que vous
15	avez pour effectuer des recherches pareilles.
16	Merci, docteur Tober, merci docteur Bridges – tout d'abord, pour
17	votre excellent rapport et pour la grande valeur ajoutée à ce rapport dont vous nous
18	avez fait part aujourd'hui. Nous sommes engagés dans un travail nous faisons un
19	travail très difficile et votre intervention avec nous ici au Canada est très, très appréciée
20	et nous faisons de notre mieux, nous apprécions énormément votre intervention. Et
21	j'espère aussi que vous avez apprécié votre intervention, votre aide vis-à-vis de nous,
22	en particulier parce que vous êtes à partir de la Californie, où vous êtes intervenus à
23	des heures très tôt dans la journée. C'est très, très apprécié, merci beaucoup.
24	Dr TRISTAN BRIDGES : Merci.
25	COMMISSAIRE MacDONALD : Donc, je comprends maintenant
26	que nous sommes prêts à présenter le document de base? Donc, ça va nous prendre
27	quelques minutes, là, pour pouvoir justement préparer on va rester ici.
28	COMMISSAIRE MacDONALD : Merci beaucoup, Dorothy.

28

## --- INTRODUCTION DE DOCUMENT FONDAMENTAUX – LA VIOLENCE AU SEIN 1 2 DE LA FAMILLE D'ORIGINE DE L'AUTEUR : --- PRÉSENTATION PAR Me LAURA SNOWDON : 3 Me LAURA SNOWDON: Bonjour tout le monde. Mon nom est 4 Laura Snowdon et je suis conseillère de la Commission. Aujourd'hui, je vais vous 5 présenter le document de base dont le titre est La violence au sein de la famille 6 7 d'origine de l'auteur. 8 Je vous demande, Madame la registraire, de marquer ce document 9 de base comme une pièce à conviction. GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: C'est la pièce 3334 et 10 c'est COM0059739. 11 --- PIÈCE No 3334 12 (COMM0059379) Document Fondamentaux intitulé 13 "Violence in the Perpetrator's Family of Origin" plus related 14 15 source materials 16 **Me LAURA SNOWDON :** Je voudrais demander également que tous les documents sources soient marqués comme pièces à conviction. 17 GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: C'est le cas. 18 Me LAURA SNOWDON: Oui? Merci. 19 Dans cette présentation d'aujourd'hui, j'aborderai un large éventail 20 de comportements violents, y compris la violence et je parle de la famille Wortman. À 21 22 l'instar de toutes les autres présentations que vous allez entendre aujourd'hui est un large éventail sur le document lui-même, qui est à la disposition justement de la 23 24 Commission, qui se trouve sur le site web, ainsi que d'autres documents qui seront rajoutés, justement, plus tard dans la semaine. 25 Dans cette présentation, j'aborderai un large éventail de 26

physique, émotionnelle et verbale. Je présenterai également des informations sur une

comportements violents, y compris la violence à l'égard des enfants et la violence

- histoire de la maltraitance des enfants sur plusieurs générations dans la famille de
- l'auteur. Je ferai également référence en menaces de violence de l'auteur à la
- possession d'armes et à l'usage de la force et au trouble de la consommation d'alcool.
- 4 S'il est difficile pour vous d'être en mesure d'écouter cette
- 5 présentation, nous vous remercions de vous retirer et d'en prendre connaissance plus
- 6 tard sur le site web.
- 7 Le document dont nous discutons aujourd'hui fait partie d'une série
- 8 de documents de base qui seront présentés cette semaine et la semaine prochaine,
- 9 alors que les autres documents de base préparés par la Commission ont organisé des
- informations factuelles sur ce qui s'est passé lors des pertes massives.
- Les informations contenues dans ces quatre documents sont
- présentées dans un but différent. Chacun de ces quatre documents a trait au vaste
- mandat de la Commission qui est d'enquêter sur les causes, le contexte et les
- circonstances qui ont donné lieu aux pertes massives d'avril 2020. Ils se rapportent
- également au mandat spécifique de la Commission d'examiner le rôle de la violence
- sexiste et de la violence entre partenaires intimes.
- La présentation d'aujourd'hui sur la violence chez la famille
- d'origine de l'auteur est la première de cette série, elle sera suivie demain d'un
- document de base sur le comportement violent de l'auteur envers autrui. Mercredi, nous
- présenterons un document de base sur la violence de l'auteure envers sa conjointe,
- Lisa Banfield, et enfin, mardi prochain, nous présenterons un document de base sur les
- 22 malversations financières de l'auteur.
- Ces documents de base examinent les incidents violents survenus
- dans la vie de l'auteur avant les pertes massives, ils sont bien sûr rapportés tels qu'ils
- ont été racontés par la Police régionale de la police [sic], par les témoins après et cela à
- la suite des pertes massives. Le but de ces documents, c'est d'examiner le lien entre la
- 27 violence sexuelle ou de... sexiste pardon bien sûr avec la vue de fournir les
- 28 procédures d'intervention.

il y a trois termes cies dont il est important de comprendre le sens
cette semaine et la semaine d'après. Le premier, c'est la violence sexiste qui est
connue comme le « VS », l'acronyme « VS ». La définition que vous voyez sur la diapo
provient du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Cette définition dit
que la violence sexiste désigne les actes nuisibles dirigés contre une personne en
raison de son sexe. Elle trouve son origine dans l'inégalité des sexes, l'abus de pouvoir
et les normes néfastes. La violence sexiste peut inclure des atteintes sexuelles,
physiques, mentales, et économiques infligées en public ou en privé. Elle comprend
également les menaces de violence, la coercition et la manipulation. Elle peut revêtir de
nombreuses formes comme la violence entre partenaires intimes, la violence sexuelle,
le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines et les crimes dits
« d'honneur ».
Vous verrez également sur la diapo une définition de la violence
sexiste fournir par les docteures Carmen Gill et Mary Aspinall. Les docteurs Gill et
Aspinall travaillent au Département de sociologie de l'Université du Nouveau-
Brunswick, elles ont fourni un rapport d'expert à la Commission sur la violence dans les
relations. Dans leur rapport, les docteures Gill et Aspinall définissent la violence sexiste
comme une violence subie en raison du sexe d'une personne ou de la façon dont elle
l'exprime.
Le terme suivant est la violence entre partenaires intimes. La
violence entre partenaires intimes est plus spécifique dans son application que la
violence sexiste. Elle se limite à un comportement violent à l'encontre d'un partenaire
intime actuel ou précédent, elle comprend tous types de relations intimes et de couple,
y compris qu'ils soient occasionnels ou sérieux, exclusifs ou non, à court ou à long
terme, et tout ce qui peut se trouver entre les deux.
L'OMS dit que la violence conjugale se réfère à une violence à
un comportement par un conjoint ou l'ex-conjoint qui cause un préjudice physique,
sexuel, psychologique, et comprend, donc, l'agression physique, la coercition sexuelle,

l'abus psychologique et les comportements. Ça n'exige pas que les personnes soient intimes physiquement.

Finalement, le contrôle coercitif, une autre forme de violence qui existe dans les relations conjugales. La docteure Katreena Scott nous donne cette définition. Elle est psychologue clinicienne et directrice du Centre for Research and Education on Violence Against Women and Children à Western University, l'Université Western en Ontario. Dans son rapport d'expert préparé pour la Commission, elle définit ce terme comme suit : « des comportements qui visent à contrôle une autre personne par des actes répétés qui enlèvent ou qui empêchent la personne d'agir de plusieurs façons dont par la peur de sa sécurité ou de la sécurité de l'autre, lui enlever des droits et des libertés ou peur que cela peut arriver, les isoler des sources de soutien, exploiter leurs ressources et les capacités... leurs capacités de gains personnels, enlever leurs droits et leurs libertés, les priver des moyens dont ils ont besoin pour l'indépendance, la résistance et pour s'échapper ». Tout cela nous donne un cadre pour comprendre le document qui va suivre.

Ce qui nous amène aux sources d'informations contenues dans la présentation d'aujourd'hui et dans le document fondamental connexe. D'abord, les sources d'informations sur la violence de la famille du responsable. Nous allons donc voir un arbre généalogique préparé par le personnel de la Commission.

Il faut dire d'abord que ce n'est pas un arbre exhaustif, mais qui contient... mais un arbre qui contient les personnes les plus fréquemment nommées et les gens qui ont donné davantage d'informations sur la violence dans sa famille. Il y a aussi des... ce sont les gens avec lesquels le responsable avait les relations les plus proches, et donc, cette personne connait très... ces personnes connaissent très bien la famille immédiate du responsable. Il faut dire aussi que la Commission ne va pas examiner la violence dans la famille du responsable afin de réduire, minimiser les actes violents qu'il a ensuite commis.

Il y a beaucoup de gens qui ont vécu de la violence ou d'abus à

- l'âge... quand ils étaient enfants et qui ne deviennent pas des infracteurs par la suite,
- 2 mais examiner cette histoire peut nous aider à repérer des liens entre la violence
- familiale et les évènements de pertes massives, et cela pourrait permettre à la
- 4 Commission d'identifier des stratégies d'intervention et de prévention. Donc, c'est le but
- 5 de notre exploration.
- Vous voyez que cela commence avec George Wortman qui était
- 7 l'arrière-grand-père paternel du responsable. Il avait un fils qui s'appelait Stanley
- 8 Wortman qui s'est marié avec Doris Wortman. Doris et Stanley Wortman étaient donc
- 9 les grands-parents du responsable. Ils avaient cinq fils : Neil Wortman, Paul Wortman,
- Glynn Wortman, Alan Wortman et Chris Wortman. Vous allez entendre ces mots
- 11 beaucoup pendant cette présentation.
- 12 Comme vous voyez, le deuxième fils de Stanley et Doris, Paul,
- s'est marié avec Evelyn. Ce sont donc les parents du responsable des faits. Paul et
- Evelyn avaient un deuxième fils qu'ils ont donné en adoption lors de sa naissance. Il est
- donc le frère biologique du responsable, Jeff Samuelson. Il a grandi aux États-Unis, il a
- découvert que les Wortman étaient sa famille biologique en 2010 et il les a rencontrés, il
- a rencontré Paul, Evelyn, et aussi l'auteur à cette époque-là.
- Vous voyez aussi la conjointe de fait du responsable, Lisa Banfield.
- Madame Banfield et les membres de la famille Banfield ont aussi fourni de l'information
- sur la famille Wortman à la GRC après l'incident. Plusieurs de leurs souvenirs sont
- inclus dans le document fondamental.
- Alors, en ce qui concerne la chronologie, on va commencer avec la
- violence dans la famille Wortman avant la naissance du responsable. Parlons donc de
- 24 Stanley Wortman. Il est donc le grand-parent paternel du responsable. Après l'incident,
- le père du responsable, Paul Wortman, a dit à la GRC qu'il avait été élevé dans une
- famille de violence. Il a dit que « il y avait beaucoup plus que des cris ».
- Alan Wortman, l'oncle du responsable a dit à la GRC que Paul
- avait vécu la violence enfant. Il a dit que leur père Stanley était violent contre les trois

fils ainés, Neil, Paul et Glynn. 1

9

10

11

12

13

14

15

26

27

28

2 Lors des interrogatoires avec la GRC, Alan et Neil ont dit que Glynn... qu'une fois, Stanley s'en prenait au frère Glynn, il avait... il était âgé de 14 ans 3 à l'époque, et Glynn a été cherché un couteau dans la cuisine et il a poignardé le père, 4 Stanley, quand il était au lit. Alan a entendu des cris, il a vu du sang un peu partout. Il a 5 appelé une ambulance et, selon Alan et Neil, il a été accusé de voie de fait aggravé, il a 6 dû faire de la prison. Alan a dit à la GRC qu'il croyait que Glynn voulait tuer leur père ce 7 8 jour-là. La Commission n'en a pas parlé avec Glynn.

Il y a aussi des preuves qui indiquent que la violence dans la famille Wortman remontait plus loin que Stanley, que l'arrière-grand-père George Wortman, qui était, donc, le père de Stanley, était violent contre sa famille.

Quand le frère, Jeff Samuelson, a rencontré sa famille de naissance, les Wortman, en 2010, l'oncle Neil Wortman a écrit une lettre à Jeff. Dans cette lettre, il a dit que la violence dans la famille Wortman remontait au moins à deux générations. Il a dit :

16 « Votre arrière-grand-père, George Wortman, était un tyran qui a brutalisé sa famille. Il s'est isolé de tous 17 les membres de la famille jusqu'au point où aucun de 18 ses enfants ne parlait de lui après sa mort. Tous ses 19 20 21 22 23 24 25

enfants ont été sérieusement affectés par le traitement qu'ils ont eu en ses mains. Seulement un de ses... une de ces personnes survit aujourd'hui. Si vous le rencontrez ou si vous avez pu rencontrer les autres, dont votre grand-père, Stanley Wortman, vous aurez observé qu'ils étaient pas mal détraqués. Donc, tous ces hommes traitaient leurs femmes et leurs enfants de la seule façon qu'ils connaissaient, comme leur père avait traité les membres de sa famille. Les

1	emants abuses deviennent souvent des parents
2	mal qui maltraitaient. »
3	Donc, ce qui nous amène à la chronique de Paul sur la violence
4	pendant l'enfance du responsable. Après l'incident des pertes massives, l'oncle du
5	responsable a rencontré plus d'histoires à la GRC sur le comportement de Paul
6	pendant que donc, par exemple, Paul faisait en sorte que Evelyn doive se cacher
7	dans le coffre de la voiture pour ne pas avoir à payer des admissions au théâtre drive-
8	in. Il a évité il a fabriqué une chemise pour essayer d'éviter des frais de gymnase à
9	l'Université de Moncton, il a aussi volé des steaks à l'épicerie, il a volé un chien. Il a
10	dit Paul a dit aussi qu'il se bagarrait souvent.
11	Neil et Glynn, deux oncles, ont dit à la GRC qu'ils ont vu que le
12	père se comportait de la sorte quand le responsable était enfant. Il a dit, selon Neil, que
13	ce n'est pas comme quelqu'un qui est mauvais, c'est quand on se fait prendre à l'acte.
14	L'oncle du responsable a aussi décrit la violence physique à la
15	GRC après l'incident des pertes massives. Chris Wortman a dit que Paul n'avait pas de
16	fusil, il n'avait pas, donc il avait, donc il n'avait pas d'amis, il était toujours il était
17	toujours en train de se bagarrer avec les voisins. Il est tout le monde le dérangeait,
18	tout le monde faisait des choses qui le dérangeaient.
19	Neil Wortman a dit qu'une fois Paul était sur la route et quelqu'un a
20	klaxonné. Paul est sorti de sa voiture, il est descendu, il est allé sortir l'homme de sa
21	voiture et il l'a couvert de coups de poing. Une autre fois, il était à Stelco Steel où il
22	travaillait. Un homme a secoué un journal et de la poussière est tombée dans la soupe
23	de Paul. Paul lui a donné beaucoup de coups de poing. Il a été suspendu.
24	Dans leur déclaration à la GRC après l'incident des pertes
25	massives, l'oncle a dit que Paul avait été violent, physiquement violent contre Evelyn, la
26	mère du responsable. Glynn a dit qu'il y avait de la violence dans le foyer durant
27	l'enfance du responsable. Paul abusait, maltraitait Evelyn pendant son enfance. Glynn a
28	entendu Evelyn crier et pleurer. Il est allé dans la chambre de Paul et Evelyn, il a vu que

- Paul était en train d'étrangler Evelyn. Paul a dit à Glynn de sortir et Glynn a dit : « Bon
- bien, alors, enlève-toi d'elle. » Et Glynn a dit qu'il était... que le responsable était un
- 3 jeune garçon à l'époque.

- 4 Alan Wortman a aussi remarqué ce maltraitement d'Evelyn. Il a dit
- à la GRC qu'une fois il a vu Paul s'en prendre à Evelyn lors d'un souper de Noël. Alan a
- dit que Paul trouve la façon d'avoir ce qu'il veut, il peut être violent :

« Je ne veux pas dire qu'il est un méchant, mais je peux vous dire que quand j'étais petit, quand j'avais 16 ans, j'ai vu Paul lors d'un souper de Noël, il y avait un argument à la table et Paul quittait, il a dit à Evelyn : 'Tu quittes avec moi', et elle a dit quelque chose et il l'a frappée. Il l'a fait tomber à terre. Il a donné des coups de pied, des coups de pied, et des coups de pied. Je devais... j'avais... je n'avais que 16 ans et j'ai dit : 'Bon, il faut que tu arrêtes ça là. Arrête ça.' Et puis là, lui, c'est ça, il est soupe au

Lisa Banfield a dit à Paul... à la GRC que Paul donnait... Paul battait Evelyn tout le temps. Et, de plus, les membres de la famille ont dit que Paul était violent contre son fils... envers son fils. Encore là, je voudrais dire que cette information n'est pas fournie afin d'essayer de donner un prétexte pour le responsable. On veut aider à la Commission d'examiner les causes et les conséquences, les circonstances qui ont donné lieu à l'incident de pertes massives. Cela... par exemple, cela implique examiner des opportunités précoces d'intervention.

lait.»

Après l'incident des pertes massives, Lisa Banfield a dit à la GRC que le responsable lui avait dit que Paul l'avait maltraité physiquement quand il était enfant. Paul le battait, selon elle. Lors de son interrogatoire avec les policiers de la Police régionale d'Halifax après l'incident, Maureen Banfield a dit qu'il y avait beaucoup

- de preuves dès son jeune âge que le responsable était assez détraqué. Il avait dit à
- Lisa et avec elle qu'il avait été maltraité de façon extrême quand il était jeune enfant.
- 3 L'oncle Glynn a dit à la GRC que Paul a rendu la vie du
- 4 responsable des faits misérable : « Il n'a jamais... il ne l'avait jamais traité comme un
- jeune garçon, il l'avait traité comme un animal », selon Paul... selon l'oncle, selon
- 6 Glynn.
- 7 Les membres de la famille ont donné à la GRC d'autres exemples
- 8 du mauvais traitement du responsable par son père. Jeff Samuelson a dit que quand...
- 9 que le responsable lui avait dit que, quand il avait 3 ans, Paul avait décidé qu'il ne
- pouvait plus avoir sa couverture, il l'a brulée devant son fils.
- Lisa Banfield a dit à la GRC que, quand l'auteur était…avait 7 ou
- 8 ans, il l'amenait au centre commercial et il partait sans lui. Et donc, il ne savait plus où
- étaient ses parents, il devait trouver le chemin vers chez lui. Donc, il rentrait chez lui le
- long de l'autoroute. Evelyn parfois allait vers le centre commercial pour essayer de
- retrouver son fils sur le bord de la route et le ramener chez lui.
- Neil Wortman a dit à la GRC que le responsable avait un chien
- 17 quand il était petit. Quand Paul a trouvé que le responsable ne s'occupait correctement
- de son chien, Paul a obligé au responsable des faits de tuer le chien par balle. Et les
- témoins ont dit à la GRC aussi qu'il y avait eu d'autres violences impliquant des armes
- 20 à feu lors de l'enfance de l'auteur.
- Selon... donc, Glynn Wortman a dit à la GRC que quand l'auteur
- 22 était jeune enfant, Paul a mis un pistolet contre la tempe du responsable et contre celle
- 23 d'Evelyn... il y avait donné aussi... aussi une fois un pistolet à son fils et en disant :
- 24 « Tirez sur moi. Tuez-moi, je sais que tu veux le faire. » Et Lisa Banfield a dit qu'il
- était... il est passé près de tuer son père ce jour-là. Plusieurs témoins ont dit à la GRC
- 26 que l'auteur détestait ses parents. Lisa Banfield n'a jamais dit... a dit... Lisa Banfield a
- 27 dit qu'il ne disait jamais « père » et « mère », il disait toujours Evelyn et Paul.
- Maintenant, nous allons examiner la violence du responsable

- contre les membres de la famille lors de son âge adulte. Le premier incident que nous
- 2 allons examiner est arrivé à Cuba lors de vacances familiales, tel que relaté par Paul
- Worthman et Lisa Banfield. En 2010, le responsable était en vacances dans un lieu de
- 4 villégiature à Cuba avec Lisa Banfield, son père Paul et sa mère Evelyn. Le
- 5 responsable buvait pendant le souper et il critiquait Paul. Il disait qu'il n'était pas un bon
- 6 père. Paul s'est mis à s'excuser au responsable, il a dit qu'il s'excusait, mais le
- 7 responsable est devenu violent, il a commencé à battre son père. « Il me battait
- 8 horriblement », disait Paul. Lisa Banfield se souvient que le responsable était en train
- 9 de cogner la tête de Paul contre le béton, il essayait de lui dire... de faire dire de
- s'excuser. Paul disait qu'il n'avait jamais rien fait et le responsable voulait qu'il avoue ce
- qu'il avait fait. Lisa se souvient que Evelyn criait à Paul de dire : « Bon bien excuse toi
- 12 alors. »
- Paul a dit à la GRC qu'il a perdu conscience pendant le voie de fait
- et il a vu que... quand il s'est réveillé, il a vu que l'auteur était enlevé de lui par le
- personnel. Le directeur est sorti et il a pu désamorcer la violence. Il dit que son visage
- était plutôt fracassé, il a perdu une capacité de voir... un certain niveau de capacité de
- voir dans un de ses yeux. Après, suite à l'agression, Lisa Banfield a dit qu'elle a dû
- laisser l'auteur. Selon Lisa Banfield, Paul a dit : « J'étais un terrible (inaudible) à mon
- 19 épouse, à mon fils, et l'auteur va faire la même chose à votre endroit. » Lisa s'est
- rappelée qu'à se moment-là, que les blessures de Paul étaient tellement terribles qu'on
- n'arrivait pas à le reconnaitre. Paul a dit à la GRC qu'il avait pardonné l'auteur pour
- 22 cette agression quelques mois plus tard.
- Également en 2010, c'était le soir du 1<sup>er</sup> juin, l'auteur a téléphoné à
- son oncle Glynn, il a dit à Glynn qu'il allait conduire de la Nouvelle-Écosse à la maison
- de ses parents au Nouveau-Brunswick pour les tuer. Glynn a signalé cet incident à la
- GRC immédiatement. Lorsqu'il a expliqué l'événement à la GRC suite aux pertes
- 27 massives, Glynn s'est rappelé que l'auteur était en état d'ébriété ce soir-là. Selon
- plusieurs membres de la famille, qui ont parlé à la GRC suite aux pertes massives,

- 1 l'auteur était fâché avec ses parents aux alentours de juin 2010, en raison d'une dispute
- liée aux propriétés. Neil a dit que l'auteur était enragé ce soir-là, il est rentré dans son
- yéhicule armé, afin de partir et tirer son père. Allan a ajouté que l'auteur était armé
- 4 d'une carabine.
- 5 Dans sa déclaration à la police régionale d'Halifax, qui aide à la
- 6 GRC suite aux pertes massives, la sœur de Lisa Banfield, Maureen Banfield, a dit que
- 7 l'auteur a eu un événement de psychose cette nuit-là. Elle a dit que l'auteur parlait de
- 8 se tuer lui-même, de se suicider, ainsi que de tuer ses parents. Il parlait également de
- 9 démembrer ses parents. Elle disait qu'il savait comment éliminer des corps, des
- cadavres. David McGrath, le partenaire long terme, depuis longtemps au moment des
- pertes massives, et lui aussi était interviewé par les agents de police de la police
- régionale d'Halifax suite aux pertes massives. Dans sa déclaration, il s'est rappelé
- 13 l'événement du 1<sup>er</sup> juin 2010. Il a décrit l'auteur comme étant quasi suicidaire cette nuit-
- là. Maureen et David ont dit que l'auteur était tellement fâché qu'il a tiré un coup de fusil
- dans sa salle à manger, dans sa maison de la rue Portman à Dartmouth. Maureen et
- David ont également dit à la police régionale d'Halifax que c'était l'oncle de l'auteur,
- 17 Chris Wortman, qui a pu le calmer et pu le convaincre de ne pas partir pour tuer ses
- 18 parents cette nuit-là.
- Alors comme j'ai mentionné, cet incident a été signalé à la GRC.
- L'enquête a été menée par la police régionale d'Halifax, avec l'aide de quelques
- membres de la GRC. La raison que la police régionale d'Halifax a mené cette enquête,
- 22 en fait c'est parce qu'on a déterminé que l'auteur avait proféré la menace au téléphone
- 23 à partir de Dartmouth, c'est la compétence de la police régionale d'Halifax. Donc les
- documents de la police indiquent que l'enquête a débuté dans les petites heures du
- matin du 2 juin 2010, quand Glynn Wortman a téléphoné au détachement de la GRC de
- 26 Codiac pour signaler les menaces de l'auteur de tuer ses parents. Glynn a appelé
- d'Edmonton en Alberta, il a parlé aux membres de la GRC de Codiac, le gendarme Len
- 28 Vickers.

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

Il semble que le gendarme Vickers a également obtenu une déclaration de Paul Wortman cette journée-là et que Paul a fait savoir au gendarme Vickers que l'auteur avait des fusils. Le gendarme Vickers a rédigé un rapport initial d'agent de police indiquant qu'il avait reçu des renseignements au sujet de menaces de mort proférées à l'endroit de Paul et Evelyn Wortman, par leur fils. Gendarme Vickers a partagé ce rapport avec la police régionale d'Halifax et la police régionale d'Halifax a nommé sergent Cordell Poirier comme l'enquêteur en chef. Alors le sergent Poirier a commencé en faisant des recherches sur les adresses connues de l'auteur, ce qui inclut sa clinique de denturologue à Dartmouth où il habitait avec Lisa Banfield, ainsi que son chalet à Portapique. Sergent Poirier a indiqué qu'il y avait une possibilité que l'auteur était en possession de plusieurs armes d'épaule. Cela semblait être en fonction de renseignements que Paul Wortman avait fournis à la GRC. À 3 h 25 du matin, le 2 juin 2010, le sergent Poirier s'est rendu à la rue Portland au 193 rue Portland, l'adresse de la clinique de denturologie et la résidence de l'auteur. Le sergent... les notes du sergent Poirier indiquent qu'il a parlé à Lisa Banfield, qui lui a fait savoir que l'auteur s'était... avait perdu conscience saoul au lit il y avait 2 heures. Il y a deux heures. Il a dit que l'auteur avait eu une longue dispute avec ses parents au sujet d'un morceau de terre, Lisa Banfield a dit au sergent Poirier que l'auteur s'était mis à boire parce qu'il était stressé et là il appelait son oncle Glynn pour exprimer sa colère et sa frustration. Sergent Poirier a indiqué que Lisa Banfield n'a ni confirmé ni infirmé que l'auteur avait proféré une menace de tuer ses parents. Lisa Banfield a dit au sergent Poirier qu'il n'y avait pas d'armes

dans la maison. Plus tard cette semaine, on va entendre parler de Mme Banfield, elle va nous donner ses raisons pour lesquelles elle a dit à la GRC qu'il n'y avait pas d'armes dans la maison. Le sergent Poirier a dit qu'il allait revenir plus tard ce soir-là, le 2 juin 2010, pour parler à l'auteur en personne et entretemps, le sergent Poirier a fait deux recherches en utilisant la base de données en ligne du Registre canadien des armes à feu. Il cherchait des armes à feu enregistrées à l'auteur. Cette base de

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

données fournit des renseignements sur la possession et l'inscription des armes à feu pour les Canadiens. Mais le sergent... il n'y avait aucun résultat dans les recherches du sergent Poirier, ce qui signifie que l'auteur n'avait pas de permis pour accueillir ou posséder des armes à feu. S'il en avait, les armes à feu n'étaient pas enregistrées. Quand le sergent Poirier a contacté Lisa Banfield ce soir-là, il a dit que l'auteur avait quitté pour le Nouveau-Brunswick en voyage d'affaires et ne reviendrait pas avant une semaine et elle a répété qu'il n'y avait pas d'armes dans la résidence. Sergent Poirier disait qu'il devait encore parler à l'auteur en face à face, alors il a dit qu'il ferait le suivi avec l'auteur une fois revenu de son voyage d'affaires. Le matin du 7 juin 2010, sergent Poirier a visité au 193 rue Portland. C'était un lundi, mais la clinique de denturologie est fermée et personne n'a répondu. Donc il a cogné à la porte de la résidence du même édifice. Comme il revenait à son autopatrouille, sergent Poirier a reçu un appel sur son cellulaire, de l'auteur. L'auteur appelait d'un numéro bloqué, mais il disait qu'il appelait depuis son chalet à Portapique. Sergent Poirier a rédigé dans son rapport que l'auteur n'a ni confirmé ni infirmé la menace de tuer ses parents. L'auteur a dit qu'il avait été très troublé et qu'il buvait la nuit où il a appelé son oncle Glynn. Lorsque le sergent Poirier a demandé si l'auteur était en possession d'une arme à feu quelconque, l'auteur a dit que les seuls fusils dont il disposait c'était une carabine à air comprimé et deux mousquets d'antiquité qui ne fonctionnaient pas et qui pendaient sur le mur de son chalet à Portapique. Le sergent Poirier a dit qu'il aurait encore à parler à l'auteur en face à face, l'auteur a dit au sergent Poirier qu'il n'avait plus rien à lui dire et il a dit que si sergent Poirier allait l'accuser pour la menace, qu'il le fasse. Et ainsi, l'auteur a mis fin à l'appel téléphonique. Avant de continuer avec le restant de l'enquête du sergent Poirier, il y a une figure importante de son rapport que l'on a mis à l'écran. Comme j'ai mentionné, le sergent Poirier a fait des recherches sur les armes à feu en ce qui a trait

à l'auteur et en vertu de ces recherches-là, un dossier du fait qu'il y avait une possibilité

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

- qu'il était en possession d'armes à feu a été ajouté à la base de données le 2 juin 2010.
- Vous voyez à l'écran un cas d'intérêt d'arme à feu pour la police et on indique que cette
- personne puisse... il se peut que cette personne puisse intéresser les agents
- 4 responsables de l'application de la Loi sur les armes à feu. Après avoir mené les
- 5 recherches sur les armes à feu et avoir parlé à l'auteur, il a parlé aux membres du
- 6 détachement de Bible Hill, le gendarme Greg Wiley. Selon les notes du sergent Poirier,
- 7 Greg Wiley a fait savoir qu'il était un ami de l'auteur et qu'il avait visité le chalet de
- 8 l'auteur à plusieurs reprises. Gendarme Wiley, qui n'avait jamais vu une arme à feu au
- 9 chalet et gendarme Wiley a dit qu'il essaierait de rencontrer l'auteur au chalet à
- 10 Portapique pour lui parler en ce qui a trait à cette plainte.

À ce moment-là, le sergent Poirier a fait savoir au gendarme Wiley que sa plus grande préoccupation, c'était si l'auteur avait des armes à feu dans son chalet à Portapique. Sergent Poirier a dit au gendarme Wiley que si jamais il devait découvrir des armes au chalet, elles seraient saisies en vertu d'un mandat de sécurité publique. Sergent Poirier a écrit dans son rapport qu'étant donné la nature indirecte et voilée de la menace de tuer ses parents de la part de l'auteur et les autres renseignements collectionnés par le sergent Poirier au cours de son enquête, qu'il n'y aurait aucune accusation à l'endroit de l'auteur pour les menaces, mais il a décidé que le dossier resterait ouvert jusqu'à ce que Glynn Wortman à Edmonton et... Paul Wortman à Moncton et gendarme Wiley ferait sa visite au chalet de Portapique de l'auteur. Le sergent Poirier a ajouté : « À ce moment-ci, je suis satisfait que l'auteur ne pose pas menace à ses parents, il est clair que c'était en raison du stress, d'une colère à l'endroit de ses parents en ce qui a trait à des enjeux liés à un type de bien-fonds et de l'alcool, que ces commentaires-là ont été prodiqués.

Le sergent Poirier a aussi parlé à Paul Wortman au sujet des armes que Paul avait dit d'emblée à la GRC de Codiac au sujet des armes à feu dont disposait son fils. Le sergent Poirier rédige dans son rapport que Paul était convaincu que son fils avait toujours des armes à son chalet à Portapique. Paul a dit que... il avait

12

13

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

- dit que les... Paul a dit qu'il avait vu les armes dans une armoire près du foyer dans la
- 2 salle... dans le salon. La dernière fois qu'il les a vues, il était au-delà de cinq ans... il y
- avait cinq ans. Le sergent Poirier a noté qu'étant donnée la pauvre relation de Paul
- 4 avec son fils, Paul n'avait aucune idée si l'auteur avait encore les armes. Le sergent
- 5 Poirier a fait savoir à Paul que sans des connaissances plus récentes un mandat de
- 6 sécurité publique ne pouvait pas être émis pour saisir les armes.

7 Le sergent Poirier a également contacté le sergent Tim Moser de

8 l'équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu* et celui-là était

9 d'accord qu'il n'y avait aucune preuve nécessaire pour obtenir un mandat de sécurité

publique en ce qui a trait aux armes à feu de l'auteur. Le sergent Poirier a indiqué qu'il

est encore en train... il attend encore des nouvelles du gendarme Wiley pour établir si

l'auteur avait des armes en sa possession à l'autre... au chalet et s'il en a, que ce soit

abordé par la GRC. Un mois plus tard, le sergent Poirier a appelé le gendarme Wiley et

il a laissé un message demandant une mise à jour.

régionale d'Halifax, il a fermé le dossier.

Le 17 juillet 2010, le sergent Poirier a parlé au gendarme Wiley, il a dit qu'il n'avait pas encore parlé à l'auteur, mais qu'il ferait des tentatives de parler à l'auteur dans les deux prochains jours et reparlerait au sergent Poirier en ce qui a trait à ses constats. Arrivé à ce stade-là de l'enquête, le sergent Poirier a fait des tentatives sans succès, à répétition de contacter Paul, Evelyn et Glynn Wortman. Le sergent Poirier a fermé le dossier de la police régionale de la GRC sur l'auteur le 26 août 2010. Dans son rapport de conclusion, il a écrit qu'il n'avait pas davantage d'action était exigé sur le dossier, parce qu'il y avait des preuves insuffisantes pour procéder et qu'il n'avait pas la coopération des plaignants originaux. Le sergent Poirier a également rédigé que le gendarme Wiley du détachement de la GRC de Bible Hill s'occupait de parler à l'auteur pour déterminer si d'autres mises en accusation devraient être... qu'il devait (inaudible) des mises en accusation de la part de la GRC. Ainsi, sergent Poirier a conclu qu'aucune autre action supplémentaire n'était exigée de la part de la police

Dans son entretien de... en juillet 2021 avec la Commission des 1 pertes massives, le gendarme Wiley a dit qu'il ne se rappelle pas avoir eu une 2 discussion avec le sergent Poirier en 2010. Le gendarme Wiley dit qu'il aurait 3 probablement... qu'il n'aurait pas référé à lui comme ami de l'auteur, mais qu'il le 4 connaissait. Le gendarme Wiley a dit qu'il était possible qu'il ait tenté de contacter 5 l'auteur à un moment où l'auteur n'était pas à son chalet de Portapique, parce que 6 7 l'auteur se trouvait à la propriété de façon assez irrégulière. Le gendarme Wiley pensait 8 qu'il était possible qu'il avait documenté des étapes de tentatives de prendre contact 9 avec lui dans ses calepins. Dans une lettre datant du 21 décembre 2021, les avocats de la 10 GRC ont fait savoir que le gendarme Wiley avait fait une recherche chez lui, mais qu'il 11 ne pouvait pas trouver de telles notes. 12 Le prochain incident de violence était suscité dans le contexte de la 13 relation de l'auteur avec son oncle Glynn Wortman. Les renseignements suivants ont 14 15 été signalés à la GRC suite aux pertes massives par Robert Ducet. M. Ducet a 16 rencontré l'auteur en 2011 ou 2012 dans la région de Portapique, il travaillait comme un sous-traitant, un entrepreneur sur une base occasionnelle pour l'auteur, avant les 17 pertes massives. Il a dit qu'aux alentours de 2013 l'auteur a tenté d'obtenir la 18 possession de la maison de son oncle Glynn à Portapique. L'auteur ne savait pas que 19 Glynn avait déjà léqué la maison à quelqu'un d'autre dans son testament et quand 20 l'auteur a appris cela, il est devenu très fâché. M. Ducet dit que l'auteur s'est rendu à la 21 22 maison de Glynn et il a conduit son camion à travers la clôture. Il aurait écrasé la clôture un poteau à la fois. 23 24 Neil Wortman a également signalé cet incident dans sa déclaration à la GRC suite aux pertes massives. Neil a dit qu'il était préoccupé que l'auteur allait 25 chercher à endommager la maison par l'entremise d'incendies criminels. Neil 26 27 s'inquiétait de cela, parce qu'il rappelait l'historique de l'auteur de travailler avec des appareils incendiaires, des bombes comme jeune garçon. 28

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

Après ces incidents violents, la relation de l'auteur avec ses parents s'est empirée à tel point qu'ils n'avaient aucun contact avec lui dans les années avant les pertes massives. Paul Wortman a dit à la GRC que lui-même et Evelyn, la dernière fois qu'ils l'ont vu, c'était aux alentours de 2016. À ce moment-là, l'auteur a dit à ses parents qu'il ne voulait plus les revoir, ni l'un ni l'autre. L'auteur a dit à Paul et Evelyn si l'un d'entre eux meurt, il ne voulait pas le savoir, parce que ça ne lui importait aucunement. Lisa Banfield a dit qu'il a écarté sa famille tout entière au début de 2010. Il a dit en partant de... à partir de 2010, il a dit que pour lui, ses parents étaient morts. D'autres membres de sa parenté on décrit l'auteur comme étant séparé de sa famille et ils ont dit qu'il avait une profonde haine pour son père Paul. Jeff Samuelson a dit lorsque la GRC, que lui-même et l'auteur se parlaient au téléphone, il dirait des choses comme : « Hum, j'aimerais bien tuer mes parents. » Renee Karsten était denturologue, qui avait rencontré l'auteur à l'école de denturologie et a travaillé pour lui plus tard à sa clinique et elle avait dit à la GRC, elle a dit que lui, il voulait mettre fin au... à la lignée des Wortman. Il a dit qu'il ne voulait pas avoir d'enfants parce qu'il ne voulait plus produire de Wortman. Suite aux pertes massives, des membres de la famille Wortman ont également fourni des observations de nature plus générale à la GRC au sujet des tendances violentes de l'auteur et notamment du fait qu'ils étaient suscités par le fait qu'il boive. Glynn Wortman et Chris Wortman ont dit qu'ils ont témoigné, l'auteur devenir violent lorsqu'il buvait. Chris le décrit, l'auteur, comme alcoolique. Il disait que ce n'était pas un saoul gentil. L'auteur a dit... Chris avait dit que l'auteur avait deux côtés et il avait déjà vu agressif lorsqu'il buvait. Chris a dit qu'il avait parlé à la GRC au sujet de l'alcoolisme et des dépendances, il a dit que l'auteur s'arrêterait de boire de l'alcool pendant quelques mois, peut-être une année et là, il reprenait toujours la consommation d'alcool éventuellement. En juin 2009, le dossier médical indique que l'auteur a dit à l'omnipraticien qu'il avait un historique d'alcoolisme, qu'il buvait 12 bières par jour, cinq jours par semaine. Le médecin a suggéré à l'auteur qu'il fréquente un

intéressé à ce stade-là.

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

psychologue pour l'aider à aborder le stress, mais l'auteur a dit qu'il n'était pas

Après avoir été témoin de la violence de l'auteur et de la rupture de ses relations familiales, divers proches ont déclaré que lorsqu'ils ont appris l'existence de l'incident des pertes massives, ils ont eu peur que l'auteur ne les prenne pour cibles. À 5 h du matin, le dimanche 19 avril 2020, la GRC s'est présentée au domicile de Paul et d'Evelyn pour les emmener dans un endroit sûr pour assurer leur sécurité. Neil et sa femme ont également quitté leur maison ce week-end-là par précaution. À la suite des pertes massives, Glynn Wortman a déclaré que l'auteur n'aurait jamais dû devenir un tueur. Il a ajouté qu'il était important de comprendre l'enfance de l'auteur et que ses parents, Paul et Evelyn, pour comprendre les pertes massives. Pour sa part, le père de l'auteur, Paul, a émis l'hypothèse que ce dernier avait des pensées suicidaires. Paul a dit : « Je sais et vous le savez, il savait qu'il allait mourir. C'était une façon de se suicider. On ne va pas tirer sur du monde et s'attendre à s'en sortir, mais mon fils était stupide, il savait... il n'était pas bête, il savait ce qu'il faisait, il savait qu'il allait mourir. Ce qu'il a fait c'est qu'il n'avait pas le courage de le faire. Il y a d'autres façons bien sûr de savoir se suicider, j'en connais et on peut le faire sans aucune douleur. » Ceci conclut la présentation du document de base sur la violence chez la famille d'origine de l'auteur. **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci beaucoup, Madame Snowdon, c'était une présentation très dure, nous apprécions énormément votre présentation justement. Nous allons prendre une pause jusqu'à 2 h pour parler avec l'expert Dr Deborah Doherty.

GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Merci, les procédures sont en pause maintenant, nous allons reprendre à 14 h.

- 26 --- Upon breaking at 12:53 p.m./L'audience est en pause à 12 h 53
- --- Upon resuming at 2:03 a.m./L'audience est reprise à 14 h 3

28 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Reprise de la séance.

1	Maître Hill.
2	Me EMILY HILL: Commissaires. Il fallait d'abord s'occuper de
3	certaines pièces. Je voudrais marquer ces pièces, donc les déposer en preuve. Ces
4	pièces sont disponibles aux participants et la liste a été leur a été communiqué hier.
5	Donc le rapport commandé et d'autres pièces associées à d'autres documents
6	fondamentaux et aussi des courriels reçus par la Commission du ministère de la
7	Justice, associés avec la réunion du 28 avril avec la GRC. Ces documents seront
8	affichés sur notre site web dans les prochains jours. Je voudrais aussi émettre une
9	correction au rapport du Dr Brown : « The history of gun control in Canada » et c'est la
10	pièce P-0011102. À la page 22, le responsable dans un autre incident a tué quatre
11	personnes, dont deux policiers, à Fredericton en 2017. La date réelle était plutôt le
12	10 août 2018.
13	GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Ces documents sont
14	donc déposés en preuve, merci.
15	PIÈCE NO. 3335 to 3357
16	Rapport commandé et d'autres pièces associées à d'autres
17	documents fondamentaux
18	COMMISSAIRE MacDONALD: Merci à vous.
19	Me GILLIAN HNATIW: Bon après-midi. Nous allons maintenant
20	demander appeler le à comparaitre, la docteure Deborah Doherty.
21	COMMISSAIRE MacDONALD: Allez-y.
22	Me GILLIAN HNATIW: Accommodez-vous, s'il vous plait.
23	(COURTE PAUSE)
24	Me GILLIAN HNATIW: Madame la registraire, est-ce que vous
25	pouvez affirmer le témoin ?
26	GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Dites-vous que la preuve
27	que vous allez présenter sera la vérité, rien que la vérité et toute la vérité ?
28	Dre DEBORAH DOHERTY: Oui.

Τ	GREFFIERE DARLENE SUTHERLAND. MEIGI.
2	DRE DEBORAH DOHERTY, SOUS AFFIRMATION SOLENNELLE:
3	Dre DEBORAH DOHERTY: Je n'entends pas bien.
4	Me GILLIAN HNATIW: Est-ce que vous m'entendez ?
5	Dre DEBORAH DOHERTY: Oui.
6	Me GILLIAN HNATIW: Si jamais vous éprouvez des difficultés à
7	écouter ma question, une question des commissaires ou des autres avocats, dites-le s'il
8	vous plait. Merci d'être venue, je sais que vous êtes venue de la côte ouest. Vous avez
9	consacré plus de 30 ans à votre travail dans les communautés maritimes locales.
10	Madame la registraire, j'aimerais déposer en preuve le CV de la Dr Doherty numéro de
11	COMM 59736.
12	GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Pièce 3358.
13	PIÈCE NO. 3358
14	(COMM59736) Curriculum Vitae du Dre Deborah Doherty
15	Me GILLIAN HNATIW: Les participants ont reçu une copie de ce
16	CV, ainsi que le résumé selon lequel on va vous demander de l'accepter comme
17	témoin. Donc son expertise dans le domaine de la violence fondée sur le genre, la
18	violence conjugale et la violence au foyer, ainsi que les facteurs de risques associés
19	avec la violence conjugale dans les communautés rurales maritimes. Je vais donc
20	passer un certain temps à explorer l'expérience de la Dr Doherty, les différents projets
21	de recherche et les initiatives dans lesquelles elle a participé, car cette information est
22	reliée à ses qualifications comme experte. Les raisons pour lesquelles elle est venue
23	aujourd'hui. Je vais donc vous demander de l'accepter comme témoin un peu plus tard.
24	On ne va pas étudier son CV, on va explorer plus longuement son expérience.
25	COMMISSAIRE MacDONALD: Merci.
26	INTERROGATOIRE SUR QUALIFICATIONS PAR Me GILLIAN HNATIW:
27	Me GILLIAN HNATIW: D'abord, vos qualifications. Vos
28	antécédents. Vous avez un doctorat des Sciences sociales de l'université McGill qui

1	vous a été décerné en 1986.
2	Dre DEBORAH DOHERTY: C'est exact.
3	Me GILLIAN HNATIW: Et ensuite, vous avez travaillé comme
4	analyste principale politique pour le directorat des femmes au Nouveau-Brunswick de
5	1985 à 89. De quoi s'agissait-il, ce rôle ?
6	Dre DEBORAH DOHERTY: Il s'agissait de se pencher sur les
7	enjeux de la condition féminine, donc le droit familial, l'aide juridique, les femmes vivant
8	avec handicap. Il fallait donc émettre des recommandations au ministre adjoint, au
9	sous-ministre, pardon, qui allait donc par la suite les présenter à différents ministères
10	gouvernementaux.
11	Me GILLIAN HNATIW: Vous deviez organiser une conférence,
12	c'était l'une de vos premières tâches. Je l'ai dit parce que ça s'appelait justement :
13	« Wife battering », donc on voit que le vocabulaire a changé, donc on va y revenir. En
14	1985 donc, on vous a demandé d'organiser cette conférence et en 1989, vous êtes
15	devenue la directrice générale fondatrice d'un organisme qui s'appelle PLEIS et de quoi
16	s'agissait-il, ce rôle ?
17	Dre DEBORAH DOHERTY: Il s'agissait de créer de l'accès, de
18	donner accès au système judiciaire par le biais de la création des ressources écrites en
19	langage simple. On essayait de voir qui était les gens les plus vulnérables et qu'est-ce
20	qu'il fallait faire pour donner accès pour faciliter l'accès à la au système judiciaire.
21	Donc quel était leur vécu et quelles barrières devaient être enlevées afin que n'importe
22	qui ait accès à la justice.
23	Me GILLIAN HNATIW: Et donc, vous avez joué ce rôle vous
24	avez occupé ce rôle pendant 31 ans, vous venez de prendre votre retraite. Et donc, en
25	élaborant ces documents, vous avez fait vous avez testé ces documents avec les
26	groupes de discussion.
27	Dre DEBORAH DOHERTY: C'est ça, donc on voulait s'assurer que

les documents et les ressources élaborés étaient écrits en langage simple à

28

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

- comprendre. Donc on faisait... on avait donc des groupes de discussion et on étudiait
- les documents avec le public cible pour s'assurer que leur compréhension était bonne.
- 3 Et donc, par exemple, on avait des chiffres sur la violence sexuelle vécue par les
- 4 adolescents. Adolescentes, beaucoup. Donc trois sur six, la moitié des adolescentes
- 5 avaient vécues les attouchements sexuels dans les écoles secondaires. Mais les gens
- ont dit : « C'est quoi une école secondaire ? » Bon d'accord, on va appeler ça, en
- 7 anglais « high school », donc on ne comprenait pas « secondary school ».

Donc on a fait beaucoup de tests de nos documents et souvent, on devait se demander des questions comme par exemple « Quels étaient les besoins des femmes vivants avec handicaps ? » On essayait de leur demander de nous le dire. On aimait ça faire de la recherche-action participative. Donc on faisait de la recherche qualitative et c'est là que j'ai été invitée à me joindre à l'équipe de recherche sur la violence familiale à la ferme. On consacrait tellement d'efforts pour comprendre des

**Me GILLIAN HNATIW:** Et donc, vous avez fait ces tests sur le terrain, tests de terrain, est-ce que vous avez remarqué certains ensembles d'information que vous... qui étaient nécessaires ? Vous avez identifié donc cela ?

besoins d'information et les barrières, afin de bien rejoindre ces femmes rurales.

Dre DEBORAH DOHERTY: Oui. On n'a pas dit que bon, les femmes rurales vivent telle ou telle situation, on leur a toujours dit : « Bon bien qu'est-ce que vous avez vécu ? Qu'est-ce que nous devrions savoir afin de faire une différence ? Qu'est-ce qui améliorerait votre accès ? Donc, entendre parler de la violence au foyer et les différentes barrières confrontées par des femmes, la peur de la divulgation, le fait qu'il y avait des armes à feu dans les ménages ruraux, la dépendance, la consommation, la surconsommation d'alcool comme facteur aggravant, c'est des situations. On n'a pas dit : « Bon bien est-ce que votre conjoint boit beaucoup ? » On leur a dit : « Quels aspects de votre situation rurale vous rendent plus... vous donne le plus peur ? » Elles disaient bon, que bon : « Il boit et donc il atteint un seuil, ensuite il dit qu'il va se suicider. Et peut-être qu'il va se suicider en me tuant aussi. » Alors, donc les

choses sont ressorties et ces patterns se sont consolidés et on s'est dit qu'il falla	it donc
---	---------

- 2 obtenir un financement afin de faire porter notre recherche sur ces questions.
- 3 **Me GILLIAN HNATIW:** Vous avez impliqué une professeure de
- 4 l'université du Nouveau-Brunswick dans une de ces études, n'est-ce pas ?
- 5 **Dre DEBORAH DOHERTY:** Oui, bon et bien à l'époque il y avait
- 6 cinq centres de recherche sur la violence familiale qui avaient été établis par le
- 7 gouvernement fédéral au Canada. Jennie était présidente du centre sur la violence
- 8 familiale à la ferme et dans les collectivités rurales et elle devait lancer une équipe pour
- 9 faire de la recherche financée par le SS... et donc l'équipe a impliqué d'autres
- personnes, il y avait un policier membre de la GRC qui avait été impliqué, moi, une
- femme qui vivait sur une ferme, une travailleuse sociale et tous ces gens ont pu
- influencer l'élaboration du cadre de recherche. Donc c'était financé par le CRSH, un
- conseil de recherche en sciences humaines.
- Me GILLIAN HNATIW: Et donc, il y avait la Dr Hornosty qui était
- 15 l'une des cinq personnes au Canada.
- Dre DEBORAH DOHERTY: C'est-à-dire que bon, l'équipe des
- différents centres avaient des noms divers, je ne suis plus au Nouveau-Brunswick, mais
- ce centre était celui de la région atlantique. Elle était présidente de l'équipe et donc, elle
- devait trouver des membres du public et des experts thématiques. Et puis tout cela s'est
- 20 concrétisé et quand on a commencé à tenir ces réunions, on faisait une recherche
- 21 d'abord qualitative, on leur disait : « Quelle est votre expérience ? » Et on a tenu des
- groupes de discussion dans le Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle
- 23 était présidente donc, de l'équipe et elle a aidé, ou a conçu cette étude de recherche
- 24 qualitative.
- Comment est-ce que ça s'est déroulé, cette étude? Bon, attendez –
- vous avez dit que c'est quelque chose qui se passait à l'époque. Mais à quelle époque,
- 27 au juste? Dans quelle année est-ce que ça se faisait? C'est quand on a commencé à
- 28 faire de la recherche?

Dre DEBORAH DOHERTY: Dans les années 90, au milieu des 1 2 années 90. **Me GILLIAN HNATIW**: Et comment est-ce que vous avez conçu 3 cette recherche et conçu... et mené cette recherche? 4 **Dre DEBORAH DOHERTY:** Eh bien, on avait le personnel des 5 maisons de refuge pour femmes et c'est eux qui nous ont aidés à rédiger les questions 6 qu'on pouvait poser pour... les maisons de transition, donc où... Et donc, on a 7 8 commencé à tenir des groupes de discussion et dans un premier temps, personne ne 9 voulait s'y présenter. On avait plusieurs mécanismes : on avait un numéro sans frais, des affiches « Est-ce que vous avez vécu de la violence au foyer? Est-ce que vous 10 vivez dans une collectivité rurale? On aimerait écouter votre histoire, vos expériences 11 afin de prévenir ces situations dans le futur ». 12 On s'est dit : bon, après deux mois, on n'avait que deux personnes. 13 Qu'est-ce qui ne marche pas? C'est là où on a commencé à comprendre certains des 14 aspects spéciaux de la vie rurale. On nous a dit que les femmes ne veulent pas se 15 16 présenter parce qu'elles croient que vous allez diaboliser leur conjoint. Il y a... ces gens sont souvent stigmatisés comme étant des... des gens de la campagne et ils savent... 17 et qu'ils ne savent pas... des ploucs, des pequenots (inintelligible) et donc, qu'il fallait... 18 que ces gens ne voulaient pas être stigmatisés. Il fallait donc faire une... présenter une 19 assemblée publique dans les collectivités. Et finalement, on l'a fait et on a appris à 20 poser la question : mais qu'est-ce qu'il faut faire afin d'obtenir des participantes? 21 22 Il ne fallait pas présumer que les techniques qui marcheraient dans des agglomérations urbaines pourraient marcher pour les gens qui vivent à la 23 campagne. On nous a dit « Ne faites pas la réunion dans un contexte ou dans un centre 24 de santé mentale » parce que c'est tellement stigmatisé, donc je ne veux pas être là 25 devant le centre de santé mentale. Bon, d'accord, on s'est dit : et si on le faisait au 26 27 collège communautaire, par exemple ? Là, c'était toute une courbe d'apprentissage pour nous; on avait certaines attentes – un manque de transport, un manque de garde 28

- d'enfants et certaines choses qui seraient des obstacles, eh oui, effectivement, c'est le
- cas. Mais on n'a pas commencé d'emblée par : est-ce qu'il va tuer le chien ou ce
- genre de choses. Cela nous est présenté comme des raisons pourquoi une personne
- 4 pourrait mettre sa propre vie en péril leur amour pour leurs animaux de compagnie qui
- 5 leur sont aussi chers que leurs enfants.

14

15

16

17

18

20

21

22

23

25

26

27

28

- 6 **Me GILLIAN HNATIW**: Alors, ce sont des choses que vous avez
- 7 apprises au fil du temps. Quand vous avez ajusté vos techniques, vous avez pu
- 8 rassembler des données qualitatives au sujet de ces expériences? En 2008, avec
- 9 docteur Hornosty, vous avez publié les résultats de vos recherches.

Dre DEBORAH DOHERTY: D'emblée, les recherches que nous

faisions étaient financées par le CIRC et comme on a publié des articles, Jeannie et

moi-même nous avons travaillé à travers le Canada, nous allons même en Grèce –

c'était avantageux, on a pu assister à une conférence internationale sur la violence

familiale. Et quand on a commencé à voyager, on disait : voilà ce qu'on constate. C'était

vraiment frappant à l'époque, il y avait peu de recherche sur la violence familiale dans

le contexte rural. Vraiment, comme on a voyagé, c'était sur les conditions de la femme

à organiser que quatre ou cinq présentations soient... aient l'interprétation simultanée

en français et il y avait beaucoup de reconnaissance, que c'est nouveau.

19 Et on nous encourageait de chercher du financement afin

d'explorer notamment la dimension reliée aux armes à feu. Mais quand on a parlé au

Centre de prévention des armes à feu – je pense que c'était ça le nom à l'époque –

maintenant, c'est un programme, mais à l'époque, c'était un centre indépendant. Ils ont

dit « On a besoin de ces renseignements; il n'y a rien qui est disponible, les données

24 primaires au Canada au sujet de la violence familiale et les armes à feu et la

victimisation et la mauvaise utilisation dans les collectivités rurales ». Alors, c'est ça

l'instance qui a financé le prochain élément et cela est devenu un travail qui a été publié

en 2008. Nous avons intégré les animaux; ils ont dit « Bon, considérez les animaux,

mais on veut considérer les armes à feu de façon précise », alors ça s'appelait « La

1	violence familiale sur la ferme et dans les collectivités rurales » et c'était un aperçu des
2	armes à feu et de l'abus des animaux de compagnie.
3	Me GILLIAN HNATIW : Alors, il semblerait qu'entre le début des
4	recherches dans les années 90 et les publications en 2008, il y a plusieurs phases
5	associées de recherche et plusieurs phases de votre travail, du travail que vous avez
6	fait avec le docteur Honosty?
7	Dre DEBORAH DOHERTY: Je porte un appareil auditif et il y a une
8	sorte de retour je n'ai pas compris la question.
9	Me GILLIAN HNATIW: Je confirmais, selon ce que vous avez dit,
10	que c'est entre 1990 et 2008, avec la publication de l'article, qu'il y a plusieurs phases
11	associées à la recherche menée?
12	Dre DEBORAH DOHERTY: Oui. Le travail qui a été publié en
13	2008, c'est un contrat de deux ans pour enquêter sur et de préparer le rapport. Cela
14	est également compris des recommandations potentielles pour éliminer la violence
15	familiale et empêcher d'autres instances.
16	Me GILLIAN HNATIW: Merci. Avant d'approfondir dans ce que
17	vous avez appris en fonction de vos recherches, je veux quand même parler de vos
18	antécédents professionnels et de votre expertise et du rôle que vous avez joué à PLEIS
19	pendant 31 ans. Il y avait également un détachement comme directrice général au
20	Centre McQueen sur la violence des recherches sur la violence familiale et ça, c'était
21	de 2001 à 2003?
22	Dre DEBORAH DOHERTY: Oui.
23	Me GILLIAN HNATIW : Et pendant que vous étiez affectée au
24	Centre, vous avez organisé quelque chose appelée la trousse d'outils sur la violence
25	reliée au travail.
26	Dre DEBORAH DOHERTY: Il y avait de nombreuses initiatives, en
27	fait, il y avait plusieurs choses qui se passaient et on m'a demandé de siéger sur

plusieurs comités – oui, ça, c'était l'un des volets.

28

Alors, le fait de transformer des milieux de travail en milieux de
ressources pour des victimes, ça, ça a beaucoup d'allure et ma contribution, c'était
l'emphase sur non seulement : est-ce que proposer aux ressources humaines est-ce
qu'ils pouvaient prendre une femme abusée dont l'abus la suit dans le milieu de travail
pouvait présenter une fiche de fait et voilà ce qui peut vous aider à définir sur le plan de
déterminer sur ce qui se passe et constitue de l'abus. Par exemple, on peut vous
accompagner à votre voiture après 5 h. Pour allier nos paroles à nos gestes, si un
milieu de travail doit notamment miser les femmes qui sont victimes de l'abus, eux-
mêmes ne doivent pas abuser. Alors, les superviseurs ne peuvent pas utiliser des
techniques de discipline d'humiliation – c'est ce qu'il fait à la maison, il ne doit pas faire
cela au travail. Alors, quel genre de programme peut être instauré pour s'assurer qu'il y
ait de la formation pour les superviseurs et la partie patronale et les gestionnaires et les
co-travaillants afin qu'il y ait un environnement respectueux, qui est non violent?
Me GILLIAN HNATIW : Est-ce que j'ai raison de croire qu'une
partie du concept qui sous-tend tout cela, c'est qu'un milieu de travail, c'est un milieu
d'intimidation possible?
Dre DEBORAH DOHERTY: Oui, absolument. Moi-même tout
particulièrement, pour les femmes rurales, c'est une rare place où ils n'étaient pas en
train de l'observer. Alors, recevoir des renseignements et du soutien est potentiellement
une ressource et ainsi de suite, cela faisait partie de l'initiative. Et ça continue encore,
même jusqu'à aujourd'hui et ça a été rafraîchi il y a quelques années parce que
celale programme existait depuis 10 ans et le site web avait il y avait une refonte
du site web et on a modernisé les outils. C'est sensiblement le même outil, mais c'est
plus facile d'y accéder via des appareils mobiles.
Me GILLIAN HNATIW: En 2002, si j'ai bien compris, vous avez
aidé à fonder le Projet du témoin silencieux du Nouveau-Brunswick. Parlez-nous en, s'il
vous plaît.
Dre DEBORAH DOHERTY: Oui – parce que c'est très important.

- D'après ma compréhension de la ruralité et les différences, le Comité de prévention de la violence familiale du comté de Charlotte, dans le sud du Nouveau-Brunswick, ils ont
- 3 assisté à une conférence au Maine, il y avait des membres du comité qui ont été invités,
- 4 ils ont assisté à la conférence. Il y avait des silhouettes, des silhouettes rouges et en
- bois debout; pouvez-vous imaginer 30 silhouettes rouges et chacune d'entre elle, c'était
- 6 une femme qui avait perdu la vie à la violence familiale et sur sa poitrine, il y avait un
- 5 bouclier qui disait brièvement ce qui s'était produit et ils ont emprunté les silhouettes
- pour une conférence au Nouveau-Brunswick. Les gens lisaient les silhouettes du Maine
- 9 et « Où sont les Canadiennes? Où est le groupe canadien? » Oui, vous avez raison, il
- devrait y avoir les silhouettes pour les femmes canadiennes qui ont perdu leur vie à la
- violence familiale.

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

Alors, on a formé le Comité des témoins silencieuses. On a fait des recherches pendant 20 ans; j'ai dit que ma contribution serait la recherche. Les gens disaient « Contactez-nous » et « Ma proche a été tuée par son partenaire, on veut créer une silhouette » et là, on apprendra qu'il n'y a jamais eu une mise en accusation, il n'a pas été trouvé coupable. Certains des paramètres, c'est qu'il fallait avoir un meurtre suicide confirmé, que la personne avait été trouvée coupable devant les tribunaux; il y a eu une discussion pendant les premiers 10 ans, il y en a trois qui n'étaient pas tenus responsables du point de vue criminel, est-ce qu'on va les inclure?

**Me GILLIAN HNATIW**: Juste pour être claire, docteur Doherty: vous avez fait la recherche pour le Projet de témoin silencieuse. C'était quoi l'objectif de la recherche?

Dre DEBORAH DOHERTY: Oh, désolée! En fait, les États-Unis avaient lancé en 1990 le Projet du témoin silencieux. Ça s'est répandu à travers les États-Unis; c'était pour commémorer et honorer les femmes qui avaient perdu la vie et créé une action ou des actions pour aborder de façon proactive, pour changer le milieu de la violence familiale.

**Me GILLIAN HNATIW**: Ai-je raison de comprendre que vous avez

fait de la recherche, des recherches sur qui étaient ces femmes-là afin de créer les 1 commémorations – en fait, tout d'abord, avoir un nom pour la commémoration? 2 **Dre DEBORAH DOHERTY:** Oui, je revenais jusqu'en 1990. Nous 3 sommes une petite province en Nouvelle-Écosse... pardon, au Nouveau-Brunswick et 4 revenons à 1990, alors oui, je faisais la recherche. Nous étudions les documents des 5 tribunaux dans les archives; il n'y avait pas beaucoup de meurtres suicides dans les 6 années 90. Il y en a plusieurs maintenant, mais comme je rassemblais les 7 renseignements, je lisais les transcriptions des déclarations des victimes, tous les 8 éléments qui avaient été déposés pour les médias à l'époque et ainsi de suite. 9 Comme je rassemblais les renseignements, oui, il y aura une 10 silhouette rouge en bois et cela sera pour cette femme; on mettra les noms parce que 11 les familles participaient avec nous. Mais quand je me suis mis à dire « Nous avons 12 maintenant considéré 25 cas de femmes qui ont perdu la vie et 56 % d'elles ont été 13 atteintes par balle par des carabines et des fusils à plomb » et quand l'Ontario a publié 14 ces données au niveau national, ça correspondait au niveau national, on était dans une 15 16 grande taille de population. Là, c'était juste 20 % qui avait été tué par des fusils à plomb ou des carabines. 17 Alors, toute la nature des interventions et ce que vous pouvez nous 18 faire... le comité d'examen du décès faisait son travail de 2003 jusqu'à... en fait, 19 pendant huit ans, ils ont parlé des facteurs de risque; il y avait 32 facteurs de risque. 20 Voilà un graphique qui montre les 10 premiers; parmi toutes les femmes qui ont été 21 22 assassinées, quels étaient les 10 premiers facteurs de risque qui étaient présents ou qui se rassemblaient autour de ces décès? Je regardais cela : ah, dans les premiers 10, 23 24 ca n'incluait pas les armes à feu - c'est un risque, oui, mais ca ne figurait pas dans les premiers 10. 25 Au Nouveau-Brunswick, quand j'ai regardé les facteurs de risque, 26 27 sachant les facteurs de risque, ceux qui se sont rassemblés comme les 10 premiers. Un facteur de risque, oui, c'est un facteur de risque, mais c'est le rassemblement des 28

1 facteurs de ris	ques qui dit : il	y a quelque c	hose qui se p	oasse ici. On ne	peut pas
-------------------	-------------------	---------------	---------------	------------------	----------

- 2 aborder... on ne peut pas chercher à trouver des solutions et des ressources pour
- 3 aborder le Nouveau-Brunswick et les collectivités rurales qui fonctionneraient dans des
- 4 grands centres urbains. 70 % des femmes au Nouveau-Brunswick ont été tuées dans
- des collectivités de moins de 10 000 personnes et en Ontario, 55 % des femmes étaient
- tuées dans des collectivités de 55 000 à 1 000 000. Comme les femmes d'ici diraient,
- 7 une carabine de chasse, c'est pas le premier choix pour s'attaquer à son épouse au
- 8 centre-ville de Toronto.
- 9 C'est là qu'on s'est mis à savoir, en fonction de l'analyse
- collectionnée, des données collectionnées sur les femmes assassinées par l'entremise
- du Programme des témoins silencieuses, je pensais qu'il avait deux différentes voies :
- 12 l'un, on faisait la recherche sur la violence conjugale et l'autre, sur les homicides
- familiaux. Non, il ne s'agit pas de deux différentes voies à prendre au sujet des
- collectivités rurales; c'était important, tout autant important pour les homicides familiaux
- 15 et les homicides conjugaux.
- 16 **Me GILLIAN HNATIW**: Vous avez fait référence au Comité
- d'examen des décès en Ontario. Pouvez-vous clarifier c'est quoi au juste, ce comité-là?
- 18 Qu'est-ce qu'il fait?
- 19 **Dre DEBORAH DOHERTY:** Désolée, je n'ai pas saisi cela.
- Me GILLIAN HNATIW : Le Comité d'examen des décès en
- 21 Ontario, vous avez fait mention de cela. Je veux juste m'assurer que tout le monde sait
- c'est quoi, ce comité-là et que fait ce comité-là?
- Dre DEBORAH DOHERTY: Il s'agit d'un comité qui a été organisé
- \_ je ne dirais pas qu'il y en a un dans chaque province. De plus en plus, on les instaure
- dans les provinces, mais il y a plusieurs provinces qui ont... D'habitude, c'est surveillé
- par le Bureau du coroner.
- 27 **Me GILLIAN HNATIW**: Et est-ce qu'ils passent en revue certains
- 28 genres de décès ou...? On passe en revue quoi?

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

Dre DEBORAH DOHERTY: Il s'agit des décès liés à la violence conjugale ou à la violence familiale, mais ça a tendance à être des décès en milieu familial. Et certains, s'il y a des enfants... moi-même, au niveau des recherches, moimême je dis toujours... moi, je dis toujours que je fais des recherches sur les féminicides. Mon emphase, c'était sur les femmes qui étaient tuées, mais certaines des mises en examen comprennent, par exemple, un voisin qui était tué, une grand-mère qui était tuée, les enfants ont été assassinés, un beau-père a été assassiné, alors... mais ils ne vont pas nécessairement faire une analyse compréhensive de tous les décès, ils vont en choisir trois qui semblent bien représenter un certain genre de risque. Me GILLIAN HNATIW: Alors, les comités sur les décès que l'on peut prévenir identifieraient des facteurs à risque et lorsque vous voyiez les facteurs à risque qui étaient publiés dans l'Ontario et vous les compariez à ceux que vous avez pris dans votre recherche pour le projet du témoin silencieux, vous avez vu qu'il y avait des écarts dans les facteurs à risque entre les centres urbains et les centres ruraux. **Dre DEBORAH DOHERTY:** Un des principaux risques... facteurs de risque en Ontario, c'était que les décès se passaient suite à la séparation, et parce que c'était tellement prévalent et tout le monde qui était tué, les recommandations quant au sujet de ce constat-là, c'est qu'on doit faire de la sensibilisation et créer de ressources pour faire la promotion de départs d'urgence et de rester en sécurité une fois que l'on quitte. C'est ce sur quoi on a mis l'emphase. Mais les données au Nouveau-Brunswick, selon notre analyse, deux tiers des femmes étaient tuées dans des relations intactes, alors qui sait qu'est-ce qu'elles ont dit la nuit qu'elles ont été tuées? Peut-être qu'elles ont dit « je déménage demain », on ne le saura jamais, mais il semblait que dans un contexte rural, on ne peut pas juste faire la promotion de quitter quand les gens disent de façon stratégique « moi, je reste, c'est plus sécuritaire pour moi de rester parce que je peux percevoir sa disposition, je peux dire quand il a trop bu ».

Alors, nous... il y a plusieurs femmes rurales vont quitter pendant

- trois jours et revenir lorsque cela est nécessaire, mais il y a plusieurs victimes qui se
- 2 sentent davantage en sécurité parce qu'elles peuvent percevoir la situation. Si elles
- guittent, que fait-il? Quand est-ce qu'il va venir? Est-ce qu'il va venir dans le noir avec
- 4 une carabine? Ca fait plus peur pour certaines femmes d'essayer de quitter et de
- 5 prendre de telles mesures.
- Oui, on dit oui, les femmes... 30 % des femmes au Nouveau-
- 7 Brunswick ont été tuées pendant la séparation ou suite à la séparation et les plans pour
- 8 quitter d'urgence. Moi, j'ai assisté à une conférence, tout le monde sait le moment le
- 9 plus difficile, c'est suite à la séparation, et on a dit « mm... pas forcément », il nous faut
- des ressources pour faire la promotion de pouvoir rester sur place de façon plus
- sécuritaire, on ne veut pas faire la promotion de rester sur place si la femme choisit de
- façon stratégique d'atténuer son risque et, pour faire ainsi, elle reste dans la situation.
- Nous devons... il nous faut des ressources pour la soutenir. Ça ne devrait pas être
- quitter ou rien du tout, ou rien d'autre. Et j'ai commencé à élaborer le plan, c'est « Pour
- 15 rester et rester en sécurité ».
- Me GILLIAN HNATIW: Donc, par rapport (inintelligible) dont on a
- pensé parler, c'est pour ça que les commissaires vous ont qualifiée comme experte,
- c'est pour nous parler de ça. C'est clair qu'on n'aura pas beaucoup de temps pour en
- parler. Je comprends que récemment vous aviez supervisé l'élaboration d'une
- 20 application, pouvez-vous nous en parler?
- Dre DEBORAH DOHERTY: Donc, l'idée de « Rester sûr » semblait
- une possibilité pour justement soutenir les femmes qui ne voudraient pas quitter. Le
- service de victimes ont approché... nous ont approchés et nous ont dit : « On a entendu
- parler que vous aviez fait des présentations et ce n'est pas [sic] exactement ce qui
- 25 arrive avec le personnel des services de victimes, on veut qu'ils aident les femmes, les
- 26 femmes qui sont victimes de violence conjugale par rapport au système judiciaire ».
- 27 Mais très souvent, une fois que les charges ou les accusations sont là, les femmes
- 28 approchées vont dire : « Pouvez-vous demander au juge de retirer toute la plainte parce

qu'il a présenté des excuses », et tout ça. Donc, si cela est fait, y'a rien d'autre que les 1 services de victimes peuvent faire. Ils peuvent... c'est-à-dire ils seraient en mesure de 2 leur fournir un meilleur environnement plus sûr si elles voulaient rester, mais ils ne 3 peuvent rien faire à un moment donné ou si elles décident de retirer toute plainte. 4 Nous avons élaboré un manuel pour... qui allait servir pour celles 5 qui ont décidé ou qui décident de rester et de rester de façon sûre et sécurisée, et donc, 6 il y a une interaction entre les services de victimes, la santé mentale, les services de 7 8 dépendance et tout ça, donc de sorte à ce qu'elles peuvent signer de façon 9 confidentielle pour assurer leur sécurité, et donc, un service sur la carte, on ne voit pas beaucoup de marques, et donc, on peut lire, on peut en savoir plus, c'est-à-dire on 10 apprend qu'il y a un service, par exemple de la santé mentale et de prendre contact. 11 Il y a des gens qui utilisent les applications, vous savez, des 12 personnes qui utilisent ces applications pour rester en sécurité ou qui voudraient les 13 utiliser, mais qui ne les trouvent pas, et donc, elles pensent... ils pensent que ça serait 14 parfait pour leur personnel, ça peut être utilisé par les experts, le personnel 15 16 professionnel qui peut aider les femmes, qui peut venir en aide aux femmes, ou alors ça peut être un outil autonome, c'est-à-dire que la femme peut l'utiliser lorsqu'elle a du 17 temps, elle peut être autonome en l'utilisant, en regardant son téléphone et pour 18 regarder toutes les adresses par exemple, et les courriels aussi. 19 Me GILLIAN HNATIW: Donc, le rôle de l'outil, c'est un outil qui 20 serait disponible, qui va être à la disposition des femmes qui sont au foyer, c'est des 21 22 femmes au foyer, qui va faire en sorte à ce qu'elles ne vont pas prendre de risque. 23 **Dre DEBORAH DOHERTY:** Oui, c'est un outil qui ne peut pas être 24 utilisé par tout le monde. Lorsqu'il est question d'assurer la propagation des fournisseurs de... des prestataires de ce genre de services, j'avais dit ça, j'ai dit je peux 25 utiliser ça pour les victimes de système, ça ne doit pas nécessairement être une femme 26 27 victime de violence.

Donc, le comité d'examen des décès ont dit, voilà, c'était les

- 7 premiers. J'ai tout revu, passé en revue et j'avais choisi... j'en avais choisi 16 facteurs
- de risque. Je pense qu'ils sont très représentatifs par rapport au contexte de femmes.
- Donc, c'était pas seulement des armes à feu, c'était aussi ... il était question aussi
- d'une faible estime de soi des femmes, des femmes qui se sentent inutiles, sans valeur,
- 5 et donc, qui ont besoin de certains types de soutien qui puissent leur fournir le
- 6 sentiment d'autonomisation et de ne pas être victime de violence. Donc, il y a certains
- 7 facteurs, vous savez, du genre, qui vont répondre à des choses comme « tu es inutile,
- 8 tu ne peux rien faire ». On peut faire... on peut explorer les choses de façon différente
- 9 pour pouvoir revenir ou offrir de l'assistance.

## 10 **Me GILLIAN HNATIW:** Merci.

- Je pense que c'est le moment, Commissaire MacDonald, vous allez
- qualifier la docteure Doherty comme experte pour violence conjugale et familiale.
- 13 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui, bien sûr.
- Donc, tous les commissaires ici présents vont vous qualifier comme
- experte en la matière, Docteure Doherty.

## --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me GILLIAN HNATIW:

- Me GILLIAN HNATIW: Donc, je vais revenir par rapport aux
- facteurs de risques auxquels vous avez fait allusion. Le premier que l'on voudrait
- 19 qualifier en termes de terminologie, l'une des premières choses dont on a discuté
- 20 lorsque c'est des femmes battues. Nous avons aussi entendu le terme de « violence
- conjugale », « violence familiale ». Si vous pouvez nous dire est-ce que tous ces
- concepts sont interreliés? Est-ce qu'il y a un langage spécial? De quoi on parle
- 23 exactement?

16

- Dre DEBORAH DOHERTY: Oui. Plus tôt ce matin, j'ai entendu le
- 25 présentateur qui parlait de violence sexiste et ils ont donné une définition, ils avaient
- une définition supplémentaire qui était faite pour eux, et donc, c'était une définition
- internationale, à portée internationale. Donc je ne voudrais pas me lancer là-dessus,
- mais la violence est dirigée... est à l'égard d'individus, par exemple dans le sens où elle

- est basée sur le genre, elle est fondée sur le genre. Donc, mais ils n'ont pas dit de
- 2 façon significative que la grande majorité de la violence sexiste est contre les femmes,
- contre les femmes et les enfants, donc pas nécessairement, mais c'est ça le point, et je
- 4 pense qu'au fil des années, il y avait des femmes battues, des femmes agressées, de la
- 5 violence interpartenaires ou interconjugale et ces formes où ces différents langages ou
- 6 ces différents termes existent toujours.

13

14

15

17

18

19

22

23

24

25

26

27

28

Donc, il y a le gouvernement fédéral pourrait dire : « Voulez-vous

8 faire ou préparer une brochure ou un pamphlet ou un dépliant à ce sujet, au sujet de la

9 violence familiale? » C'est-à-dire la législation est de travailler sur les commandes ou

les ordres de protection et c'était au sujet des violences familiales, et plusieurs autres

législations ont changé cela en violence conjugale et je pense que toutes ces formes de

violence, on essaye de s'y attarder plus pour essayer de comprendre et faire la

différence justement, mais le point est que Statistique Canada peut avoir... pourrait

avoir déjà publié un rapport lors des premiers temps de lorsqu'on travaillait sur femmes

battues, et donc, c'était, par exemple, les hommes qui tuent ou qui tuent leurs épouses

ou alors les hommes qui tuent leurs compagnes ou leurs petites amies. Et donc, le

nombre de familles qui ont... de femmes, plutôt, qui ont été tuées pendant leur relation,

et donc, au Nouveau-Brunswick, on a gardé 16 éléments pour ce qui est des relations

et c'est plus élevé lorsqu'on a effectué des recherches à travers les États-Unis et au

Canada, et donc, on est arrivés que les femmes qui vivent en common law, en

21 particulier après la séparation, on parle de partenaires en common law selon...

conformément au common law.

**Me GILLIAN HNATIW:** Oui, maintenant il y a un changement qui fait que les données maintenant concernent les ex-épouses, les conjoints de fait, les couples mariés, et donc, toute cette terminologie fait référence en quelque sorte à la violence entre des personnes qui ont une certaine relation intime. Parfois, elles sont... on fait référence à cela comme violence entre partenaires, et donc, ou familiale, et les violences dans les foyers, au sein des familles.

1	Dre DEBORAH DOHERTY: Oui. La nature du type de violence a
2	évolué aussi au fil du temps sur le plan physique, émotionnel, sexuel, on se dit est-ce
3	que c'est mental, c'est ce genre de conversation qui est en cours présentement. Et
4	donc, il y aurait de la violence chimique, donc il y a de la maltraitance de médicaments,
5	ne pas permettre à une personne d'utiliser la médication dont elle a besoin, par
6	exemple, et qui pourrait leur faire mal, et donc, la spiritualité, la religion, donc c'est clair
7	que le paradigme de la compréhension a changé, a évolué au fil du temps, et donc,
8	c'est contre les femmes. Les victimes sont des femmes.
9	Me GILLIAN HNATIW: Et je pense que vous anticipez déjà
10	justement ma question, on parle de cette violence entre partenaires intimes, on parle de
11	violence physique, mais aussi d'autres formes de maltraitance dont vous aviez
12	mentionné, ça peut-être il peut y avoir une maltraitance au sein d'une relation
13	quelconque, en plus de la violence physique ou de la maltraitance physique.
14	Dre DEBORAH DOHERTY: Oui. On parlait de signes de violence
15	entre partenaires ou familiale, donc mais on ne continue on ne peut pas continuer à
16	passer outre, donc, du monde qui est impliqué qui dans ce domaine-là, et donc,
17	justement, pour utiliser ces pour donner cette définition parce que jusqu'à maintenant
18	que certaines de nos recherches, par exemple psychologiques, émotionnelles vous
19	savez, lorsqu'on travaille sur une base individuelle et une femme va me dire « non, j'ai
20	pas été victime de violence sexuelle, c'est juste que j'ai cédé ». Oui, je suis d'accord
21	que ça soit sa femme, mais elle ne voulait pas, donc elle ne voulait pas, mais il a passé
22	le pas et il y a eu une violence physique. Et donc, il devrait y avoir un consentement
23	quand bien même c'est son épouse.
24	Donc, il est question justement de travailler sur plus, plus de
25	sensibilisation pour éviter que le monde va dire « non, c'est pas moi et ça ne me c'est
26	pas moi ».
27	Me GILLIAN HNATIW: D'accord. Donc, on va avancer dans notre
28	discussion par rapport aux facteurs de risque ou certains de ces risques, de ces

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

éléments de facteurs de risque que vous aviez trouvés tout au long des recherches que vous aviez effectuées au fil de toutes les années.

Je voudrais commencer par ce qui est connu en gros comme violence, par exemple violence domestique ou familiale dans les communautés ou les collectivités rurales. Est-ce qu'on peut parler de la définition de ça dans ce contexte parce que je pense vous avoir entendue dire que c'était la communauté qui comptait 10 000 personnes, comment vous avez compris cela lors de vos recherches?

**Dre DEBORAH DOHERTY:** Lorsqu'on travaille dans le milieu rural et qu'on effectue des recherches qualitatives, on pose ce genre de questions : qu'est-ce que le mot « rural » signifie pour vous? Le monde a un sens, une idée sur... on ne met pas en place des paramètres pour des communautés de moins de 10 000 personnes, mais là, lorsqu'on effectue la recherche quantitative, là, le monde sait que c'est un sondage, mais s'ils vivent... s'il est question d'une population de 14 000 personnes, et là, on va parler de collectivités urbaines ou communautés urbaines. J'ai été à une conférence en Colombie-Britannique, puis ils ont dit : « Une ville de 14 000, vous pensez que c'est un centre urbain? Vous appelez ça un centre urbain? » Donc, on voulait que les femmes nous disent que signifiait le mot « rural » pour elles, et ce sont des valeurs socioculturelles qui sont associées à leur vie, mais quelques services seulement : pas d'accès au transport, manque de garderies, l'emploi, la formation, tout ça, ce sont des points négatifs, mais c'est une longue liste pour dire : « Voilà ce qui est magnifique pour votre ville, vous pouvez sortir, il y a du soleil, profiter de l'air frais, vos voisins vous disent bonjour, vous pouvez les voir, mais font-ils quelque chose pour vous soutenir, pour vous aider si jamais quelque chose vous arrive? » Donc, qu'est-ce que vous préféreriez pour votre communauté? On comprend, on se comprend, on va dire on se comprend, on s'entraide, mais si c'est le cas ou si vous êtes victime d'une violence ou d'un abus, qu'est-ce que vous allez faire? Donc, il est question de dire : « J'ai besoin d'aide, mais je ne veux pas être gênée ou me trouver dans l'embarras ». Donc, il n'y a pas de réponse finale pour ça – ça reste très large pour les gens, pour... qui sont dans

1	des petites villes. Donc ça, c'est arrivé lorsqu'on faisait la recherche qualitative.
2	Me GILLIAN HNATIW : Donc, vous parliez de réactions socio-
3	culturelles dont on a mentionné; pouvez-vous nous en dire plus sur les questions en
4	termes d'attitude par rapport à la violence conjugale que vous aviez déterminées par
5	votre recherche, ce que vous avez vu ou considéré comme des obstacles culturels ou
6	des
7	Dre DEBORAH DOHERTY: Je ne suis pas sûre d'avoir bien
8	entendu la question.
9	Me GILLIAN HNATIW : Les réactions ce que vous aviez appelé
10	ou déterminé comme réactions.
11	Dre DEBORAH DOHERTY: Voulez-vous que j'inclue la culture des
12	armes à feu?
13	Me GILLIAN HNATIW : Peut-être on pourrait commencer au
14	niveau de discussion par rapport aux réactions culturelles?
15	Dre DEBORAH DOHERTY: D'accord. En fait, lorsque j'ai parlé
16	d'air frais, je n'ai pas parlé des standards et des valeurs culturelles d'un système qui
17	sont plus cohérents et donc, plus solides au sein des communautés rurales, surtout
18	parce que les gens se connaissent et donc, ils sont considérés comme utilisés c'est-
19	à-dire le même système de valeurs et ce système peut être assez patriarcal. Aussi, au
20	niveau surtout des familles sur lesquelles on insiste, où les femmes sont des
21	subalternes, sont subordonnées; elles se doivent de préparer les repas, d'assurer les
22	éducations de leurs enfants. Ce sont des valeurs sociales c'est sur la base d'un
23	consensus socio-culturel par rapport à la vie rurale.
24	Me GILLIAN HNATIW: C'est quoi le concept de ne pas demander
25	de question et de ne pas répondre dans votre recherche? Est-ce que c'est quelque
26	chose que vous considérez comme une réaction culturelle?
27	Dre DEBORAH DOHERTY: Il faut préserver la paix; c'était ça le
28	rôle des femmes. J'ai interviewé des femmes qui voulaient quitter après 10 ans de

- mauvais traitements et elles devaient obtenir un avis juridique sur la garde des enfants.
- 2 Et peut-être que l'on va leur dire que bon, qu'est-ce que vous avez vécu depuis 10 ans,
- ne le dites pas, car ce que le juge va croire, il va croire que vous n'êtes pas un bon
- 4 parent. Si vous dites que vous avez subi ces abus pendant 10 ans, ne parlez... n'en
- 5 parlez pas. Alors, tout ce que j'ai fait pour être une bonne femme, une bonne femme
- rurale, un bon parent et alors maintenant, si on vous dit que si vous révélez cela, alors,
- on va vous accuser d'avoir des problèmes de santé mentale.

8 Alors, ces valeurs sociales peuvent avoir un impact sur la

9 recherche de l'aide et la façon de se présenter. L'estime de soi dont on va faire

preuve... parce que quand les choses tournent mal et que vous ne préservez pas

l'harmonie dans le ménage, vous allez vous jeter la culpabilité, vous allez vous

culpabiliser vous-même; vous n'avez même pas à attendre les autres, que les autres

vous culpabilisent. Les autres femmes vont dire « Bon, bien tous les hommes se

comportent comme ça le vendredi soir, alors comment se fait-il que vous, vous trouviez

15 cela problématique? »

13

14

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

Donc, ces valeurs sociales visant par exemple à minimiser ou à normaliser les comportements qui sont très dommageables peuvent donc jeter la faute sur la victime qui n'arrive pas à relever le défi.

**Me GILLIAN HNATIW**: Donc, est-ce que cela aurait une influence sur la façon que les amis et les voisins ou les voisines vont répondre à la violence conjugale?

étude provinciale commandée par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick sur la violence au foyer et on demandait aux gens, aux répondants s'ils vivaient en milieu urbain ou rural. Donc, la question était que si vous entendez des cris venant du voisin, est-ce que vous appellerez la police? Moi, j'aurais cru que dans un contexte rural, où les gens feraient n'importe quoi pour leurs voisins, qu'ils appelleraient la police, mais c'était le contraire. À la campagne, les personnes étaient moins aptes à appeler la

police tandis que dans un appartement en milieu urbain, il serait plus probable qu'un
 appel à la police soit fait.

Et ensuite, les gens nous demandent : comment se fait-il que les gens appelleraient la police en milieu urbain et pas en milieu rural? Et c'était parce que bon, qui sait qui habite juste à côté? On entend des cris, j'appelle la police. Mais que je sais que c'est un monsieur qui habite juste en face avec qui je vais à la pêche, non, je ne vais pas appeler la police pour dire que sa femme est battue et que j'entends des cris, effectivement.

**Me GILLIAN HNATIW**: Vous avez mentionné les armes à feu à plusieurs reprises dans votre témoignage. Alors, pouvez-vous nous parler de ce que vous avez appris de votre recherche sur les armes à feu comme facteur de risque dans les zones rurales?

Dre DEBORAH DOHERTY: Encore là, quand j'ai commencé à faire cette recherche, on n'avait pas posé une question sur les armes à feu et c'est quelque chose qui est ressorti de la recherche, quand les gens nous disaient que bon, lors des entrevues, les gens nous disaient que « Bon, j'ai peur de quitter à cause de l'arme à feu. Quand il me dit que je ne sais même pas s'il va me tuer, mais je pense qu'il va se tuer et ensuite, les enfants vont me blâmer, toute la collectivité va me culpabiliser, alors j'essaie d'éviter son suicide ».

Donc, elles ont commencé à parler des armes à feu; c'était toutes des armes d'épaule. Et puis donc, est-ce que... si je peux faire... intervenir, la recherche sur la violence au foyer est que 56 % des femmes étaient tuées par des armes d'épaule, ça nous a amené à croire qu'il fallait donc faire quelque chose. On a présenté des suggestions quant à la façon d'atténuer ce risque.

**Me GILLIAN HNATIW**: La chasse, est-ce que ça fait partie de l'histoire des armes à feu?

**Dre DEBORAH DOHERTY:** Bon, au fur et à mesure que l'on a étudié cette question, il y avait des femmes qui disaient que « Bon, j'ai peur. J'ai plus

- peur quand le gars, il boit et/ou s'il y a des dépendances ou des toxicomanies ou il est
- question peut-être du suicide ». Et à la campagne, les armes à feu faisaient partie d'une
- tradition de longue durée, une tradition de chasse et on les voit de manière très
- 4 positive; ce sont des armes à feu légales et donc, cela a pour effet de légitimer la
- 5 présence des armes à feu au ménage.
- S'il n'y a pas de violence conjugale, eh bien, avoir une arme à feu, c'est comme avoir une batte de baseball. On ne l'avait jamais... la plupart des gens ou
- bien des gens ne trouvaient même pas que ces objets pouvaient être préjudiciables et
- 9 les gens nous disaient que bon, c'est la culture des armes à feu; les hommes veulent
- sortir à l'automne, ils vont en camping, ils vont boire, ils veulent quand même continuer
- à aller à la chasse. Les armes à feu de chasse sont... les fusils de chasse sont légués
- de père en fils en petit-fils, donc il y a beaucoup de signification positive associée avec
- ces objets. Donc, il y a bien... les gens qui disaient « J'ai peur de cela » n'essuyaient
- pas beaucoup de sympathie. On disait « Bon, pourquoi est-ce que vous avez peur de
- cela? C'est juste pour tuer des, je ne sais pas, des corneilles qui essaient de manger
- 16 des cultures ».
- 17 **Me GILLIAN HNATIW**: Mais les gens vous disaient qu'ils avaient
- peur des armes à feu. Est-ce que ces gens appelaient la police ou d'autres autorités
- 19 pour déclarer la présence de ces armes à feu?
- Dre DEBORAH DOHERTY: Souvent, on nous a dit qu'il ne fallait
- 21 pas déclarer parce que... disons qu'on devrait développer une bonne relation de
- confiance avec un fournisseur de services avant de croire que l'on puisse le faire, on
- 23 n'avait pas assez de confiance en le système de justice pénal. Si on déclarait et que la
- 24 police arrivait et qu'il y avait une arme à feu légale, pas couverte par un permis et qui
- 25 était par exemple située en haut d'une armoire avec les munitions juste à côté et puis
- les enfants dans la maison, peut-être qu'il y aurait donc une contravention ou une
- infraction. Mais les femmes avaient peur de ne pas trouver... que l'on n'allait pas
- trouver toutes les armes à feu; bon, il y en a une qui est cachée en arrière, une autre

- que son copain lui donnait, il était... Il est difficile de dire aussi à la police « J'ai peur »
- 2 parce que lui saurait que c'était vous qui a dit que vous aviez peur. Donc, c'est avec
- 3 cette loi de type « drapeau rouge » donc, on se demandait toujours pourquoi...
- 4 comment se faisait-il qu'elle n'appelait pas la police. Je ne peux pas parler des armes à
- feu illégales, mais si... dans ce cas-là, ce que l'on nous disait, c'est que bon, il fallait
- 6 laisser les chasseurs de canards tranquilles.
- 7 **Me GILLIAN HNATIW**: Parlez-nous de ce que vous avez appris de
- 8 l'alcool comme facteur de risques?
- 9 **Dre DEBORAH DOHERTY:** On a mentionné des dépendances
- graves; j'ai examiné 25 affaires qui ont été devant les tribunaux. C'est beaucoup plus
- que l'Ontario, qu'en Ontario; les dépendances jouaient un rôle dans les affaires où les
- femmes avaient perdu la vie. Il est devenu plus difficile d'obtenir de l'information depuis
- le resserrement des lois sur la vie privée, la protection de la vie privée, il y a quelques
- 14 années.
- Mais oui, les trois quarts étaient aux prises avec une dépendance à
- l'alcool ou des drogues en lien avec le mauvais traitement. Donc, quand on demandait
- aux femmes « Qu'est-ce qui vous fait le plus peur? », c'était les armes à feu puis la
- boisson. Se rendre à un certain point parce que comme stratégie d'autoprotection, les
- 19 femmes acceptaient de boire aussi; dans certains des cas de meurtre/suicide, les
- femmes disaient que... bon, je ne sais pas si cela ressort que les deux buvaient parce
- que dans le rapport du coroner, c'était indiqué que les deux buvaient. Donc on ne croira
- pas... on ne trouvera pas... elle, on ne la trouvera pas une victime méritoire; c'est ce
- 23 qui arrive quand les gens boivent, c'est ce que les gens vont dire.
- Quand je lisais les documents des tribunaux, souvent, le juge disait
- « Bon, c'était un meurtre inexplicable, on ne comprendra jamais pourquoi il l'a tuée ». Si
- on peut croire Peter Jaffy, rien n'est plus prévisible qu'un meurtre/suicide comme celui-
- là. Donc, il faut trouver des moyens d'expliquer l'inexplicable, si on veut adopter des
- stratégies pour prévoir cela. Ce n'est pas parce que l'on boit que l'on va tuer, mais c'est

sûr que cela va aggraver la situation et rendre ce résultat-là plus probable, cette issue-

2 là.

Donc, les armes à feu, la boisson, les idées suicidaires – ce sont les femmes qui sont les meilleures juges de leur propre sécurité et de ce qu'elles veulent faire pour rester en sécurité. Mais par contre, bien des femmes vont minimiser le risque avec lequel elles sont aux prises. Une femme a dit... bon, elle était en union de fait, elle avait des enfants de son ancienne relation, quand les deux étaient adolescents et on disait « Faites quelque chose des armes à feu parce que quand il est triste d'être en chômage et qu'il sort les armes à feu et qu'il commence à boire, ben là, il va... il parle de se suicider, il pourrait te tuer aussi. On ne veut pas te perdre, on ne veut pas perdre notre mère ». Dans ce cas-là, elle a appelé la GRC et elle a dit « Je ne veux pas qu'ils sachent » et ils sont arrivés, ils ont pris les deux armes à feu – et c'était lors d'un groupe de discussion, ça fait six mois – et il n'a même pas remarqué que les deux armes à feu sont parties, mais moi, je me sens plus en sécurité.

La police a peur aussi, semble-t-il et il y avait bien d'actions exténuantes (sic) qu'il pouvait faire. Donc, je vais prendre les armes à feu pendant une période et ensuite, je vais vous les rendre dans quelques mois. Il y avait un couple d'aînés qui avaient appelé la police à cause de mauvais traitements et le policier a dit « Y a-t-il des armes à feu? » Elle a dit non; lui a quitté et trois jours plus tard, elle a appelé et elle a dit « En fait, OK, il peut rentrer, il a arrêté de boire, mais pouvez-vous venir chercher les armes à feu? » Donc, le policier a dit « Je suis allé chercher les armes à feu, il n'était pas là » et lui, il est rentré.

Dans les situations rurales, souvent, les gens ne vont pas révéler l'existence des armes à feu; c'est souvent les femmes qui vont se rendre dans une maison de transition, vont remplir le formulaire d'admission et ne diront pas qu'il y a des armes à feu chez eux. Elles diront que : bon, qu'est-ce qu'ils vont en faire ? Rien ne changera.

Je sais qu'un spécialiste de la violence au foyer a dit que bon, on

- pose cette question, mais ce n'est pas parce qu'on mentionne une arme à feu que c'est
- 2 un problème nécessairement. C'est un fusil de chasse, mais dès que la chose est
- judiciarisée, eh bien, comme le policier a dit, les accusations peuvent aussi être portées
- 4 contre elle parce que... bon, je me suis éloignée un peu de la question.
- 5 **Me GILLIAN HNATIW**: Vous avez fait beaucoup de recherche et
- 6 vous avez organisé beaucoup de groupes de discussion. Vous avez donc toute une
- 7 gamme d'expériences à vous présenter. Pouvez-vous nous parler de cette notion que
- 8 les femmes sont les meilleures juges de leur sécurité?
- 9 Vous avez aussi dit que plusieurs femmes rurales décident de
- rester chez elle en dépit de la présence des armes à feu et de la violence au foyer. Est-
- 11 ce que vous pouvez nous expliquer cela?
- Dre DEBORAH DOHERTY: Il est difficile parfois de comprendre
- cela. Je remonte à ce que les femmes nous ont dit lors de cette étude de recherche
- Action participative. Ce qui me donne une sensation de sécurité n'est pas
- nécessairement ce dont ma voisine aurait besoin afin de rester en sécurité. Donc, on ne
- 16 peut accepter une approche à guichet unique, il n'y a pas une seule approche, il y a
- différentes façons de le faire, que ce soit un professionnel qui travaille avec une cliente
- ou une femme qui adopte ou qui utilise un outil de planification de sa sécurité. On ne
- peut pas dire qu'une seule approche marchera pour tout le monde. Chaque femme est
- 20 experte de sa propre histoire. Si vous quittez, qu'est-ce qui aiderait aux autres femmes
- qui sont encore dans la même situation? Parfois, elle va dire que « bon, je ne peux pas
- 22 avoir accès à l'ordinateur et j'aimerais, donc, faire une certaine recherche ». Peut-être
- 23 qu'elle devrait, donc, avoir accès à un ordinateur ou que quelqu'un lui offre du transport
- ou la garde de ses enfants. Qu'est-ce qui m'aiderait, ce n'est pas que la police arrive.
- Quand les deux policiers du coin arrivent, ben là, ça, c'est assez remarquable. Donc, on
- 26 ne veut pas que l'on fasse quelque chose qui sape la cohésion communautaire.
- 27 Mais ce dont elle a besoin serait peut-être des services de...
- 28 services pour codépendants ou pour dépendance. On ne peut pas obliger les autres à

- les utiliser, mais son parle par exemple de l'attitude cavalière à la mauvaise utilisation
- des armes à feu dans les communautés rurales, ça... j'oublie un peu où je voulais en
- 3 venir.
- 4 **Me GILLIAN HNATIW:** Bon, mais je pense que vous avez dit
- 5 beaucoup de choses importantes. Merci.
- Donc, une dernière question. Il me semble que vous savez la
- 7 Commission a le mandat de faire des recommandations dans son rapport final. Alors,
- 8 avez-vous des notions sur des recommandations que vous voudriez partager avec les
- 9 commissaires?

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

**Dre DEBORAH DOHERTY:** Je vais rapidement suggérer certaines recommandations, c'était celles-là qui étaient reliées les armes à feu : s'assurer que les outils d'évaluation de risque comprennent des questions sur la mauvaise utilisation et l'abus des armes à feu et des animaux de compagnie. On n'a pas beaucoup parlé d'abus des animaux de compagnie, mais on a vu si on utilise suffisamment des situations de violence familiale avec des pertes massives, il y a tellement d'habitude une connexion. La fondation Leighton aux États-Unis qui fait la promotion de la recherche des lois pour reconnaitre ce lien-là, c'est le lien entre l'abus des animaux et l'abus des personnes et son lien avec la violence familiale, et le bulletin le plus récent je pourrais vous l'envoyer si ça peut vous être utile – parle des fusillades récentes aux États-Unis, ils ont pu démontrer qu'à un moment donné pendant la vie de l'auteur, il a tué des animaux ou il a abusé d'animaux, et ils cherchent à faire des recherches historiques pour voir s'ils peuvent identifier cela dans d'autres données antérieures, s'ils peuvent soulever... s'il y a des éléments d'abus d'animal et que cela fasse partie de toute la grande gamme des facteurs, mais parmi les facteurs qu'ils considèrent, il semblerait qu'il y a interconnexion, pas juste l'abus des animaux, mais également un abus dans une situation familiale, qu'il pourrait y avoir un lien avec les pertes massives. Il s'agit d'un autre point intéressant.

Ils disent également... nous aussi, on a trouvé que l'abus des

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

1	animaux de compagnie et des animaux agricoles jouait un rôle dans la prise de décision
2	de la part de la victime, elle en fait, il se peut qu'elle reste si elle ne peut pas amener

- 3 le chien, si on l'a menacée qu'on allait abuser le chien ou si les enfants disent « ah, il va
- 4 tuer l'animal, regardez ce que vous avez fait, il va tuer le chien si vous partez! » Alors,
- 5 c'est l'intersectionnalité dont ils font la promotion. S'il y a l'abus des animaux, on est
- 6 susceptible d'avoir l'abus d'enfants, également l'abus de femmes pour un autre terme
- 7 un peu désuet. On les a vus dans une intersection de ces facteurs-là.
  - Dans les États-Unis depuis quelques années, il y a 36 États en fait qui ont des lois qui font une connexion et qui établissent cette connexion-là. Alors, les ordonnances de protection d'urgence permettent de nommer les animaux de compagnie : « Il ne peut pas voir ses animaux de compagnie », et ainsi de suite. Elle a accès au domicile de mariage, et les ordonnances d'interdiction incluent cela. JE n'avais pas vraiment songé à la connexion aux pertes massives, aux fusillades de masse jusqu'à ce que je reçoive mon bulletin, et là, j'ai pensé, « oh! bon, ça, c'est intéressant! »
  - **Me GILLIAN HNATIW:** Alors, merci bien, Docteure Doherty. Alors, on va prendre une pause. Il y a des avocats des autres participants qui pourraient avoir des questions et les commissaires peut-être qu'ils auront des questions.
- Avez-vous des questions? Est-ce que vous voulez qu'on prenne une pause?
- 21 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui. Merci bien.
- Jusqu'à date, Docteure Doherty, on va prendre une pause de 20 minutes et nos avocats vont rencontrer les avocats des autres participants et ça se 24 peut qu'on va développer d'autres questions. Et nous allons revenir dans 20 minutes.
- 25 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pause pendant 26 20 minutes et nous reprendrons dans 20 minutes.
- 27 --- L'audience est en pause à 15 h 25
- 28 --- L'audience est reprise à 15 h 52

1	GREFFIERE DARLENE SUTHERLAND: Bienvenue à nouveau.
2	Les procédures sont en session.
3	COMMISSAIRE MacDONALD: Merci.
4	Me GILLIAN HNATIW: Merci, Commissaire MacDonald.
5	Deux participants ont des questions pour la docteure Doherty. Je
6	voudrais les inviter. On attend d'abord que le témoin revienne puis on va lui poser des
7	questions.
8	COMMISSAIRE MacDONALD: Oui, peut-être que nos deux
9	participants, les conseillers de nos participants peuvent expliquer
10	Merci encore une fois, Docteure Doherty.
11	Dre DEBORAH DOHERTY: Merci.
12	CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ERIN BREEN:
13	Me ERIN BREEN: Bon après-midi, Commissaires.
14	Mon nom est Erin Breen. Je suis conseillère de Avalon Wellness
15	Within Coalition Centre [sic].
16	Bon après-midi, Docteure Doherty. Docteure, je voudrais
17	commencer. Vous avez mentionné lors de votre témoignage que l'approche de
18	découper le « cookie cutter », n'est pas idéale et je voudrais m'y attarder un petit peu.
19	Donc, la question que j'ai pour vous, c'est : présentement en Nouvelle-Écosse, il y a
20	des politiques en place qui sont pour l'accusation et dans lesquelles la police est
21	impliquée et je voudrais que, sur la base de votre expérience et vos recherches, est-ce
22	que vous considérez cela comme un obstacle pour les femmes pour appeler la police
23	sachant qu'il y a des politiques qui œuvrent pour l'arrestation, l'accusation et tout ça?
24	Dre DEBORAH DOHERTY: C'est un peu compliqué de répondre,
25	c'est un peu compliqué de répondre par oui ou non, mais je pense que pour l'arrestation
26	et le (inintelligible), on a l'habitude de voir les femmes qui voudraient les accuser et
27	avec ces politiques, donc ce que je peux comprendre de ça, c'est qu'ils peuvent les
28	arrêter en tout temps, et ce qui est une bonne initiative ou un bon signal si jamais ça

- arrive et que ça devient grave. Mais pour ce qui est de l'arrestation, il y a toujours
- besoin de la coopération, de la collaboration de la victime et aussi de la probabilité qu'il
- peut y avoir une accusation pour pouvoir poursuivre l'opération en question parce que
- 4 parfois les femmes vont dire « non, je ne veux pas faire de déclaration, je vais
- 5 reprendre avec lui ». Encore une fois... et donc, pour des... le crime qui est commis,
- donc si c'est le cas, si elle le fait, ce n'est pas... il n'est pas question d'un témoin
- réticent ou qui va la mettre en danger vis-à-vis de son partenaire si jamais elle fait ça.
- Me ERIN BREEN: Mais la question que j'avais, c'est que peut-être parce que vous avez eu des expériences du genre, je ne veux pas appeler la police, j'ai
- juste besoin d'aide, parce que je sais que si j'appelle la police...
- Dre DEBORAH DOHERTY: Ah oui, toujours, très souvent, très
- souvent, plusieurs fois, les femmes vont dire ça, « je ne voudrais pas passer par le
- système judiciaire ou policier, parce que le fait d'appeler la police, la police va arriver, il
- est déjà pris, et donc, je veux juste... justement, il est question de voir les directives et
- de voir c'est quoi les services pour pouvoir m'aider ». C'est ça qu'elles vont dire, mais
- 16 c'est pas toujours le cas.
- Me ERIN BREEN: Voyez-vous ça comme un obstacle ou comme
- un problème lorsque... c'est-à-dire lorsque la femme appelle pour demander de l'aide et
- lorsque la violence arrête à ce moment-là? Ou alors, il doit y avoir un processus de
- 20 tribunal et de... judiciaire?
- 21 **Dre DEBORAH DOHERTY:** Parfois oui, parfois non.
- Me ERIN BREEN: C'est complexe, alors?
- Dre DEBORAH DOHERTY: Ça va dépendre. Ça va beaucoup
- 24 dépendre des situations parce que je pense que s'il y avait plus d'approches
- collaboratives au sujet de... qui pourraient être les plus dangereuses, genre, si jamais il
- y a un... on peut en savoir beaucoup plus par rapport à ce qui se passe et que les
- causes dangereuses de tout cela. Donc, si faire quelque chose et que ça va monter
- en... ça va s'intensifier, qu'il y ait une accusation, donc c'est... et que il suffit que l'arme

- à feu n'est pas loin, ça peut créer... et donc, les officiers me disent vous ouvrez la boite
- à Pandore, et donc, les choses vont se compliquer et il se peut qu'au départ ça
- commence par une demande de l'aide, mais après, ils vont dire « non, non, ça va,
- 4 maintenant je peux me protéger ».
- 5 **Me ERIN BREEN:** Et pour les femmes, vous avez beaucoup parlé
- aujourd'hui de domaines de femmes qui veulent rester dans leur relation, qui veulent
- 7 garder cette relation, et donc, il y a beaucoup de concentration sur le point que les
- 8 femmes voudraient vivre la relation. Pour les femmes qui veulent garder, qui veulent
- 9 rester dans ces relations, qu'en savez-vous sur les autres alternatives qu'elles sont
- lorsqu'elles essayent d'arrêter la violence sans devoir impliquer la police ou devoir
- passer par le système judiciaire?
- Dre DEBORAH DOHERTY: La planification de sureté, de sécurité
- pour tout ça... en fait, le but, c'était pour aider à pouvoir déterminer des stratégies
- potentielles qui pourraient justement remédier au fait que si elles ont besoin de rester
- ou si elles partent et qu'elles reviennent, c'est ça la réponse, parce que si je reprends
- 16 votre question sur... à l'emporte-pièce, donc pour toute planification de sûreté et de
- stratégie aussi qui peuvent être mises en place, il se peut que ça fonctionne et ça peut
- ne pas fonctionner non plus et ne pas être nuisible non plus. Donc, on veut les soutenir
- pour justement l'autonomiser, pour qu'elles soient autonomes justement, elles soient
- 20 aptes à prendre des décisions sans qu'il y ait de dégâts.
- 21 **Me ERIN BREEN:** Docteure, êtes-vous au courant des
- programmes sur la base des communautés, par exemple il y a un programme que j'ai
- compris on appelle le programme des ponts à Truro, ce dont l'ai compris, c'est que les
- 24 personnes y ont accès de facon volontaire sans devoir passer par la police ou par la
- garde des enfants ou... vous avez, tout le système. Êtes-vous au courant de l'existence
- de ces programmes pour les personnes qui cherchent... qui recherchent de l'assistance
- 27 au sein du système judiciaire?

**Dre DEBORAH DOHERTY:** Au Nouveau-Brunswick, il y a... il y

- avait les bureaux de rayonnement qui étaient le... qui faisaient la coordination des
- 2 services. Bon, maintenant, ils le font avec la santé mentale et les services aux victimes,
- donc de sorte que ça soit un genre de guichet unique. Quand on... mais, il y a... si vous
- 4 vous rendez dans une maison de transition et vous avez des enfants et qu'il est
- 5 possible que ces enfants aient pu témoigner de la violence, on va peut-être les amener
- à l'hôpital et on appellerait peut-être la Protection de la jeunesse, et donc, souvent les
- 7 femmes vont essayer d'esquiver ces problèmes. Parfois, il faut peut-être se rendre à un
- 8 hôpital rural, peut-être que vous prenez la mauvaise décision pour votre enfant, mais
- 9 finalement on doit toujours présumer que les femmes sont les expertes de leur propre
- bien-être et qu'elles vont prendre une décision qui fera en sorte que... pour maximiser
- la sécurité d'elles-mêmes et de leurs enfants.

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

Me ERIN BREEN: En écoutant les histoires des femmes dans les communautés rurales qui veulent rester dans la relation, et je sais que quand les enfants sont impliqués, la situation devient plus compliquée, mais pour les femmes qui veulent rester dans la relation, mais ne veulent pas impliquer la police, ne veulent pas de l'aide du système de justice pénale, est-ce que vous voyez qu'il devrait y avoir davantage de ressources pour les approches non carcérales où les gens peuvent aller chercher de l'aide volontairement? Et encore là, je parle surtout des programmes d'intervention pour les hommes, le *counselling*, et l'aide professionnelle pour les deux personnes qui veulent reste dans la relation, mais dont la femme... mais où la femme veut que la violence s'arrête.

j'aimerais voir davantage de ressources pour appuyer de telles initiatives plus larges parce qu'on croit... si on croit que le système de justice pénale peut... ou criminelle peut représenter toute la solution, eh bien, non. Les victimes disent souvent que c'est un chemin qui n'est pas sécuritaire, qu'il ne faut pas suivre, et le chemin qui les ramènera vers la sécurité et un futur non violent pourrait être l'un de ces services qui représentent les services d'aide aux personnes aux prises avec des toxicomanies, par

1	exemple, et d'autres services qui les aident à naviguer leur transition.
2	Me ERIN BREEN: Maintenant, je voulais vous poser quelques
3	questions sur votre le programme que vous avez développé. EVO?
4	Dre DEBORAH DOHERTY: C'est ça.
5	Me ERIN BREEN: Je me demande quels étaient les résultats de
6	l'appli. Est-ce que les services ont été utilisés?
7	Dre DEBORAH DOHERTY: Eh bien, je peux vous dire que la
8	COVID-19 ne nous a pas aidés, pas du tout. On a commencé avec le guide, c'était
9	donc un document papier, et ensuite il y avait l'appli et on a travaillé avec le Collège
10	communautaire du Nouveau-Brunswick qui avait l'expertise en matière de
11	programmation, et on venait de lancer l'appli et c'était à ce moment-là que la COVID-19
12	a frappé. Et ensuite, l'année suivante, on a fait une évaluation de l'utilisation de l'appli et
13	on ne peut pas dire que les choses se sont remises sur les rails.
14	Me ERIN BREEN: Donc, vous n'avez pas encore les résultats.
15	Vous ne pouvez pas nous dire le taux de réussite de cette appli.
16	Dre DEBORAH DOHERTY: Eh non, c'est ça, je n'ai qu'un apport
17	anecdotique. Donc, quand on faisait la diffusion du manuel que l'on pouvait télécharger
18	le manuel comme appli où les services aux victimes qui nous avaient commandé ce
19	projet a dit, oui, c'est magnifique, parce que quand on aide à la femme d'élaborer un
20	plan de sécurité, ils ne peuvent pas amener le plan de sécurité, ils pourraient trouver le
21	plan, et donc, on laisse le plan au bureau. Et on s'est dit, ben là, à quoi sert le plan de
22	sécurité si elle n'y a pas accès? Et peut-être qu'elle a, donc, pris en note quelques
23	numéros. Et ils ont dit : « Oui, ce serait magnifique! Peut-être qu'elles vont elle va
24	commencer à préparer son plan au bureau et ensuite elle va donc, par exemple, utiliser
25	l'appli de manière sécuritaire, les codes, les mots de passe empêcheront que lui puisse
26	y avoir accès. »
27	Donc, il y avait la possibilité d'un système autodirigé ou sinon la
28	possibilité de faire un plan de sécurité avec l'aide d'un intervenant. Mais ça, ça ne

9

10

11

12

13

14

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

- responsabilise pas beaucoup les gens. C'est utile si vous voulez impliquer une
- intervenante, et souvent, avec cette appli de planification de la sécurité, on peut vérifier
- 3 les différents racoins de la chose. Vous ne croyez pas que ce soit un risque possible,
- 4 mais saviez-vous que 70 % des femmes font face à cela? C'est un risque. Peut-être
- 5 que ce n'est pas quelque chose qui vous préoccupe, mais si vous ne saviez pas, c'est
- 6 peut-être quelque chose qui pourrait se présenter en cours de route et qui pourrait être
- 7 préjudiciable. Je ne sais pas si cela répond à la question.

Me ERIN BREEN: Oui, ça répond à la question. Maintenant, nous avons reçu un document pour préparer votre... et vous... donc, un sommaire des dépositions, et donc... et je sais que vous avez été impliquée dans l'éducation du public pendant quelques années, mais j'ai une question sur le recours à l'éducation et à l'intervention. Lorsque l'on sait que les relations intimes commencent de plus en plus jeune, de plus en plus tôt dans la vie des jeunes, souvent ces comportements commencent dans les premières années du secondaire, et donc, je me demande si

vous voyez cela comme un problème en ce sens que nous n'avons pas les outils pour

éduquer nos jeunes comme il faudrait – très jeune, même à partir de la maternelle – sur

les relations et la sécurité dans les relations pour les hommes et pour les femmes. Eh

bien, pouvez-vous commenter cela?

aspect-là, mais nous avons produit des dépliants pour les Autochtones, autochtones et allochtones, sur la violence dans les relations intimes et les... qui essayent de présenter les facteurs dont on devrait être au courant. Vous devriez, par exemple, voir qui sont les numéros qui se trouvent dans votre téléphone cellulaire et est-ce que toutes vos conversations sont respectueuses, par exemple. On essaye d'intégrer de l'information dans nos ressources, et moi, je crois qu'il faudrait avoir des ressources de la naissance jusqu'à l'âge adulte afin de commencer à éduquer les jeunes sur l'égalité, sur le comportement respectueux, car c'est l'un des aspects qui est souvent manquant dans les programmes de sensibilisation.

Me ERIN BREEN: Dans vos groupes, si les femmes ont dit, par 1 exemple, dans vos groupes, qu'elles auraient aimé être sensibilisées à la question du 2 consentement, jeunes, est-ce que c'est quelque chose qui vous... 3 **Dre DEBORAH DOHERTY:** Non, ce n'est pas tout à... ça ne s'est 4 pas donné comme ça, mais parfois les femmes disent, bon, « je suis restée pour les 5 enfants », « j'ai quitté aussi pour les enfants », « j'ai... je trouvais bon que le père soit 6 dans leur vie, et donc j'ai accepté le mauvais traitement jusqu'à ce que mon fils me dise 7 que j'étais une sotte, j'ai dit, bon là... je disais, bon, il me protégeait quand il avait 3 ans 8 9 et maintenant, lui, il se comporte envers sa sœur de la même façon que son père se comporte envers moi, je dois quitter, car mes enfants sont tellement négativement 10 affectés ». Mais, oui, les femmes voient les impacts de ces comportements sur leurs 11 enfants qui pourraient être atténués par une sensibilisation jeune. 12 Aucune femme n'a dit, bon, qu'il faudrait y avoir un programme ou 13 que « vous devriez produire ces ressources », mais elles ont dit que, oui, l'impact sur 14 15 les enfants est très négatif. 16 **Me ERIN BREEN:** Et sur la question de l'intervention des personnes qui observent le comportement, donc un enfant qui observe une situation qui 17 le tient en connaissance d'une situation, est-ce que vous voyez que ces gens, ces 18 témoins devraient être sensibilisés, surtout les témoins qui observent ces 19 comportements quand ils sont très jeunes? 20 **Dre DEBORAH DOHERTY:** Eh bien, l'observateur est un aspect 21 22 important de la question parce que souvent le message est que, bon, vous êtes de mon côté ou non. Si tu ne fais rien, ben, tu fais quelque chose, soit tu appuies... donc, tu 23 24 appuies le responsable en ne faisant rien. Je sais que l'éducation juridique en Nouvelle-Écosse, nos homologues font un travail sur le harcèlement sexuel en milieu de travail et 25 toute cette formation comprend une composante, un volet sur les observateurs – des 26 27 collègues, par exemple – qui ne parlent pas de ce qui se passe et qui font partie du problème, ces spectateurs. 28

1	<b>Me ERIN BREEN:</b> Donc, vous trouvez que les enfants devraient
2	être sensibilisés?
3	Dre DEBORAH DOHERTY: Ben, moi, je dirais que, bon, je suis à
4	la retraite, je n'ai plus d'intérêt particulier, mais, oui, et plus tôt on peut offrir une
5	sensibilisation et des ressources pour arrêter ces comportements, eh bien, mieux c'est.
6	Me ERIN BREEN: Et comme personne et chercheuse qui a été
7	impliquée dans le développement de la technologie, est-ce que c'est quelque chose
8	qu'on devrait lorgner pour ce qui est de la sensibilisation de nos jeunes, car aujourd'hui
9	ils reçoivent tellement d'informations par le biais des cellulaires, est-ce que c'est
10	quelque chose qui devrait être considéré?
11	Dre DEBORAH DOHERTY: Oui. Je crois que quand la technologie
12	peut appuyer nos démarches, c'est important de le faire. C'est pour cela qu'on a opté
13	pour une appli, une appli qui permettrait aux femmes d'utiliser un outil virtuel, et tout ce
14	que l'on peut offrir aux enfants qui était électronique et utile, et coloré, et qui vise les
15	jeunes dans des termes qu'ils comprennent, eh bien, ça sera positif.
16	Me ERIN BREEN: J'ai terminé mes questions. Merci,
17	Commissaires.
18	COMMISSAIRE MacDONALD: Merci à vous.
19	COMMISSAIRE FITCH: Doctor Doherty, avant d'aller à la
20	prochaine, vous avez parlé de votre appli. Pouvez-vous épeler le nom de l'appli? Je ne
21	sais pas si on l'a bien capté.
22	Dre DEBORAH DOHERTY: E-V-O, donc « Évolution vers une vie
23	sans violence », EVO, basée sur le guide qui avait été produit qui comprenait trois
24	volets.
25	D'abord, révéler la situation, soit à un enseignant, à un ami, à une
26	sœur, à un médecin, donc il s'agit de trouver quelqu'un en qui vous avez confiance et
27	de révéler la situation, ensuite ou de divulguer. Ensuite, on présente les différentes
28	raisons pour lesquelles les gens ne déclarent pas, bon, « parce que ses amis sont mes

27

28

1	amis », mais ensuite on présente un contre-argument.
2	Ensuite, il y avait les 16 situations qui pourraient vous faire sentir
3	vulnérable ou épeurée, et ensuite, vous prenez une décision. Est-ce que l'alcool est un
4	facteur dans les situations qui vous font sentir non pas des jugements, bon, si vous
5	buvez un vendredi soir, est-ce que vous vous sentez, vous, en sécurité ou non. Donc, il
6	s'agissait d'une auto-évaluation des préoccupations.
7	Troisième volet, un répertoire des services. Donc, un répertoire –
8	un annuaire, par exemple, sur les armes à feu – qui vous permet de choisir les services
9	et vous pourriez donc envoyer un courriel pour obtenir un rendez-vous.
10	COMMISSAIRE FITCH: Merci. Nous avons une autre question,
11	Maitre Breen.
12	CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ANASTACIA MERRIGAN :
13	Me ANASTACIA MERRIGAN: Bonjour. C'est donc je m'appelle
14	Anastacia Merrigan et je représente les maisons de transition de Nouvelle-Écosse, et
15	puis aussi Be The Peace et les refuges pour femmes au Canada. Donc, ensuite
16	Dre DEBORAH DOHERTY: Est-ce que vous pouvez parler un peu
17	plus fort?
18	Me ANASTACIA MERRIGAN: J'ai une question sur les outils
19	d'évaluation des risques qui dont il a été question dans votre témoignage. Alors,
20	expliquez-nous pourquoi ces outils sont importants dans le contexte de la violence
21	conjugale et au foyer.
22	Dre DEBORAH DOHERTY: Eh bien, je trouve que l'on a découvert
23	que plus on connait ou plus il y a de facteurs de risque associés avec les personnes
24	victimisées, eh bien, plus il est probable qu'il y aura une conclusion ou une issue
25	mortelle. Je sais qu'avec le comité sur les homicides, tous les décès, il y en avait au

moins dix, avaient... tous les décès étaient associés avec au moins dix facteurs de

de décès, mais plus il y a de facteurs et plus il est probable que quelque chose de

risque et cela ne veut pas dire qu'avec un seul facteur de risque, il ne peut pas y avoir

1	catastrophique	e va arriver.	Ces	facteurs n	e sont	ne re	présentent	ne sont	pas
---	----------------	---------------	-----	------------	--------	-------	------------	---------	-----

- 2 causaux, mais... donc, un facteur de risque, il y a bien des gens qui boivent de l'alcool,
- mais ces gens ne... généralement, ne vont pas tuer ou blesser leur conjointe ou leurs
- 4 enfants. Bien des gens ont des problèmes de santé mentale, mais ne sont pas violents.
- 5 Et alors donc, ce ne sont pas des causes, mais quand on étudie une histoire d'abus
- avec ce conjoint, une histoire de violence au foyer, plus on voit des facteurs de risque
- 7 associés avec cette personne et plus il faut que cette personne soit prise en charge,
- 8 protégée et que l'on lui offre des ressources pour se protéger.
- 9 **Me ANASTACIA MERRIGAN:** Et est-ce que vous croyez que les
- outils d'évaluation de risque sont plus importants pour les victimes ou plus pour les
- personnes qui offrent des services? Est-ce que ces outils sont plus importants pour les
- victimes ou plus pour les intervenants, par exemple les policiers, les travailleurs
- 13 sociaux, les *counsellors*?
- Dre DEBORAH DOHERTY: Je ne suis pas sûre si j'ai bien compris
- 15 la question.
- Me ANASTACIA MERRIGAN: Bon, désolée, je vais essayer de
- parler plus fort. Je m'entends, mais...
- Est-ce que vous trouvez que l'outil... les outils d'évaluation de
- risque sont plus utiles pour les fournisseurs de services ou plus utiles pour les victimes?
- Dre DEBORAH DOHERTY: Bien des outils d'évaluation de risque
- sont conçus pour être utilisés par des professionnels. Donc, par exemple, Jackie
- Campbell, le seul outil de Jackie Campbell, et je sais qu'avec les services aux victimes
- au Nouveau-Brunswick, tout le monde a été formé sur l'utilisation de cet outil. L'outil a
- 24 démontré la susceptibilité que la récidive de la part du criminel, c'était pas quelque
- chose qui était partagé avec la victime, c'était fait pour la victime. On va vous poser
- 20 questions, et là, peut-être qu'on leur dira que vous avez besoin de stratégies pour
- rester en sécurité, notamment le plan d'urgence de départ, et ce plan-là sera instauré.
- 28 **Me ANASTACIA MERRIGAN:** Il semblerait, selon votre

- témoignage antérieur, que vous avez l'impression que certains éléments des outils
- 2 d'évaluation de risque n'étaient pas très utiles ou qu'ils devaient être changés,
- notamment en ce qui a trait à leur utilisation dans un milieu urbain... rural plutôt
- 4 qu'urbain. Est-ce qu'on doit apporter des changements à cet outil-là?

Dre DEBORAH DOHERTY: Je pense que si on fait la planification en matière de sécurité dans un contexte urbain, ça se peut que l'outil vous convienne parfaitement. Moi, je continue de le dire, y'a pas une bonne façon de faire, y'a pas une mauvaise façon de faire, ça, c'est le meilleur outil, tout le monde devrait s'en servir. Certaines femmes devraient s'en servir. Une certaine partie de la formation qui est offerte aux membres du personnel de première ligne sur l'utilisation de ces outils-là, cela pourrait être utile sur le plan d'expliquer à la femme quels sont les facteurs de risque et les paramètres de ces facteurs-là : « Peut-être que vous ne sentez pas que vous en avez besoin, mais la vérité veut que voici ce que je peux vous offrir, peut-être que ces renseignements-là pourraient avoir une incidence sur votre décision; si oui, je suis là pour vous aider. Je pense que je suis là pour vous aider et j'ai un outil qui pourrait vous être très utile. » Ça, c'est important.

Mais cet outil-là risque de ne pas fonctionner pour tout le monde et Jackie Campbell dit : on ne devrait pas s'attendre à ce que tout le monde ait le même résultat du même outil ou de la même initiative de planification de la sécurité, on doit faire ce qui sera le plus efficace pour la victime spécifique dans ces circonstances. Cela pourra signifier un autre outil de planification de sécurité dans un milieu rural qui reconnait, qui respecte pourquoi elle reste dans la relation. Pourquoi elle... boit-elle avec lui s'il est tellement dangereux lorsqu'il boit? Pourquoi fait-elle ceci? Certains des outils de sécurité qui aborderaient la situation rurale ne seraient peut-être... seraient peut-être moins productifs dans un milieu urbain, mais il se peut que ce soit les mêmes facteurs de risque, mais la présentation et la compréhension, le fait de rester ou suite à la séparation... j'essaye de m'exprimer. La planification de la sécurité au sujet des relations à garder intacte et comparer à quitter. On n'utilise pas la même stratégie; si on

Т	ne devait pas partir, on na pas besoin de se proteger en matiere de en matiere de
2	Me ANASTACIA MERRIGAN : Merci d'avoir clarifié tout ça. Je vais
3	également vous poser une question au sujet de votre recommandation; vous avez
4	mentionné que vous avez fait des recommandations au sujet des armes à feu et je
5	pense que ça, c'est un rapport que vous avez rédigé en 2008. Savez-vous si certaines
6	recommandations que vous avez proposées ont été suivies? Avez-vous pu mesurer le
7	succès de ces changements-là, si oui?
8	Dre DEBORAH DOHERTY: Je dois vous dire, dans un certain
9	sens, non. Je sais qu'il y en a certaines qui ont été instaurées; le docteur Honosty et
10	moi-même, nous avons fait ces recherches-là comme un travail universitaire. Il y a eu
11	des gens impliqués dans l'élaboration de la stratégie en matière de recherche au sein
12	du gouvernement, les centres les agents de travail de proximité, les foyers de
13	transition, mais personne ne nous a commandé de faire la recherche, rédiger le rapport
14	et on va instaurer nos recommandations. Mais on a tout de même cherché à faire des
15	recommandations et les présenter.
16	Alors, nous avons fait des présentations et je sais que le Tribunal
17	sur les violences conjugales à Moncton, eux, ils ont intégré un certain nombre des
18	recommandations au sein du Tribunal, notamment dans toutes les instances de
19	violence familiale, il faut saisir les fusils. Si les fusils ne sont pas impliqués, peu importe,
20	saisissez-les. C'est une situation de violence familiale et si le monsieur, si le type est
21	trouvé coupable, il ne devrait pas avoir des armes à feu. On n'a pas besoin de qu'un
22	Tribunal de violence familiale le fasse – tous les tribunaux pourraient le faire.
23	Me ANASTACIA MERRIGAN: Avez-vous pu voir un changement
24	de 2008 jusqu'à aujourd'hui? Est-ce que c'est quelque chose que vous avez pu
25	mesurer?
26	Dre DEBORAH DOHERTY: Quand vous dites « percevoir un
27	changement », nous n'avons pas fait une étude en guise de suivi. Les tribunaux était
28	quelque chose qu'on a intégré; Arm (phon.) et Gill, à l'Université du Nouveau

- Brunswick, ont fait une évaluation du Tribunal sur la violence familiale, mais c'était
- 2 presqu'en même temps. Je ne suis pas certaine si cela est une réflexion des résultats,
- 3 est-ce que les résultats de l'évaluation, est-ce que c'était une réflexion des constats du
- 4 rapport.
- 5 **Me ANASTACIA MERRIGAN :** Et ma question finale : vous aviez
- 6 mentionné, lorsque vous parliez des agents de police qui récupéraient des armes à feu
- qui, en principe, n'étaient pas là, l'anecdote que vous avez racontée plus tôt. Dans tous
- les rôles lors de votre carrière, avez-vous été impliquée pour fournir de la formation aux
- 9 agents de police ou les autres premiers intervenants au sujet des armes à feu et la
- 10 violence conjugale?
- 11 **Dre DEBORAH DOHERTY:** On avait fait des séances de
- sensibilisation; lorsqu'on a publié le rapport, nous avons... il y en avait certaines qui
- étaient basées en communauté et d'autres, les agents de police, la GRC était
- impliquée. Je ne suis pas sûre si c'était une formation, mais des séances de
- sensibilisation. Le simple fait de partager nos trouvailles, c'est très important sinon, ça
- va sombrer sur les étagères.
- 17 Quand on repasse à la section PET, l'un des agents de police qui
- participaient « Moi, j'ai assisté à tellement de situations de violence familiale, je l'amène
- au foyer de transition. « Mais mon chien? » Mais le chien ne vient pas ». Cela a changé
- au Nouveau-Brunswick; on a développé un programme appelé « la sécurité pour les
- 21 animaux de compagnie ». Il y avait Lilian Fitch qui était le chef du service de police de
- Fredericton, qui était la première présidente du comité, qu'elle a créé un programme
- gratuit pour mettre à l'abri les animaux de compagnie pendant 30 jours ou plus, s'ils en
- avaient besoin. Ça, c'était une recommandation du rapport, cela existe encore, mais je
- dois vous dire, il y a quelques semaines, on m'a remis un prix au Centre Muriel
- McQueen Fergusson pour la violence familiale. Mais l'une des choses intéressantes,
- c'est qu'ils ont donné 1 000 \$ à l'œuvre caritative de mon choix et j'ai choisi Safe For
- Pets Too. Cela pourrait aider, mais ça, c'est constant ; ce programme-là, les femmes

1	demandent « Aidez-moi; j'ai un chat, j'ai un chien, ça fendrait le cœur de ma petite-fille
2	si je devais renoncer à mes animaux de compagnie de façon permanente, pouvez-vous
3	m'aider? » Et le programme a un site web maintenant; à plusieurs reprises par mois,
4	les femmes demandent de l'aide pour aider au départ.
5	Me ANASTACIA MERRIGAN : Merci! Voilà mes questions.
6	COMMISSAIRE MacDONALD : Un grand merci! Maître Hnatiw?
7	Me GILLIAN HNATIW: Merci, Monsieur le commissaire
8	MacDonald, pas d'autres questions pour la docteure Doherty.
9	COMMISSAIRE MacDONALD : Madame la commissaire Fitch?
10	COMMISSAIRE FITCH: Je n'ai pas d'autres questions
11	supplémentaires, mais je veux vous remercier de nous avoir rejoints. Je sais que le
12	commissaire MacDonald va vous remercier au nom de la Commission, mais je veux
13	signaler ma reconnaissance de votre travail et le fait que vous avez choisi Safe for Pets
14	Too pour votre don. De tels exemples sont très importants pour aider aux gens à
15	comprendre qui visionnent ou qui suivent les procédures que parfois, c'est difficile de
16	savoir pourquoi on passe tellement de temps sur des recherches universitaires,
17	comment est-ce que cela s'intègre à notre mandat. Tout le monde comprend lorsqu'on
18	cherche à déterminer ce qui s'est produit, les premiers la période initiale de 13
19	heures, mais de s'approfondir dans le comment, pourquoi les choses se sont produites,
20	établir le contexte, ce genre d'exemple comme vous fournissez a une énorme
21	importance afin que les gens arrivent à comprendre la complexité de tous les éléments
22	de notre mandat. Et de savoir que dans l'exemple que vous venez de donner, que
23	l'animal de compagnie pourrait être un obstacle pour laisser une situation d'abus parce
24	que, comme vous l'avez dit, ils ne veulent pas que le partenaire tue l'animal de
25	compagnie et là, la personne qui subit l'abus se sent responsable que les enfants ont
26	perdu leur chien.
27	Quand on peut partager les exemple dans la vraie vie, il me semble
28	que pour la personne typique qui nous écoute, qui écoute nos discussions et les

1	experts, ça fait que les gens arrivent à mieux comprendre, arrivent que ça les rejoigne,
2	pourquoi on passe tellement de temps sur les rapports d'experts et faire intervenir des
3	gens comme vous-même. Un grand merci à vous.
4	Dre DEBORAH DOHERTY: L'agent de police a dit « À partir de ce
5	moment, je vais demander s'il y a de la violence à l'endroit du chien ».
6	COMMISSAIRE MacDONALD : Madame la commissaire Stanton?
7	COMMISSAIRE STANTON: Merci bien. Je pense que vous aviez
8	d'autres recommandations pour nous, que vous n'avez pas eu l'occasion de participer?
9	Dre DEBORAH DOHERTY: Ah oui, j'en avais.
10	COMMISSAIRE STANTON: Voudriez-vous avoir l'occasion de les
11	partager?
12	Dre DEBORAH DOHERTY: Je ne vais pas en parler, je vais juste
13	les présenter.
14	L'un d'entre elle dit de créer une campagne de sensibilisation
15	publique au sujet des animaux de l'abus des animaux de compagnie. Je vais revenir
16	à la police; sensibiliser la police, les fonctionnaires judiciaires et les prestataires de
17	services à l'étendue de la victimisation par les armes à feu dans les milieux ruraux. Ça
18	peut paraître un peu surprenant, mais plusieurs des constats et des stratégies
19	qu'instaurent les femmes pour ne pas dire à la police qu'il y a des armes à feu dans le
20	foyer, ça sera utile que les policiers soient formés pour comprendre pourquoi. « Je ne
21	sais pas pourquoi elles nous mentent »; ce n'est pas un mensonge, ce n'est pas un
22	mensonge, c'est juste qu'elles n'ont pas la confiance dans le système de justice pénal,
23	que le système va prendre ils ne vont pas partager les renseignements jusqu'à ce
24	qu'ils soient certains qu'elles ne sont pas en danger, que quelqu'un va agir de telle
25	sorte que l'auteur aura de nouveau accès aux armes à feu dans quelques mois,
26	restreindre l'accès aux armes à feu, des interdictions de contact.
27	Au Nouveau-Brunswick, la nouvelle Loi sur les interventions
28	d'urgence a permis d'inclure les animaux de compagnie et les armes à feu dans ces

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

- ordonnances-là et faire le suivi avec le soutien aux victimes à la suite des mises en 1
- accusation et une meilleure application des ordonnances de protection, avoir une loi 2
- pour obliger les professionnels dans les milieux médicaux de signaler des 3
- préoccupations en matière de la santé et de la sécurité d'un propriétaire d'armes à feu. 4

Là, je pose des questions. Est-ce que le signalement dans une

- Au niveau fédéral, ça s'en vient, il y a des dispositifs d'alerte route et d'alerte jaune. 5
- 7 instance d'instabilité d'un propriétaire de fusil, est-ce que c'est ce qu'il faut? Et est-ce que ce serait le fait de rendre obligatoire de signaler ou de rendre obligatoire de 8

9 soutenir la victime ou l'auteur d'obtenir de l'aide en matière de santé mentale? C'est pas 10

juste une question d'enlever le fusil, et là, j'ai fait ce qu'il faut. Parce que les gens ne

savent pas quand on va signaler quelque chose qu'est-ce qui va se passer, on ne sait

pas. Mais si l'aspect obligatoire, c'est que le médecin soutienne l'auteur afin qu'il puisse

recevoir de l'aide en matière de santé mentale, peu importe les renseignements dont ils ont besoin, je pense que vous savez là où j'en viens. C'est de passer de l'obligation de

la femme de dire « j'ai peur ». Voilà, ça c'est une alerte, et il souffre de problèmes de

santé mentale. On dépend encore de la femme de dire « j'ai peur » comme partie de

l'alerte, mais la responsabilité, c'est peut-être qu'il y a des problèmes de santé mentale

et associés aux armes à feu, le médecin pourrait fournir des options de traitement qui

pourraient faire une différence.

Créer une politique en faveur de l'enlèvement des armes à feu et de la saisie d'armes à feu, c'est comme j'ai dit pendant la pause, peut-être que je raconterais l'histoire de l'orignal robotique. Pendant que nous faisions les recherches, il y avait un procès en Nouvelle-Écosse, c'était un monsieur, un vendredi soir, il faisait des courses avec son épouse et sa fille avec une carabine chargée dessous le siège, et il a vu un orignal, il s'est arrêté : « Attendez, au mois d'août, un orignal », et il a fait... tiré un coup de feu après l'orignal. C'était une sorte d'arnaque policière, un dispositif policier ou de la police ou des services de conservation. Parce que les orignaux sont une espèce en voie de disparition, une espèce menacée en Nouvelle-Écosse, il a été

- trouvé coupable. Il a reçu... les armes à feu ont été confisquées pendant... à vie, il a
- 2 perdu son auto pendant dix ans. Dans un groupe de discussion, ils l'ont signalé :
- 3 « Avez-vous l'arrêt de la décision? » S'ils traitaient les femmes abusées comme des
- 4 orignaux robots, tout irait bien. Alors, voilà mon récit sur le robot, l'orignal robot.
- Oui, des mesures en faveur de la confiscation dans toute situation
- de violence familiale, c'est une mauvaise utilisation, mais la famille y était, le fusil était
- 7 chargé, et ainsi de suite.

13

14

15

16

17

18

19

20

22

23

24

25

26

27

28

8 La sensibilisation du public, peut-être que cela relève de mon

9 parcours dans l'initiative sur la sensibilisation juridique du public, pour moi, c'est

énormément important. Les questions au sujet de la sensibilisation des jeunes et ainsi

de suite, ben, à tous les paliers, la sensibilisation du public est peut-être une série

d'annonces sur les armes à feu qui ciblent les collectivités rurales dans les provinces

sur la sécurité des armes à feu. Les femmes diraient « je sais que je vous dis qu'il fait

des choses terribles, mais il adore ses enfants ». Si une partie de la campagne, c'était

de faire toutes ces choses-là pour assurer la sécurité des enfants qu'ils ne vont pas en

dessous du lit et qu'ils se tirent par accident, alors il pourrait y avoir différents aspects

de cette recherche que nous partageons avec le public en guise de campagne de

sensibilisation du public. Nous faisons cela au Nouveau-Brunswick, je dirais que cela

fait dix ans que nous faisons cela au Nouveau-Brunswick, c'est le moment de rafraichir

et peut-être qu'on pourrait faire que la technologie fasse que la diffusion des

21 renseignements soit plus intéressante.

Je pense que ce sont là les points principaux que je voulais partager. Il y a beaucoup de choses qui doivent être faites, qui sont à faire et qui n'ont pas été... y'a pas mal de points que je n'ai pas couverts, mais le rapport lui-même qui porte sur l'éducation publique est sur le site, sur les codes des communautés ou... et des foyers ou des maisons plus sûrs. Donc, si vous voulez lire le tout, il est à votre disposition et, vous savez, il y a pas mal d'endroits où j'ai écrit sur les éléments, les facteurs de risque d'homicides, c'est-à-dire la famille, et donc, c'est toute une liste que

1	j'ai fournie à la Commission, une liste avec des points qui ont bien sûr, avec des liens
2	ajoutés.
3	COMMISSAIRE STANTON: Merci beaucoup.
4	COMMISSAIRE MacDONALD: Docteure Doherty, merci beaucoup
5	d'avoir partagé avec nous toutes vos idées. Vous avez une carrière fascinante et vous
6	avez été pionnière et, c'est clair, et aussi, vous avez contribué de façon très importante
7	à votre communauté au Nouveau-Brunswick et aussi pour le reste du pays. Nous vous
8	remercions pour cet héritage. Donc, en tant que Canadien, en tant que Néo-Écossais,
9	merci beaucoup pour ça. Merci pour votre intervention pour cet après-midi, d'avoir
10	partagé avec nous votre expérience en toute humilité. Vous savez, cette toutes ces
11	connaissances et toute cette sagesse que vous avez bien voulu partager avec nous en
12	toute humilité, j'apprécie cela énormément. C'est vrai qu'on doit trouver des solutions
13	pour des c'est très important. Donc, merci beaucoup.
14	Dre DEBORAH DOHERTY: Merci pour votre gentillesse. Merci.
15	COMMISSAIRE STANTON: Toutes mes excuses pour les
16	difficultés de son que nous avons eues aujourd'hui. Merci pour votre patience.
17	Merci à tous ceux ici présents. Merci aux conseillers pour vos
18	questions. Merci aux conseillers de la Commission d'avoir partagé votre document sur
19	les violences familiales.
20	Donc, toute cette semaine, notre mandat nous dicte d'examiner les
21	points tels qu'ils sont par rapport aux pertes massives avec tous les facteurs de risque
22	et de violence, et aussi l'accès aux armes à feu, aussi on va en savoir plus sur ces
23	questions, on va mieux comprendre dans quelles conditions toutes les pertes massives
24	ont eu lieu.
25	Nous apprécions énormément votre engagement, votre
26	participation, et si jamais vous éprouvez une quelconque difficulté, n'hésitez pas à
27	prendre contact avec notre comité de santé.
28	Demain, nous allons partager un document de base qui va porter

1	sur la violence de l'auteur, aussi avec le témoignage du citoyen de Portapique, Brenda
2	Forbes, qui va nous parler du comportement de l'auteur et aussi ce qui s'est passé.
3	Comme vous le savez, les 61 participants de la Commission
4	continuent à nous assister pendant notre travail, pendant nos toutes nos
5	soumissions, donc pour ce qui est du travail de la phase 1 qui se concentre sur la
6	compréhension de ce qui s'est passé, le 13 [sic] et 14 [sic] avril 2020. Bien sûr, vous
7	pouvez toujours trouver toutes les informations sur le site web.
8	Encore une fois, nous remercions tout le monde pour vos
9	engagements et nous allons vous revoir demain à 9 h 30. Merci tout le monde.
10	GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Merci. Les procédures
11	sont ajournées jusqu'au 12 juillet 2022 à 9 h 30.
12	La séance est levée à 16 h 45
13	
14	CERTIFICATION
15	
16	I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an
17	accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill
18	and ability, and I so swear.
19	
20	Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hautes sont une
21	transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes
22	capacités, et je le jure.
23	Julia Danielli
24	nadia Rainville
25	Nadia Rainville